

# PLAN OPÉRATIONNEL DU SECRÉTARIAT

2008-2011



**Organisation  
météorologique  
mondiale**

Temps • Climat • Eau

OMM/DT-N° 1417

**Plan opérationnel du Secrétariat de l'OMM 2008-2011**

**Table des matières**

**Résumé**

**Chapitre 1 Introduction**

**Chapitre 2 Plan opérationnel 2008-2011 par programme**

**Chapitre 3 Activités transsectorielles**

**Chapitre 4 Surveillance et évaluation**

**Annexe Mise en œuvre des programmes avec un budget à croissance nominale nulle**

**Références**

**Acronymes et abréviations**

### Résumé

À sa cinquante-huitième session (Genève, juin 2006), le Conseil exécutif a décidé de lancer un vaste processus stratégique, opérationnel et budgétaire afin de définir les grandes orientations qui permettront aux Membres de répondre aux nouveaux besoins de leurs populations en matière d'information sur le temps, le climat, l'eau et l'environnement connexe. La démarche de planification visant la période 2008 à 2011 doit donner lieu à la production de trois documents de fond interdépendants, à savoir le Plan stratégique, le Plan opérationnel et le Budget axé sur les résultats de l'OMM.

Le présent document est issu de la phase initiale d'élaboration du Plan opérationnel de l'OMM. Centré sur l'exécution des programmes et sur les activités associées qui relèvent du Secrétariat, il est appelé dans la phase suivante à s'enrichir de l'apport des commissions techniques, des conseils régionaux et des comités directeurs des programmes mixtes auxquels participe l'OMM, de manière à constituer un plan opérationnel pour l'ensemble de l'Organisation. Enfin, on tiendra compte au cours de cette phase des enseignements et des résultats découlant de la première analyse de l'exécution du Plan opérationnel du Secrétariat qui doit avoir lieu à mi-parcours, en 2009, dans le cadre d'un cycle d'évaluation biennale.

Conformément aux indications données par le Conseil exécutif, le Plan opérationnel du Secrétariat repose sur les programmes de l'OMM. Il est aligné sur le Plan stratégique par le truchement des trois grands objectifs et des onze résultats escomptés qui sont décrits dans ce dernier. Chaque condition à instaurer est associée au résultat escompté auquel elle contribue. L'échéancier précise la période au cours de laquelle seront réalisées les principales activités devant permettre d'instaurer les conditions voulues. Les moyens financiers correspondants figurent dans le budget de l'OMM, qui est lui aussi présenté en fonction des résultats escomptés.

Pour garantir le suivi des réalisations, chaque condition à instaurer est liée à un ou plusieurs objectifs de performance clés qui sont réalistes et dépourvus d'ambiguïté et qui concernent davantage les activités proprement dites que les résultats.

Le Plan opérationnel du Secrétariat comprend quatre chapitres, deux annexes, des références et une liste d'acronymes et d'abréviations.

Le premier chapitre (Introduction) présente l'objet du Plan opérationnel du Secrétariat, ses liens avec le Plan stratégique et avec le budget axé sur les résultats, les programmes de l'OMM, la manière dont ceux-ci sont administrés et la structure du Secrétariat de l'OMM.

Les programmes scientifiques et techniques de l'OMM ainsi que les services d'appui aux programmes sont décrits dans le chapitre 2 (Plan opérationnel 2008-2011 par programme) selon la présentation adoptée dans le sixième Plan à long terme. On expose leur finalité, leurs objectifs et leurs liens avec les résultats escomptés, les éléments qui les composent et les instances qui les administrent, les orientations et les directives particulières qu'ils reçoivent éventuellement des organes constituants de l'OMM. Ce chapitre précise également les modalités envisagées au sein de chaque Programme pour recueillir l'information nécessaire au suivi des réalisations et l'analyser par rapport aux objectifs de performance clés. Un tableau récapitule, pour chacun des programmes, les conditions à instaurer en vue d'atteindre les différents résultats escomptés, l'échéancier établi, les objectifs de performance clés et les principales activités prévues. L'annexe concerne la mise en œuvre des programmes avec un budget à croissance nominale nulle.

Le chapitre 3 (Activités transsectorielles) énumère les programmes, activités et projets transsectoriels en cours et à venir. L'instauration des conditions à instaurer décrites au chapitre 2 du présent document exigeant bien souvent une approche multidisciplinaire et multisectorielle, les activités associées nécessitent l'apport de plusieurs programmes de l'OMM et, pour certains projets,

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

une collaboration et une concertation avec d'autres organisations internationales concernées par les disciplines relatives au temps, au climat et à l'eau. En conséquence, nombre de ces activités sont de nature transsectorielle et doivent être réalisées en recourant à des méthodes de gestion adaptées, novatrices et souples.

Le Programme spatial de l'OMM (PSOMM) et le Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC) ont été créés par le Quatorzième Congrès en tant que grands programmes transsectoriels dotés de leurs propres ressources humaines et financières. Les autres activités/projets transsectoriels évoluent constamment, certains prenant fin alors que d'autres s'amorcent en fonction des développements et des besoins apparus dans les divers secteurs. Par conséquent, dans cette première version du Plan opérationnel du Secrétariat, les activités transsectorielles sont décrites de manière qualitative. On s'appuiera sur l'expérience acquise et sur les résultats de la surveillance de la performance dans les futures révisions du Plan pour inclure les moyens mis en oeuvre et donner une description cohérente, axée sur les ressources, des plans relatifs aux programmes transsectoriels. Dix activités transsectorielles (dont le PSOMM et le PRRC), représentant l'état actuel des progrès accomplis, sont décrites dans le chapitre 3.

Le chapitre 4 (Surveillance et évaluation) définit l'objet des activités prévues à cet égard. Il expose la nature et les caractéristiques du contrôle de la gestion et de la surveillance/évaluation de l'action du Secrétariat, ainsi que les rôles et responsabilités de la direction/direction générale, des administrateurs de programmes, du personnel affecté aux projets et du Bureau du contrôle interne. On y propose également une structure pour évaluer l'exécution des programmes correspondant à l'ampleur de la nouvelle démarche de planification à long terme au sein de l'Organisation.

## Chapitre 1 Introduction

### 1.1 **Objet du Plan opérationnel du Secrétariat de l'OMM et ses liens avec le Plan stratégique et avec le budget axé sur les résultats**

Le Plan opérationnel du Secrétariat est issu de la planification stratégique au sein de l'OMM, qui fixe les grands objectifs et les principales stratégies de l'Organisation par un processus continu de préparation, d'exécution, d'évaluation et d'actualisation quadriennale, et qui donne lieu à la production de trois documents de fond, à savoir:

**Le Plan stratégique de l'OMM**, qui énonce les orientations et les priorités de l'Organisation au plus haut niveau;

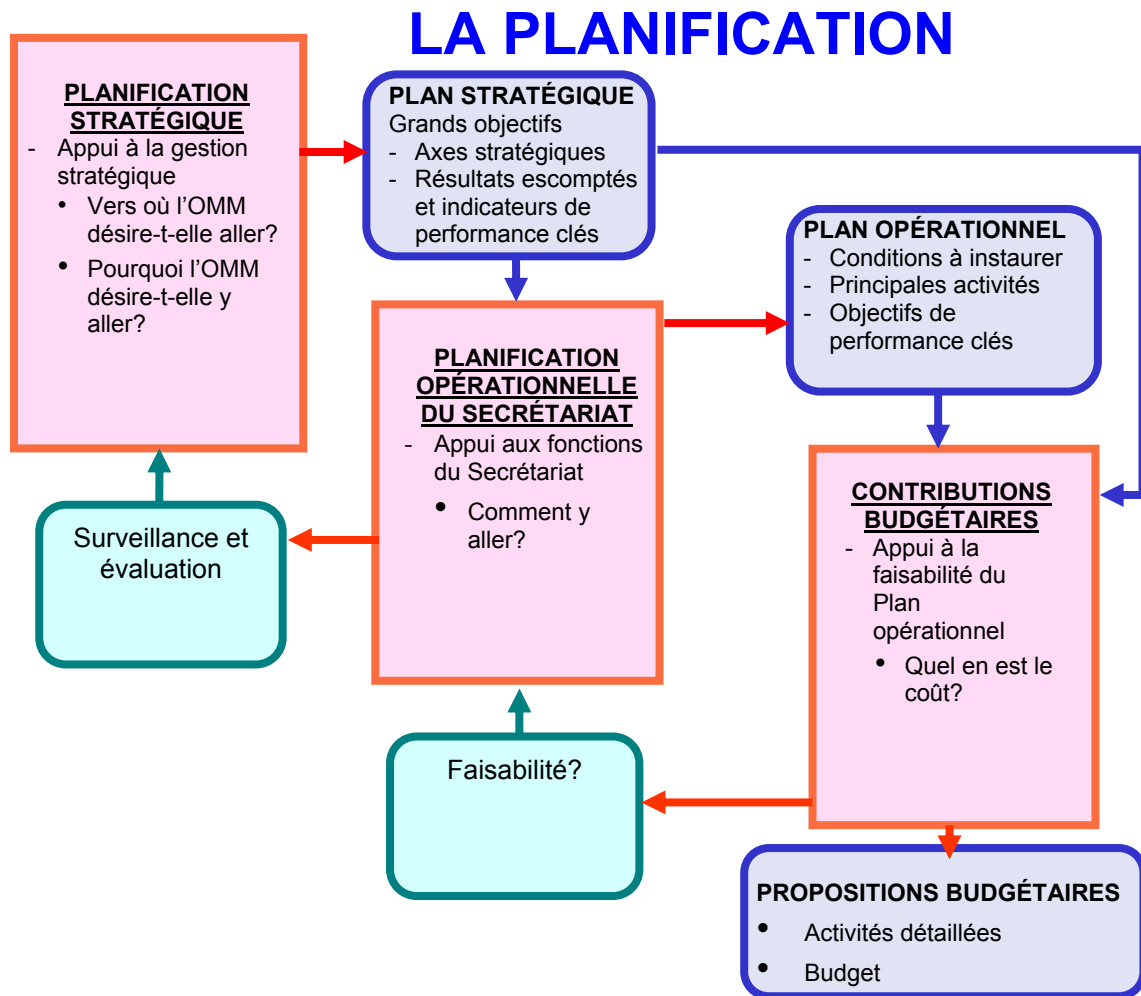
**Le Plan opérationnel de l'OMM**, qui traduit l'orientation stratégique en résultats précis et mesurables;

**Le Budget de l'OMM**, qui associe les résultats aux ressources.

La planification stratégique comprend également le Plan de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant l'exécution des programmes, qui rend compte des ressources, activités et produits des programmes de l'OMM et les évalue en fonction d'un ensemble de critères servant à mesurer les résultats et les effets dans le cadre du Plan stratégique de l'OMM.

La planification opérationnelle consiste à préparer pour chacun des programmes de l'Organisation des plans de fonctionnement interdépendants qui montrent comment seront mises en œuvre les stratégies pour accomplir la mission de l'Organisation et atteindre les grands objectifs fixés (tableau 1), ainsi que pour réaliser les onze résultats escomptés définis dans le Plan stratégique de l'OMM (Genève, mai 2007) (tableau 2). La démarche de planification est illustrée à la figure 1.

Figure 1: Planification au sein de l'OMM



Le présent document est issu de la phase initiale d'élaboration du Plan opérationnel de l'OMM. Centré sur l'exécution des programmes et sur les activités associées qui relèvent du Secrétariat, il est appelé dans la phase suivante à s'enrichir de l'apport des commissions techniques, des conseils régionaux et des comités directeurs des programmes mixtes auxquels participe l'OMM, de manière à constituer un plan opérationnel pour l'ensemble de l'Organisation. Enfin, on tiendra compte au cours de cette phase des enseignements et des résultats découlant de la première analyse de l'exécution du Plan opérationnel du Secrétariat (voir le chapitre 4) qui doit avoir lieu à mi-parcours, en 2009, dans le cadre d'un cycle d'évaluation biennale.

Le Plan opérationnel du Secrétariat repose sur les programmes de l'OMM. Il est aligné sur le Plan stratégique par le truchement des trois grands objectifs et des onze résultats escomptés qui sont décrits dans ce dernier. Chaque condition à instaurer est associée au résultat escompté auquel elle contribue. L'échéancier précise la période au cours de laquelle seront réalisées les principales activités devant permettre d'instaurer les conditions voulues. Les moyens financiers correspondants figurent dans le budget de l'OMM, qui est lui aussi présenté en fonction des résultats escomptés. Le Plan opérationnel du Secrétariat précise les objectifs de performance clés que devra atteindre le Secrétariat pour instaurer chacune des conditions définies, ainsi que les critères à employer pour mesurer les progrès accomplis. Il renferme les éléments suivants:

- **Les programmes, services d'appui aux programmes et activités transsectorielles**, qui déterminent précisément la manière d'atteindre les grands objectifs;

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

- **Les conditions à instaurer et les principales activités correspondantes**, qui aideront à atteindre les résultats escomptés relativement aux grands objectifs décrits dans le Plan stratégique;
- **Les objectifs de performance clés**, qui définissent les critères à employer pour apprécier les progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés pendant la période visée;
- **Les mécanismes de surveillance et d'évaluation**, qui concernent la mise en œuvre du plan opérationnel.

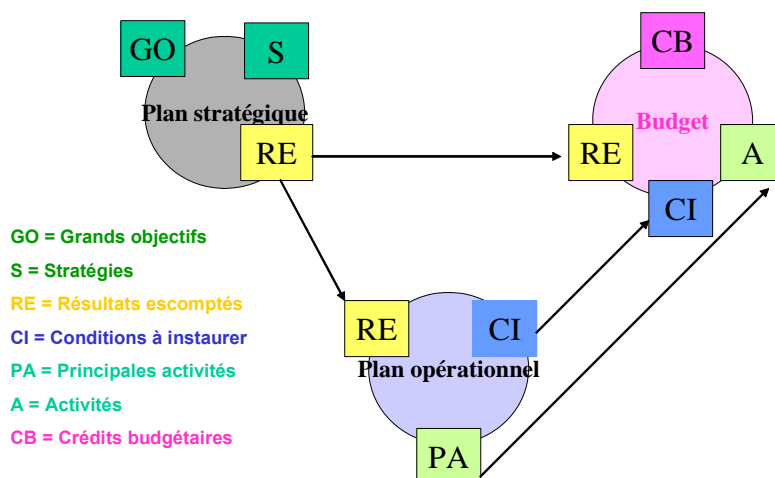
Le Plan stratégique et le Plan opérationnel du Secrétariat permettent d'affecter judicieusement les ressources. Pour cela, le Secrétariat détermine, en collaboration avec les conseils régionaux et les commissions techniques, les activités et initiatives très précises qui doivent être menées à bien pour atteindre les objectifs de performance clés énoncés dans le Plan opérationnel du Secrétariat, ainsi que les ressources nécessaires à cette fin. Ce processus dote le Secrétariat de l'OMM d'un budget quadriennal axé sur les résultats qui est aligné sur les résultats escomptés, les objectifs de performance et le Plan stratégique pluriannuel. Les principales caractéristiques de la budgétisation axée sur les résultats, telle qu'elle est réalisée au sein de l'OMM, sont les suivantes:

- **L'emploi d'un cadre logique permettant de prendre des décisions budgétaires** avisées, qui précise les objectifs visés, les résultats escomptés, les produits à fournir, les ressources nécessaires et les indicateurs de performance;
- **La justification des ressources par les résultats**, qui optimise l'emploi des moyens fournis et permet au Secrétariat de mieux répondre aux besoins des Membres;
- **La prise en compte de la performance** dans les décisions budgétaires, qui mesure les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de performance clés en fonction des moyens mis en œuvre.

La cohérence du processus de planification est assurée en reprenant les mêmes éléments fondamentaux dans les différents documents de planification, soit le Plan stratégique, le Plan opérationnel du Secrétariat et le budget axé sur les résultats (voir la figure 2).

Le Plan stratégique établit les grands objectifs et les résultats escomptés. Ces derniers déterminent la structure fondamentale du budget axé sur les résultats. Le Plan opérationnel du Secrétariat précise les conditions à instaurer et les principales activités que devra conduire chaque programme pour atteindre les différents résultats escomptés. Le budget axé sur les résultats met en relation les conditions à instaurer et les activités correspondantes avec les ressources financières à prévoir pour faciliter la mise en œuvre. Le diagramme qui suit présente les éléments essentiels que l'on retrouve dans le Plan stratégique, le Plan opérationnel du Secrétariat et le budget axé sur les résultats, à savoir les résultats escomptés, les conditions à instaurer, les principales activités et les crédits budgétaires.

Figure 2: Liens entre le Plan stratégique, le Plan opérationnel du Secrétariat et le budget axé sur les résultats



## 1.2 La structure et l'administration des programmes de l'OMM

L'Organisation s'acquitte de ses fonctions par le biais de dix grands programmes scientifiques et techniques (voir le chapitre 2).

Le Conseil exécutif, organe directeur de l'Organisation, est responsable devant le Congrès de la coordination des programmes et de l'utilisation des ressources budgétaires conformément aux décisions prises par ce dernier. Les 37 directeurs de Services météorologiques ou hydrométéorologiques nationaux qui le constituent se réunissent une fois par année pour examiner les activités conduites par l'Organisation et mettre en œuvre les programmes approuvés par le Congrès.

Les Membres sont rassemblés au sein de six conseils régionaux (Afrique, Asie, Amérique du Sud, Amérique du Nord-Amérique centrale-Caraïbes, Pacifique Sud-Ouest et Europe) qui coordonnent les activités météorologiques et connexes réalisées dans leurs régions respectives.

Les huit commissions techniques, formées d'experts désignés par les Membres, présentent au Congrès et au Conseil exécutif des recommandations sur les questions qui relèvent de leurs attributions et de leurs compétences propres, soit les systèmes de base, les instruments et les méthodes d'observation, les sciences de l'atmosphère, la météorologie aéronautique, la météorologie agricole, l'océanographie et la météorologie maritime (conjointement avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO), l'hydrologie et la climatologie.

**Le Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)** constitue l'épine dorsale des activités de l'Organisation. Avec ses centres de traitement des données, ses systèmes d'observation et ses moyens de télécommunications qu'exploitent les Membres, il procure les informations météorologiques et géophysiques connexes nécessaires pour assurer une assistance météorologique et hydrologique efficace dans tous les pays. Il englobe le Programme concernant les cyclones tropicaux, auquel plus de 60 pays participent, et le Programme des instruments et des méthodes d'observation destiné à favoriser l'essor et la normalisation des observations météorologiques et connexes.



**Le Programme climatologique mondial (PCM)** tend à enrichir les connaissances sur les processus climatiques par l'exécution de recherches coordonnées à l'échelle internationale, à surveiller en permanence les variations ou changements du climat et à promouvoir l'application de l'information et des services climatologiques au profit de la planification et du développement socio-économique. L'OMM, le Conseil international pour la science (CIUS) et la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO mettent conjointement en œuvre sa composante de recherche. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) coordonne les activités afférentes à l'évaluation des incidences du climat et aux stratégies de parade.

**Le Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)** vise à stimuler la recherche atmosphérique, en particulier par le truchement de la Veille de l'atmosphère globale (VAG), qui intègre les activités de surveillance et de recherche menées à bien dans le cadre du Système mondial d'observation de l'ozone et du Réseau de stations de surveillance de la pollution atmosphérique de fond, et permet de déceler les modifications de la composition de l'atmosphère. Le Programme comprend aussi la recherche sur la prévision du temps, le Programme de recherche en météorologie tropicale portant sur l'étude des moussons, des cyclones tropicaux, des systèmes météorologiques tropicaux pluvigènes et des sécheresses, et un programme sur la physique et la chimie des nuages et sur la modification artificielle du temps.

**Le Programme des applications météorologiques (PAM)** comprend quatre secteurs d'application des services et de l'information météorologiques qui revêtent un intérêt capital, à savoir: les services météorologiques destinés au public, la météorologie agricole, la météorologie aéronautique et, enfin, la météorologie maritime et l'océanographie. Il favorise la mise en place des infrastructures et services nécessaires dans ces secteurs au profit des pays Membres. Une étroite coopération dans le domaine de la météorologie aéronautique est instaurée avec divers partenaires, notamment l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Association du transport aérien international (IATA). En ce qui concerne la météorologie maritime et l'océanographie, l'OMM travaille en étroite collaboration avec la COI de l'UNESCO et avec l'Organisation maritime internationale (OMI).

**Le Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (PHRE)** est consacré à l'évaluation du volume et de la qualité des ressources en eau et vise à répondre aux besoins de la société, à atténuer les risques liés à l'eau et à préserver ou améliorer l'environnement mondial. Il porte aussi sur la normalisation de tous les aspects des observations hydrologiques et le transfert organisé de techniques et méthodes hydrologiques. Ce programme est étroitement coordonné avec le Programme hydrologique international de l'UNESCO.

**Le Programme d'enseignement et de formation professionnelle (ETRP)** garantit l'avenir en aidant les pays Membres à se procurer le personnel qualifié indispensable – météorologistes, hydrologues, ingénieurs et techniciens. Il a des liens étroits avec tous les autres grands programmes scientifiques et techniques de l'Organisation.

**Le Programme de coopération technique (PCOT)** a pour objet essentiel de combler le fossé entre les SMHN des pays développés et ceux des pays en développement. L'Organisation aide ainsi ses Membres, en particulier les moins avancés d'entre eux, à se doter de services et d'une infrastructure présentant une grande valeur socio-économique. Elle y parvient en mobilisant des ressources auprès d'organismes nationaux et internationaux pour réaliser des projets de développement, en administrant le Programme de coopération volontaire, en démontrant les avantages socio-économiques que procurent les services météorologiques, hydrologiques et connexes, en organisant des réunions et en favorisant la collaboration régionale.

**Le Programme régional (PR)** intéresse les autres grands programmes de l'OMM menés dans les diverses régions et porte sur des questions d'ordre météorologique ou hydrologique et autres questions géophysiques particulières à une région ou à un groupe de régions. Il sert de cadre pour l'élaboration de la plupart des grands programmes de l'OMM et pour leur mise en œuvre aux échelles nationale, sous-régionale et régionale.

**Le Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC)** est un vaste programme transsectoriel qui vise à étendre les capacités des Membres dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes en élargissant et en intégrant davantage la contribution des SMHN à la sécurité et au bien-être des populations, ainsi qu'à leurs moyens de subsistance et leur développement socio-économique. Il coordonne pour cela les activités menées par le biais des programmes, commissions techniques, conseils régionaux et Membres de l'OMM en ce qui concerne, notamment, les systèmes d'alerte précoce multidanger, l'analyse et la cartographie des dangers associés au temps, au climat et à l'eau, l'évaluation des risques sectoriels et la fourniture de produits et services de prévision spécialisés répondant aux besoins des clients. Il renforce aussi les partenariats et la coopération avec les parties prenantes dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes aux échelles nationale, régionale et internationale. Le Programme procure également des conseils et un appui dans le but de favoriser la participation des SMHN à la coordination et à la planification des mesures nationales de réduction des risques de catastrophes, sur le plan de la gestion, de l'organisation et des opérations, et aux interventions de l'OMM à la suite d'une catastrophe.

**Le Programme spatial de l'OMM (PSOMM)** contribue au développement de la composante spatiale du Système mondial d'observation de la VMM ainsi qu'aux autres programmes que soutient l'Organisation et aux systèmes d'observation associés. Il procure constamment des données, produits et services en provenance des satellites opérationnels et des satellites de recherche-développement, et facilite et encourage un plus large accès à ces données, produits et services et leur utilisation adéquate dans le monde entier.

### 1.3 Le Secrétariat de l'OMM\*

Le Secrétariat se trouve à Genève. L'Organisation a ouvert des bureaux régionaux et sous-régionaux dans plusieurs parties du monde et s'est dotée de deux bureaux de liaison, l'un à New York, l'autre à Bruxelles. Le Secrétaire général, élu par le Congrès, dirige le Secrétariat et nomme l'ensemble du personnel. Conformément aux règlements établis par le Congrès, et sous réserve de l'approbation du Conseil exécutif, il nomme également le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général.

Le Secrétaire général est aidé dans l'exercice de ses fonctions par le Comité exécutif de gestion, le Comité de direction formé de tous les directeurs, les organes administratifs et les comités directeurs internes spécialisés, les comités consultatifs et les groupes de coordination et équipes spéciales qui étudient les sujets nouveaux et les questions transsectorielles.

Le Secrétaire général adjoint est responsable de la coordination générale des programmes scientifiques et techniques, y compris l'appui aux commissions techniques, tandis que le Sous-Secrétaire général s'occupe avant tout de la coopération régionale, des activités de formation, de la planification stratégique, des services linguistiques, publications et conférences, et de la coordination de l'assistance procurée au Congrès, au Conseil exécutif et aux structures régionales.

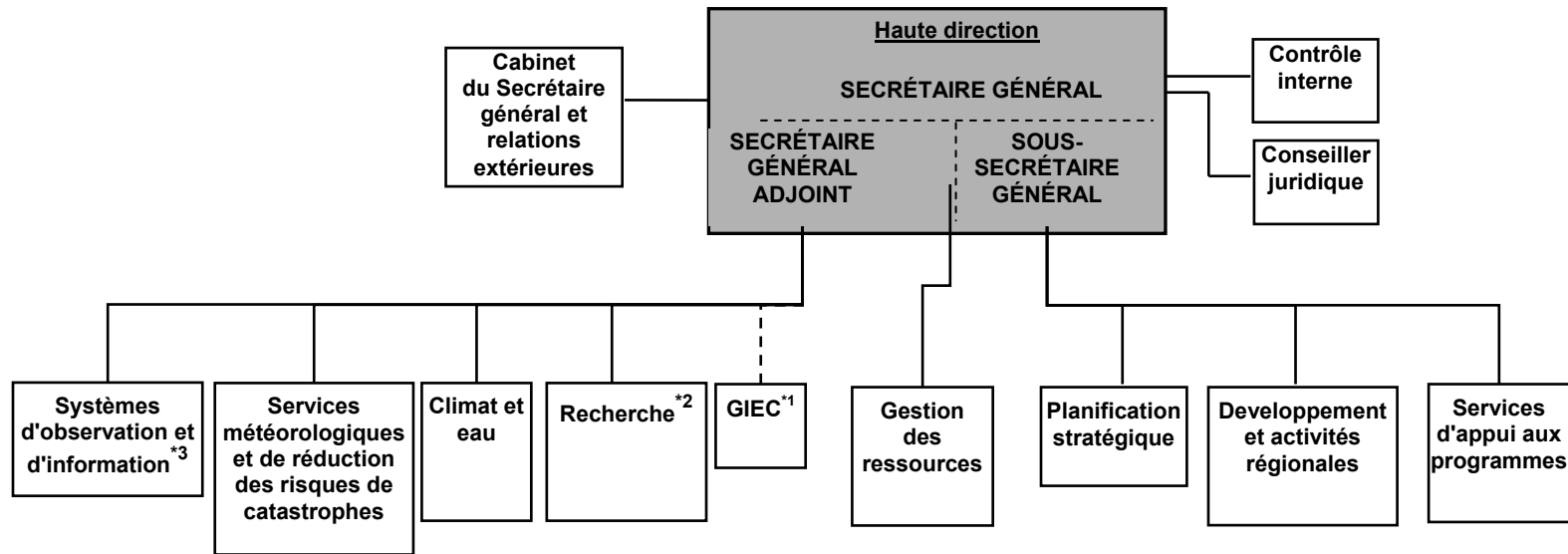
Les organes suivants relèvent directement du Secrétaire général: Cabinet du Secrétaire général et Département des relations extérieures, Département de la gestion des ressources, Bureau de la planification stratégique, Bureau du contrôle interne et Conseiller juridique.

L'organigramme du Secrétariat est présenté à la figure 3.

---

\* Cela concerne la structure du Secrétariat qui était en place en mai 2007. La nouvelle structure est entrée en vigueur en janvier 2008.

Figure 3: ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT DE L'OMM



\*1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, coparrainé par l'OMM et le PNUE

\*2) Comprend le Groupe mixte de planification du Programme mondial de recherche sur le climat, coparrainé par l'OMM, le CIUS et l'UNESCO/COI

\*3) Comprend le Bureau mixte de planification du Système mondial d'observation du climat, coparrainé par l'OMM, le CIUS, le PNUE et l'UNESCO/COI

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

Tableau 1: Grands objectifs (Plan stratégique de l'OMM pour la période 2008-2011)

- I. Diffuser en temps voulu des prévisions et messages d'alerte plus précis et plus fiables concernant les phénomènes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement;
- II. Améliorer la fourniture, au public, aux administrations et aux autres utilisateurs, d'informations et de services relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement;
- III. Fournir des conseils et avis scientifiques et techniques à l'appui de l'élaboration des politiques, de la prise de décisions et de la mise en œuvre des objectifs de développement convenus sur le plan international et des accords multilatéraux.

Tableau 2: Axes stratégiques, résultats escomptés et indicateurs de performance

Axes stratégiques	Résultats escomptés et indicateurs de performance
<p><b>Développement et application de la science et des technologies</b></p>	<p><b>I Les Membres sont en mesure de produire de meilleures prévisions et de meilleurs avis météorologiques:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Précision des prévisions météorologiques; précision et délai d'anticipation des avis;</li> <li>2. Nombre de Membres fournissant des prévisions à un, deux, trois et quatre jours.</li> </ol>
	<p><b>II Les Membres sont en mesure d'établir de meilleures prévisions et évaluations climatologiques:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de Membres en mesure de fournir des prévisions saisonnières et climatologiques à l'échelle nationale;</li> <li>2. Nombre de Membres échangeant des prévisions saisonnières et climatologiques avec les SMHN d'autres Membres;</li> <li>3. Nombre de centres climatologiques régionaux établis dans les Régions de l'OMM.</li> </ol>
	<p><b>III Les Membres sont en mesure d'établir de meilleures prévisions et évaluations hydrologiques:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de Membres dotés de mécanismes permettant d'améliorer la prévision des crues grâce à la collaboration entre les SMHN et aux mesures prises au sein de leur propre SMHN;</li> <li>2. Délai d'anticipation et précision des prévisions hydrologiques;</li> <li>3. Nombre de Membres en mesure d'entreprendre des évaluations nationales des ressources en eau.</li> </ol>
	<p><b>IV Les systèmes d'observation de l'OMM sont intégrés:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualité des observations;</li> <li>2. Accès des Membres de l'OMM et des utilisateurs externes à des observations utiles;</li> <li>3. Franchissement des étapes vers l'intégration.</li> </ol>
	<p><b>V Le Système d'information de l'OMM est élaboré et mis en œuvre:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Respect des échéances fixées par le Quinzième Congrès;</li> <li>2. Nombre d'arrangements d'interopérabilité conclus entre les centres de l'OMM et avec des partenaires extérieurs;</li> <li>3. Nombre de fonctions différentes, notamment consultation de données et recherche d'informations.</li> </ol>
<p><b>Fourniture des services</b></p>	<p><b>VI Les capacités des Membres sont renforcées en matière d'alerte précoce multidanger et de prévention des catastrophes:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de SMHN disposant de systèmes d'alerte précoce renforcés dans les domaines météorologique, climatologique et hydrologique – éventail plus large de dangers pris en considération, délai d'alerte plus court ou précision accrue des alertes – ou renforcement de la coopération avec les organismes de protection civile;</li> <li>2. Gamme des risques météorologiques, climatologiques et hydrologiques pris en considération dans les systèmes d'alerte précoce;</li> <li>3. Nombre de SMHN participant à des réunions ou à des activités relatives à l'évaluation, à la réduction ou au transfert des risques au niveau national.</li> </ol>

**Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Résultats escomptés et indicateurs de performance</b>
<b>Fourniture des services (suite)</b>	<p><b>VII Les capacités des Membres sont renforcées en matière de fourniture et d'utilisation des applications et des services relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de Membres ayant entrepris ou utilisé des études sur les avantages socio-économiques des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et de contrôle de la qualité de l'air;</li> <li>2. Nombre de Membres faisant état de bénéfices accrus procurés par les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques aux groupes d'utilisateurs;</li> <li>3. Nombre de Membres visant et assurant une plus grande efficacité en matière de gestion intégrée des crues.</li> </ol>
<b>Partenariat</b>	<p><b>VIII Les produits sur le temps, le climat et l'eau sont largement utilisés dans la prise de décision et mis en application par les Membres et les partenaires:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Utilisation des rapports, bulletins, déclarations et autres documents par les décideurs;</li> <li>2. Nombre de partenariats actifs entre l'OMM et les institutions des Membres, le système des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des ONG et le secteur privé;</li> <li>3. Nombre de nouveaux produits requis par les organisations partenaires demandant à bénéficier du soutien, des conseils et des compétences de l'OMM.</li> </ol>
<b>Renforcement des capacités</b>	<p><b>IX Les SMHN des pays en développement, en particulier les moins avancés, sont en mesure de mieux remplir leur mandat:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de SMHN des pays les moins avancés procurant des informations sur le temps, le climat et l'eau à l'appui des politiques et plans nationaux en matière de développement;</li> <li>2. Nombre de projets de renforcement des capacités destinés à améliorer l'infrastructure des SMHN;</li> <li>3. Nombre de pays en développement et de PMA bénéficiant d'activités de formation et de réunions techniques propres à renforcer les capacités institutionnelles et nombre de spécialistes participant chaque année à ces activités.</li> </ol>
<b>Gestion efficace et bonne gouvernance</b>	<p><b>X Les organes constituants fonctionnent de façon rationnelle et efficace:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualité des services techniques (interprétation, installations, services de conférence) mesurée par la satisfaction des Membres;</li> <li>2. Qualité des services fonctionnels (documents, exposés présentés aux organes constituants) mesurée par la satisfaction des Membres;</li> <li>3. Coût des sessions des organes constituants.</li> </ol>
	<p><b>XI L'Organisation est gérée et supervisée de façon rationnelle et efficace:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisation par le Secrétariat des objectifs convenus se rapportant aux services d'appui aux programmes;</li> <li>2. Opinion du Commissaire aux comptes, des conseils régionaux, des commissions techniques et des organes subsidiaires du Conseil exécutif;</li> <li>3. Proportion des recommandations en matière de contrôle ayant été appliquées par le Secrétariat pour une gestion plus efficace et rationnelle des activités.</li> </ol>

## Chapitre 2 Plan opérationnel 2008-2011 par programme

L'OMM s'acquitte de ses fonctions par le biais de dix grands programmes scientifiques et techniques. Ces derniers sont conçus pour permettre à l'ensemble des Membres de fournir et de recevoir toute une gamme de services météorologiques et hydrologiques et d'aborder une série de problèmes actuels et nouveaux. La réalisation de ces programmes obéit au principe, dont l'expérience a confirmé le bien-fondé, selon lequel l'existence d'un fonds commun de connaissances, alimenté par l'échange permanent d'informations météorologiques, hydrologiques et connexes entre les Membres et dans lequel chacun peut puiser, est profitable à tous. Ainsi, les programmes de l'OMM permettent à chaque pays de fournir les services météorologiques et connexes requis de manière efficace et à un coût bien moindre que s'il ne pouvait compter que sur lui-même.

### 2.1 Programme de la Veille météorologique mondiale

#### 2.1.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés

Le Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM) coordonne l'infrastructure mondiale et le fonctionnement des systèmes de base qui servent à produire des observations et produits de prévision météorologiques et à échanger l'information pertinente. Les SMHN sont ainsi en mesure de fournir de manière efficace et durable des services de prévision et d'avis qui contribuent grandement à la sécurité et au bien-être des populations et qui favorisent l'essor économique des nations. L'infrastructure, les systèmes et les installations de la VMM appartiennent aux Membres, qui en assurent le fonctionnement. Les phénomènes météorologiques ignorant les frontières nationales; la coopération internationale s'impose, aucun pays n'étant en mesure de procurer seul l'ensemble des services météorologiques et connexes dont il est chargé.

Grâce à la VMM, tous les SMHN, les autres programmes de l'OMM et les organisations et programmes internationaux concernés peuvent:

- Recevoir ou obtenir des données d'observation de grande qualité, relevées *in situ* ou par télédétection et profiter des avancées dans les domaines du traitement des données et des prévisions météorologiques pour améliorer les prévisions, les messages-avis, les alertes et les informations connexes;
- Bénéficier de technologies, systèmes et méthodes scientifiques modernes, puissantes, compatibles et rentables qui respectent les normes et procédures internationales en matière d'observation, de prévision et d'échange d'information;
- Se préparer, émettre des avis et intervenir de manière efficace et rapide face aux dangers hydrométéorologiques, en particulier les cyclones tropicaux, et à certaines grandes catastrophes écologiques d'origine naturelle ou industrielle.

La VMM favorise et appuie les initiatives et programmes transsectoriels de l'Organisation. Elle encourage et soutient la mise en place du Système d'information de l'OMM (SIO), un système global qui dessert tous les programmes de l'OMM et les centres associés, les institutions d'enseignement et les établissements de recherche, et qui facilite le partage et la diffusion de l'information au profit des instances nationales et des organisations internationales.

Le Programme contribue aux résultats escomptés 1 (Les Membres sont en mesure de produire de meilleures prévisions et de meilleurs avis météorologiques), 4 (Les systèmes d'observation de l'OMM sont intégrés), 5 (Le Système d'information de l'OMM est élaboré et mis en œuvre), 6 (Les capacités des Membres sont renforcées en matière d'alerte précoce multidanger et de prévention des catastrophes) et 9 (Les SMHN des pays en développement, en particulier les moins avancés, sont en mesure de mieux remplir leur mandat s'agissant du temps, du climat et de l'eau).

## 2.1.2 Structure et administration du Programme

Le Programme de la VMM regroupe neuf sous-programmes:

- Le Système mondial d'observation (SMO);
- Le Système mondial de télécommunications (SMT);
- Le Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP);
- La gestion des données de la VMM (GD VMM);
- Les activités d'appui à la VMM (AA VMM), y compris le service d'information sur le fonctionnement de la VMM;
- Le Programme des instruments et des méthodes d'observation;
- Les activités d'intervention en cas d'urgence;
- Le Programme concernant les cyclones tropicaux (PCT);
- Les activités de l'OMM dans l'Antarctique.

C'est la Commission des systèmes de base (CSB) qui est responsable des aspects techniques du Programme de la VMM dans son ensemble. Elle mène ses travaux au sein d'un Groupe de gestion et de quatre groupes d'action sectoriels ouverts (GASO), à savoir le GASO des systèmes d'observation intégrés (SMO), le GASO des systèmes et services d'information (SMT et GD VMM), le GASO du système de traitement des données et de prévision (SMTDP et activités d'intervention en cas d'urgence) et le GASO des services météorologiques destinés au public (voir la description détaillée de ces services dans la section consacrée au Programme des applications météorologiques). Chaque GASO s'appuie sur des équipes d'experts et sur une équipe de coordination de la mise en œuvre pour définir les réalisations attendues et pour orienter la mise en œuvre globale. De plus, des rapporteurs et des coordonnateurs étudient des sujets précis, notamment ceux qui relèvent de programmes transsectoriels. La coordination avec les conseils régionaux est assurée par l'entremise des groupes de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM qui ont été établis dans les régions. Les présidents de ces groupes de travail, les coordonnateurs régionaux et les rapporteurs pour les composantes de la VMM dans l'Équipe de coordination de la mise en œuvre des systèmes et services d'information participent d'office aux sessions de la CSB afin que les plans et les besoins de leurs régions respectives soient convenablement pris en considération au sein de la VMM.

La responsabilité technique du Programme des instruments et des méthodes d'observation a été confiée à la Commission des instruments et des méthodes d'observation (CIMO). Celle-ci comporte un Groupe de gestion et trois groupes d'action sectoriels ouverts, soit le GASO des techniques d'observation en surface, le GASO des techniques d'observation en altitude et le GASO du renforcement des capacités. Chacun d'eux compte plusieurs équipes d'experts afin de produire les résultats attendus. La coordination avec les conseils régionaux s'effectue grâce aux rapporteurs pour les aspects régionaux de la mise au point d'instruments, de la formation connexe et du renforcement des capacités, aux rapporteurs régionaux pour le rayonnement solaire, aux centres régionaux d'instruments et aux centres radiométriques régionaux. Des coordonnateurs se chargent des questions particulières, notamment celles qui relèvent de programmes transsectoriels.

Les attributions de la CSB et de la CIMO sont exposées dans le Règlement général de l'OMM (Recueil des documents fondamentaux, OMM-N° 15).

En ce qui a trait aux activités d'intervention en cas d'éco-urgence nucléaire, l'OMM est membre du Comité interorganisations d'intervention à la suite d'accidents nucléaires qui, sous la coordination de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), s'occupe du Plan de gestion des situations d'urgence radiologique commun aux organisations internationales. L'OMM et l'AIEA ont pris des dispositions opérationnelles pour les interventions d'urgence dans le cadre des accords mondiaux et régionaux de l'Organisation. En collaboration avec l'Organisation du Traité



d'interdiction complète des essais nucléaires, le programme des activités d'intervention en cas d'urgence établit des procédures et règlements techniques à l'intention des centres de l'OMM concernés afin que soient fournis les résultats de modèles spécialisés à l'appui du régime de vérification du Traité.

Le Programme concernant les cyclones tropicaux comprend un volet général, qui est axé sur les méthodes et le transfert de technologie, et un volet régional, qui est centré sur les travaux de cinq instances régionales spécialisées. La coordination se fait par l'entremise des organes régionaux ci-après: le Comité des cyclones tropicaux relevant du CR I, le Comité des cyclones tropicaux relevant du CR V, le Comité des ouragans relevant du CR IV, le Comité des typhons CESAP/OMM et le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux. Chacun d'eux établit un plan ou un manuel d'opérations, afin de coordonner le fonctionnement du système de prévision et d'avis le plus efficace possible avec les installations en place, et détermine les plans à suivre et les modifications à apporter pour mieux répondre aux besoins des pays concernés.

C'est le Groupe de travail de la météorologie antarctique relevant du Conseil exécutif qui coordonne les activités de l'OMM dans l'Antarctique, selon les attributions qui lui ont été confiées dans la résolution 10 adoptée par le Conseil exécutif à sa cinquante et unième session.

### **2.1.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Congrès, le Conseil exécutif et les conseils régionaux déterminent l'orientation générale et les directives que doit suivre le Programme de la Veille météorologique mondiale. La CSB et la CIMO se chargent de la mise en œuvre dans leurs domaines respectifs et formulent des recommandations techniques pour approbation. Dans le souci d'assurer une collaboration, une coordination et un développement plus efficaces, le Conseil exécutif et le Congrès ont défini plusieurs domaines transsectoriels qu'ils ont confiés à la CSB. Ce sont:

- Le Programme spatial de l'OMM (décrit plus loin dans le document);
- Le Système d'information de l'OMM (SIO) qui, à l'initiative de la CSB, a été élaboré et mis en place en s'appuyant surtout sur les composantes GD et SMT de la VMM. Le Conseil exécutif a créé le Groupe de coordination intercommissions pour le SIO en vue de renforcer la coordination et d'élargir la participation de l'ensemble des commissions techniques et des conseils régionaux à la planification et à la mise en œuvre.

Le Conseil exécutif et le Congrès ont par ailleurs décidé que la CSB, la CIMO et le Programme de la VMM devaient jouer un rôle central dans plusieurs autres domaines, dont:

- Le Système mondial intégré d'observation de l'OMM;
- Le cadre de référence pour la gestion de la qualité;
- Le programme THORPEX;
- Les centres climatologiques régionaux (désignation au sein du SMTDP);
- Les centres radiométriques mondiaux (CRM), les centres radiométriques régionaux (CRR) et les centres régionaux d'instruments (CRI);
- Les comparaisons internationales d'instruments;
- L'Année polaire internationale (API);
- Les groupes de travail et groupes consultatifs relevant du Conseil exécutif et les équipes spéciales intercommissions au sein desquels la CSB et la CIMO sont officiellement représentées.

Le Conseil exécutif a institué le Groupe de travail pour le Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS) et le Système d'information de l'OMM (SIO) chargé de préparer un plan global d'élaboration et de mise en œuvre du WIGOS et d'assurer la coordination entre les plans du

WIGOS et du SIO en vue de mettre en place un système intégré de gestion de bout en bout des systèmes de l'OMM. La CSB et le Groupe de coordination intercommissions pour le système d'information de l'OMM contribueront à ces activités.

#### **2.1.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Une grande variété de moyens sont en place pour surveiller le fonctionnement du système de la VMM et de ses composantes, ce qui permet d'évaluer la performance du Programme, soit:

- Le rapport sur l'exécution du plan de la VMM, tous les deux ans;
- Le contrôle mondial du fonctionnement de la VMM, tous les ans;
- Le contrôle spécial du fonctionnement du SMT/RPT, tous les trimestres;
- L'analyse des résultats des contrôles et la détermination des points faibles;
- L'actualisation et l'analyse de l'information sur le fonctionnement de la VMM (réseaux d'observation, bulletins du SMT, etc.);
- Les rapports des grands centres de la CSB sur la qualité des données d'observation;
- Les résultats des comparaisons d'instruments;
- Les rapports de contrôle émanant des centres du SMTDP (CMN, CMRS, CMM);
- Les publications techniques de l'OMM, les rapports sur l'état du SMTDP y compris la PNT, selon les résultats d'enquêtes annuelles;
- Les publications de la série consacrée aux instruments et aux méthodes d'observation;
- Les rapports des CRM, des CRI et des CRR;
- Les rapports des équipes d'experts de la CIMO et de la COI;
- Les rapports des CMRS sur les produits et les capacités de prévision;
- Les résultats d'enquêtes spéciales sur la surveillance, à base de questionnaires;
- L'examen de l'état de mise en œuvre des composantes de la VMM réalisé par les GASO/équipes de coordination de la mise en œuvre, par les groupes de travail régionaux de la planification et de la mise en œuvre de la VMM et par les équipes d'experts concernées;
- L'examen réalisé lors des ateliers et des réunions de coordination des activités de mise en œuvre;
- L'étude de la correspondance des Membres;
- L'analyse des demandes d'information provenant de différents utilisateurs;
- Les rapports et études d'experts;
- La surveillance ou l'évaluation annuelle des activités dans l'Antarctique, en particulier la mise en œuvre des systèmes de base de la VMM.

Les groupes de gestion de la CSB et de la CIMO examinent régulièrement le travail accompli par les GASO et les équipes d'experts pour exécuter les tâches et programmes de travail qui leur incombent et prennent les mesures correctives qui s'imposent.

En ce qui concerne le PCT, les organismes régionaux revoient constamment le contenu de leurs plans ou manuels techniques et font rapport à l'instance dont ils relèvent. L'apport du Programme dans les régions est également mesuré lors des activités de formation et, avec l'aide des organismes hôtes et des participants, à l'issue des stages effectués par des prévisionnistes dans les grands centres.

#### **2.1.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## 2.2 Programme climatologique mondial et programmes climatologiques conjoints

### 2.2.1 Programme climatologique mondial

Le Programme climatologique mondial (PCM) formule des avis scientifiques faisant autorité sur le climat, sa variabilité et son évolution, et aide les Membres à mettre les données et les connaissances acquises au service du développement durable de leur pays. Il rassemble les moyens voulus pour lancer, coordonner et intégrer à l'échelle nationale et régionale la collecte des données, la surveillance, la recherche, la prévision, l'application et la formation. Le PCM favorise la coopération régionale et le renforcement des capacités dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Il assure la coordination des travaux qui sont conduits au titre de ses sous-programmes (voir le paragraphe 2.2.1.2) et la concertation avec les autres programmes et partenaires de l'OMM.

#### 2.2.1.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés

Le Programme aide les Membres et les organisations régionales et internationales à tirer parti de l'information climatologique pour réduire les répercussions néfastes de la variabilité du climat et des changements climatiques et mettre pleinement à profit le climat en tant que ressource, dans le but d'accroître la sécurité, la santé et le bien-être des populations, de réduire la pauvreté et de promouvoir un développement durable. Sous l'orientation de la Commission de climatologie (CCI), le PCM met notamment en œuvre le projet des Services d'information et de prévision climatologiques (CLIPS) et s'emploie, en collaboration étroite avec le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et d'autres partenaires internes et externes, à renforcer les capacités dont disposent les SMHN afin que ces derniers puissent produire des prévisions et évaluations climatologiques de plus en plus précises et fiables (**résultat escompté 2**). Par le biais des équipes d'experts de la CCI, il favorise par ailleurs la mise au point de services plus utiles et mieux adaptés aux besoins des utilisateurs, grâce à des efforts ciblés visant à comprendre l'intérêt que présentent les applications climatologiques pour le processus décisionnel dans les secteurs socio-économiques clés (**résultat escompté 7**). Ces efforts bénéficient des partenariats multidisciplinaires établis avec les instances nationales, régionales et internationales, des réseaux mis en place et de la coopération régionale (**résultats escomptés 2 et 7**). Par les nombreuses activités qu'il mène, y compris dans le domaine de la formation, le Programme stimule la coopération régionale et le renforcement des capacités dans les pays en développement, en particulier les moins avancés (**résultat escompté 9**). Les SMHN détiennent ainsi plus de moyens en matière d'alerte précoce multidanger et de prévention des catastrophes, ce qui améliore la prise de décision et accroît la capacité d'adaptation dans les secteurs socio-économiques les plus sensibles au climat (**résultat escompté 6**).

Par le biais du Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat, le PCM facilite les efforts déployés à l'échelle internationale pour effectuer l'archivage, la gestion et l'assurance/le contrôle qualité des métadonnées et données climatologiques anciennes qui ont été recueillies par divers systèmes mondiaux d'observation du climat. Il garantit la diffusion rapide de l'information aux Membres et entre ces derniers au moyen des systèmes de gestion des données les plus adéquats. Il procure aux SMHN une assistance relativement à certains aspects scientifiques et techniques des normes et besoins relatifs aux observations et aux réseaux d'observation. Le PCM diffuse par ailleurs des directives concernant les méthodes de calcul des paramètres et statistiques climatologiques, comme les valeurs normales, les valeurs extrêmes et les indices de changements climatiques. En collaboration avec d'autres programmes gérés ou coparrainés par l'OMM (SMOC et PMRC), il élabore des normes et des directives en ce qui a trait au volume, à la qualité et à la rapidité de diffusion des données nécessaires pour modéliser les processus climatiques et pour surveiller et évaluer la variabilité du climat, les changements climatiques et leurs effets (**résultat escompté 2**). Il coordonne les efforts internationaux en matière de surveillance de l'état du système climatique et produit pour l'OMM des évaluations faisant autorité sur l'état du système climatique mondial qui sont diffusées régulièrement ou à l'occasion dans des déclarations, des communiqués de presse et des rapports (**résultat**

**escompté 2).** Le Programme étend les capacités des Membres, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en les aidant à mettre en place des systèmes de gestion de bases de données climatologiques, à moderniser et mettre à jour ceux qui existent déjà et à recourir aux technologies modernes pour sauvegarder, conserver et numériser les archives climatologiques qui risquent de se détériorer ou d'être définitivement perdues (**résultat escompté 9**).

Le PCM permet à l'Organisation de s'acquitter de ses responsabilités en matière de coordination des activités internationales visant le climat. Il garantit la pleine participation de l'OMM à l'élaboration et la mise en œuvre des conventions des Nations Unies relatives au climat, y compris à l'Action 21 et aux options ou propositions différentes ou complémentaires découlant du Sommet mondial pour le développement durable et des objectifs du Millénaire pour le développement, mettant en avant la contribution des SMHN au processus (**résultat escompté 8**). Le Programme s'efforce de mieux faire comprendre les questions climatologiques aux Parties à ces conventions et d'accentuer le rôle joué par l'OMM dans ce domaine (**résultat escompté 8**). Il accroît en outre la notoriété de l'Organisation en resserrant la coopération avec les institutions des Nations Unies et les organisations internationales concernées (**résultat escompté 7**). Le PCM coordonne les travaux menés au sein des programmes de l'OMM, en particulier le Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC) pour ce qui est des catastrophes et des extrêmes climatiques, et au sein de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) et du Cadre d'action de Hyogo (**résultat escompté 8**). Il fait connaître au public les activités conduites par l'OMM dans le domaine du climat, ses initiatives connexes et les efforts internationaux destinés à résoudre les problèmes posés par la variabilité du climat et les changements climatiques, ainsi que la contribution de l'Organisation aux conventions des Nations Unies relatives au climat (**résultat escompté 8**). Enfin, il assiste la Commission de climatologie dans ses travaux en organisant les sessions de celle-ci, y compris les réunions de son Groupe de gestion et de son Équipe de mise en œuvre/coordination (**résultat escompté 2**), et en offrant des services de secrétariat à son président.

Le PCM aide les Membres à procurer au secteur agricole des services météorologiques et connexes propres à favoriser l'instauration de régimes d'exploitation durables et économiquement viables. Il tient les Membres au courant des progrès technologiques survenus dans le domaine de l'agrométéorologie et veille à ce que ces derniers soient appliqués concrètement par les services pertinents. Le Programme appuie les buts et les activités du PCM-Eau et s'attache à ce que tout affinement des connaissances, méthodes et compétences bénéficie également aux pays en développement et aux pays les moins avancés (**résultat escompté 3**). Il étudie plusieurs questions importantes sur le plan de la réduction des risques de catastrophes selon une approche multidanger intégrée qui englobe l'alerte précoce (**résultat escompté 6**).

Le Programme mondial d'évaluation des incidences du climat et de formulation de stratégies de parade (PMICSP) a pour fonction de mesurer l'impact du climat et de mettre au point des techniques d'adaptation. Ses travaux sont étroitement liés aux activités que mène le Programme mondial des applications et des services climatologiques (PMASC) pour élaborer des applications et services destinés à atténuer les effets néfastes de la variabilité du climat et des changements climatiques. Toutefois, c'est le PNUE qui est chargé de mettre en œuvre le PMICSP. L'initiative lancée par le PMASC pour l'étude des répercussions des phénomènes El Niño et La Niña, en vue d'établir un atlas des téléconnexions et des incidences du phénomène ENSO, intéresse le PCM au titre de ses activités d'appui à la réduction des risques de catastrophes (**résultat escompté 6**) et de l'amélioration des méthodes, de la fiabilité et de l'utilité des prévisions et des évaluations climatologiques (**résultat escompté 2**).

### **2.2.1.2 Structure et administration du Programme**

Le Programme climatologique mondial comprend:

- Le Programme mondial des applications et des services climatologiques (PMASC), y compris le projet CLIPS;
- Le Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat (PMDSC);
- Les activités de coordination dans le domaine du climat.

Les Membres fixent l'orientation du PCM par l'entremise du Congrès, du Conseil exécutif et des conseils régionaux. Pour sa part, la CCI guide les travaux du Programme au sein de GASO qui étudie les questions régionales par le biais d'équipes de mise en œuvre/coordination et les questions techniques par le biais d'équipes d'experts. Ces équipes, dont la composition est arrêtée par les Membres, analysent les sujets qui relèvent de leurs compétences. Leur action est orientée et évaluée par des groupes de gestion. La CCI compte également des équipes de mise en œuvre/coordination et participe aux travaux d'équipes spéciales intercommissions. Les activités exécutées par le Programme dans les différentes régions assurent l'interaction avec les conseils régionaux par le biais des commissions techniques, des groupes d'experts et des rapporteurs compétents.

### **2.2.1.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Congrès, le Conseil exécutif et les conseils régionaux déterminent l'orientation générale que doit suivre le PCM. En outre, les organismes qui coparrainent le GIEC, le SMOC et le PMRC examinent et approuvent les plans établis pour chacun de ces éléments. Le Programme prépare des documents et organise les réunions annuelles des groupes consultatifs relevant du Conseil exécutif afin de transmettre à ce dernier et au Congrès des recommandations visant l'efficacité des activités déployées à l'appui des SMHN dans le domaine du climat et de l'environnement. Une fois approuvées par le Conseil exécutif et le Congrès, ces recommandations sont reprises comme il convient lors des sessions des conseils régionaux et des commissions techniques, dans le souci de renforcer les liens avec le Programme. L'ensemble du processus fait partie intégrante des mécanismes généraux de gestion des programmes de l'OMM par lesquels les Membres se donnent des objectifs communs et élaborent et mettent en œuvre des plans pour les atteindre de manière prospective et stratégique.

### **2.2.1.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Les activités exécutées par le PCM au titre du PMASC, du PMDSC et des activités de coordination dans le domaine du climat seront évaluées en recueillant et analysant des données sur les indicateurs de performance clés préalablement fixés. Un mécanisme sera mis en place pour transmettre des informations sur les progrès qui ont été accomplis à la fin du premier exercice biennal. Les lacunes éventuelles seront cernées, leur origine sera précisée et des correctifs seront apportés au cours du deuxième exercice biennal. La performance du Programme sera mesurée par la manière dont auront été exécutées les activités inscrites au budget-programme de la période visée, à savoir: organiser et tenir des réunions et ateliers (équipes d'experts de la CCI, groupes de travail des questions relatives au climat, formations multidisciplinaires, etc.), participer aux activités des principaux partenaires et produire des publications. On comparera pour cela le nombre d'activités prévues dans le budget au nombre effectivement menées à bien, ce qui constituera l'un des critères de réussite. Par ailleurs, on évaluera l'utilité de ces activités pour les Membres, les institutions bénéficiaires et les partenaires en réalisant des enquêtes auprès des participants aux réunions et activités de formation et auprès des utilisateurs des publications, ainsi qu'en effectuant des missions dans les SMHN afin de recueillir des avis sur le terrain, en particulier pour ce qui est du renforcement des capacités (résultat escompté 9). Ces missions seront conduites en collaboration avec le Département de la coopération au développement et des activités régionales et avec les bureaux régionaux de l'OMM.

### **2.2.1.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## **2.2.2 Système mondial d'observation du climat**

### **2.2.2.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

La finalité du Système mondial d'observation du climat (SMOC) est de garantir que toutes les observations qui sont nécessaires pour étudier les questions climatiques sont convenablement définies, recueillies et transmises aux utilisateurs, dans l'optique du résultat escompté 2. Le SMOC s'emploie à améliorer l'efficacité et la portée des réseaux et systèmes opérationnels d'observation du climat et encourage la création de nouveaux systèmes là où l'infrastructure en place fait défaut. Il constitue également un cadre solide et systématique permettant d'intégrer, et d'améliorer au besoin, les systèmes expérimentaux d'observation dont disposent les pays et organismes participants. En combinant ainsi les éléments opérationnels et expérimentaux, on cherche à établir un système complet qui vise à satisfaire les exigences des utilisateurs des données et produits climatologiques, dans la ligne du résultat escompté 2. Les objectifs du SMOC sont poursuivis de concert avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les systèmes d'observation partenaires et les organismes de parrainage (résultat escompté 8).

### **2.2.2.2 Structure et administration du Programme**

La coordination des activités du SMOC est assurée par le Comité directeur, qui établit la vision d'ensemble et le champ d'application du Programme et qui fournit aux organisations participantes et aux organismes de parrainage des avis scientifiques et techniques sur la planification, la mise en œuvre et la poursuite du développement. Le Secrétariat du SMOC assiste le Comité directeur et ses groupes scientifiques et facilite la mise en œuvre, y compris la participation aux réunions et activités pertinentes des organismes de parrainage (OMM, COI, PNUE et CIUS) et des partenaires (GEO, GOOS, SMOT, CSOT, IGOS-P, etc.).

### **2.2.2.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le SMOC conduit ses travaux selon:

- Les mémorandums d'accord signés avec les organismes de parrainage (COI, PNUE, CIUS) et la CCNUCC, ainsi que les décisions prises par ces derniers;
- La résolution 9 (Cg-XIV) de l'OMM;
- La résolution 10 (Cg-XIV) de l'OMM;
- La résolution 3 (EC-LVII) de l'OMM;
- Les orientations formulées par le Comité directeur du SMOC.

### **2.2.2.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Le Secrétariat du SMOC suivra, pour le compte du Comité directeur, l'exécution et les réalisations du Programme relativement à l'ensemble des conditions à instaurer, par les moyens suivants:

- Le contrôle du fonctionnement des réseaux du SMOC;
- La communication de rapports sur l'état d'avancement du SMOC par les agents de mise en œuvre;

- La présentation régulière, en temps opportun, de rapports à la CCNUCC, aux organismes de parrainage du SMOC et aux partenaires de mise en œuvre, y compris une grande évaluation des progrès accomplis relativement au Plan de mise en œuvre du système mondial d'observation à des fins climatologiques dans le contexte de la CCNUCC qui doit être remise en 2009;
- L'analyse des engagements pris par les donateurs et les autres partenaires en ce qui a trait à la réalisation des plans d'action régionaux du SMOC.

#### **2.2.2.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

### **2.2.3 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat**

#### **2.2.3.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) évalue régulièrement l'information scientifique, technique et socio-économique permettant de comprendre dans quelle mesure l'activité humaine contribue aux changements climatiques, les incidences potentielles de ces changements et les stratégies d'adaptation et d'atténuation possibles. En outre, il soutient les travaux conduits dans le cadre de la CCNUCC en publiant des textes de méthodologies et des rapports spéciaux. Son travail d'évaluation est complété par des ateliers, des réunions d'experts et d'autres activités.

#### **2.2.3.2 Structure et administration du Programme**

Le GIEC est coparrainé par l'OMM et le PNUE, qui ont arrêté son mandat initial. Il détermine lui-même, en session plénière, sa structure, son programme de travail et son budget. Le GIEC fait rapport, par l'entremise de son président, aux organes directeurs de l'OMM et du PNUE. Il se compose actuellement de trois groupes de travail et d'une équipe spéciale chargée des inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Son Bureau réunit le président du GIEC, les trois vice-présidents, les coprésidents des trois groupes de travail et de l'Équipe spéciale, ainsi que les vice-présidents des groupes de travail. L'Équipe spéciale détient son propre Bureau.

#### **2.2.3.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Les organes constituants de l'OMM et le Conseil d'administration du PNUE ont formulé à l'occasion des orientations précises venant compléter le mandat initial confié au GIEC. Cependant, le Groupe a été encouragé ces dernières années à établir son propre programme de travail, qui a ensuite été approuvé par les organisations dont il relève. En outre, le Quatorzième Congrès a invité le GIEC à revoir ses attributions.

#### **2.2.3.4 Modalités de suivi des réalisations**

Le programme de travail du GIEC décrit les activités que doit réaliser le Groupe, par exemple les rapports à produire, leur ampleur et les dates auxquelles ils doivent être publiés. L'achèvement d'un rapport dans les délais prescrits sera considéré comme un résultat positif. La rapidité d'exécution est essentielle en la matière, surtout lorsqu'un document est préparé à la demande ou à l'invitation de la CCNUCC. La distribution des rapports et la diffusion à tous les groupes d'utilisateurs des résultats des évaluations sont déterminantes. Le GIEC a donc décidé d'étendre son programme de relations publiques et de communication en le dotant d'un budget plus conséquent et en recrutant un fonctionnaire chargé de l'information. Le travail en partenariat avec les organisations compétentes permettra d'améliorer la diffusion du fruit des travaux du GIEC.

### **2.2.3.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## **2.2.4 Programme mondial de recherche sur le climat**

### **2.2.4.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) a été créé en 1980. Composante essentielle du PCM, sa double finalité est de déterminer la mesure dans laquelle le climat peut être prévu et l'ampleur des effets que les activités humaines ont sur lui. Afin d'atteindre ces objectifs, le PMRC favorise et coordonne la recherche fondamentale pour mieux comprendre le comportement des différents éléments du système climatique, leurs interactions et les liens avec le système terrestre dans son ensemble et avec les besoins de la société.

Le Programme contribuera principalement au résultat escompté 2, comme suit:

- Les organismes responsables du PMRC approuvent les nouvelles orientations qui ont été formulées dans le cadre des projets et des organes de surveillance du PMRC afin que la recherche sur le climat réponde aux attentes des SMHN, des conventions (par exemple la CCNUCC, la Convention de Vienne et leurs protocoles), du GIEC et d'autres usagers finals;
- Les spécialistes s'entendent sur la façon de procéder pour mieux comprendre le climat et améliorer la qualité des prévisions à échéance moyenne, interannuelle et décennale;
- Le retraitement et la réanalyse des données, dont la coordination est assurée à l'échelle internationale, répondent aux besoins de la recherche;
- Les résultats de la recherche sont transmis à un vaste réseau d'utilisateurs et de parties intéressées par le biais de publications et de sites Web.

### **2.2.4.2 Structure et administration du Programme**

Le PMRC est parrainé et dirigé conjointement par l'OMM, le Conseil international pour la science (CIUS) et la COI de l'UNESCO. Le Comité scientifique mixte formule les orientations générales et les buts du Programme et appuie la coordination internationale des travaux de recherche.

### **2.2.4.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

C'est le Comité scientifique mixte, nommé conjointement par les trois organismes de parrainage, qui détermine le programme de travail du PMRC. L'OMM, la COI et le CIUS peuvent revoir et réorienter les plans de travail et le budget chaque année. L'exécution du programme et la détermination du budget du Fonds commun pour la recherche sur le climat relèvent de l'OMM, conformément au mémorandum d'accord signé entre les organismes de parrainage.

### **2.2.4.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Les plans de travail du PMRC comprennent un appui important à un grand nombre de réunions, ateliers et conférences scientifiques. Le Secrétariat du Programme suit de près le déroulement de ces activités et veille à ce que les résultats soient diffusés dans des rapports, récapitulatifs de recommandations et d'actions, bulletins électroniques et pages Web. Il est également à l'écoute des besoins du monde scientifique et transmet les suggestions de modification du programme de travail au Comité scientifique mixte, lequel soumet ses recommandations sur l'orientation générale du Programme à l'approbation des organismes de parrainage.



#### **2.2.4.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

### **2.3 Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement**

#### **2.3.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE) comprend deux grands volets, le Programme de la Veille de l'atmosphère globale (VAG) et le Programme mondial de recherche sur la prévision du temps (PMRPT), dont l'objectif commun est de favoriser au sein des Membres la recherche visant à améliorer les systèmes d'observation et de prévision du temps, du climat, de la qualité de l'air et d'autres paramètres de l'environnement. Ces deux programmes sont de plus en plus liés depuis que l'on apprécie mieux l'impact de la composition chimique de l'atmosphère sur le temps et le rôle important que la modélisation est appelée à jouer dans la prévision du climat et de la qualité de l'air à toutes les échelles spatiales, de la ville à la planète. Le PMRPT appuie une initiative de recherche sur la prévision du temps (THORPEX) qui est réalisée essentiellement par le biais d'activités extrabudgétaires des Membres dont les travaux dans ce domaine avaient besoin d'une coordination plus étroite, d'un renforcement des capacités à l'échelle mondiale et d'une plus large diffusion.

La finalité du PMRPT est d'appuyer les travaux de recherche qui concourent aux buts suivants:

- Élaborer des techniques de prévision, rentables et perfectionnées, en particulier pour les conditions et systèmes météorologiques à fort impact, et en favoriser l'application généralisée par les Membres;
- Soutenir la Stratégie de prévention multirisques de l'OMM, qui vise à réduire de moitié, au cours de la décennie 2010-2019, le nombre de décès provoqués par les catastrophes naturelles d'origine météorologique, hydrologique et climatologique par rapport à la moyenne calculée sur la période 1995-2004, grâce à l'amélioration des systèmes d'alerte précoce des conditions météorologiques à fort impact;
- Permettre aux gouvernements, aux sociétés et aux secteurs économiques de tirer pleinement parti de l'information météorologique et climatologique lors de la prise de décisions importantes;
- Démontrer les améliorations apportées à la prévision des phénomènes et systèmes météorologiques à fort impact en mettant à profit les progrès de la recherche fondamentale et ceux réalisés dans la conception des réseaux d'observation, les techniques d'assimilation des données et de modélisation, et les systèmes d'information;
- Démontrer les avantages que procure à toutes les sociétés le perfectionnement des systèmes de prévision à l'échelle mondiale, à moyenne échelle et à échéance immédiate.

Ces buts seront atteints en réalisant des activités de recherche et de renforcement des capacités dont les objectifs seront les suivants:

- Produire des prévisions météorologiques fiables à des échéances suffisantes pour faciliter la prise de décision (jusqu'à 14 jours) en recourant aux techniques de prévision d'ensemble probabiliste et en affinant la paramétrisation des processus de convection, des nuages, de la formation des précipitations et du forçage radiatif induit par les aérosols, l'ozone et les gaz à effet de serre persistants;

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

- Élaborer en temps opportun des avis météorologiques exacts dans une forme qui permette de les utiliser facilement dans les outils d'aide à la prise de décision;
- Évaluer l'incidence des prévisions météorologiques et des résultats connexes sur l'élaboration de stratégies d'atténuation des effets des dangers naturels;
- Mieux comprendre les éléments qui influent, de l'échelle mondiale à régionale, sur la formation, l'évolution et la prévisibilité des systèmes météorologiques;
- Contribuer à l'expansion du SMO de la VMM en mettant au point des systèmes interactifs de prévision et d'assimilation des observations particulières;
- Perfectionner les outils d'aide à la prise de décision qui utilisent les produits avancés de prévision et montrer les avantages directs qu'ils procurent aux secteurs socio-économiques;
- Démontrer et vérifier de manière objective que l'exactitude des prévisions météorologiques s'est améliorée;
- Veiller à ce que tous les Membres puissent bénéficier des progrès accomplis au sein du PMRPT en organisant et dirigeant des projets et des activités de formation avec les autres programmes de l'OMM.

Le but ou la mission du Programme de la Veille de l'atmosphère globale est de promouvoir l'application des connaissances sur la chimie de l'atmosphère en vue de:

- Réduire les risques naturels auxquels sont exposées les sociétés et répondre aux exigences des conventions relatives à l'environnement;
- Améliorer la capacité de prévoir le climat, le temps et la qualité de l'air;
- Contribuer aux évaluations scientifiques réalisées à l'appui des politiques sur l'environnement en
  - Conservant et utilisant de longues séries d'observations de la composition chimique de l'atmosphère et de certaines de ses caractéristiques physiques, à l'échelle du globe;
  - Insistant sur l'assurance et le contrôle de la qualité,
  - Procurant des produits et services utiles qui répondent aux besoins des utilisateurs.

Les grands objectifs à long terme de la VAG sont exposés dans la Stratégie IGACO (WMO/TD-N° 1235) et dans le Plan stratégique de la VAG pour la période 2008-2011 (WMO/TD-N° 1384):

- Détection des tendances à long terme de la concentration des gaz à effet de serre et des aérosols qui est imputable aux activités humaines et qui est associée aux changements climatiques excédant la variabilité naturelle du climat;
- Production de meilleures évaluations environnementales en ce qui a trait au climat, à la qualité de l'air, à l'appauvrissement de la couche d'ozone et au transport à grande distance de polluants entre les régions;
- Meilleure quantification des sources de pollution et des trajectoires suivies dans l'atmosphère vers des récepteurs sensibles situés sous le vent;
- Étude de problèmes persistants dans le domaine de la chimie de l'atmosphère en examinant les champs fiables de concentration mondiale de certaines variables chimiques et d'aérosols à différentes altitudes;
- Amélioration de la prévision de l'intensité du rayonnement ultraviolet à la surface de la Terre dans les zones peuplées et les régions reculées;
- Observation directe des panaches produits par les feux de forêt, les tempêtes de poussière, les éruptions volcaniques et d'autres phénomènes d'envergure;
- Affinement des prévisions régionales du temps et de la qualité de l'air et fourniture de telles prévisions dans les régions qui n'en disposent pas encore.

Le PRAE contribue à l'atteinte des résultats escomptés 1 à 9.

### **2.3.2 Structure et administration du Programme**

C'est la Commission des sciences de l'atmosphère (CSA) qui est responsable des aspects techniques du Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement. Elle mène ses travaux au sein d'un Groupe de gestion et de deux GASO, celui de la pollution de l'environnement et de la chimie de l'atmosphère, qui comprend la VAG, et celui du Programme mondial de recherche sur la prévision du temps, qui inclut le projet THORPEX, les prévisions immédiates, la vérification, les prévisions météorologiques à moyenne échelle et la recherche en météorologie tropicale. Chaque GASO s'appuie sur des groupes de travail, des groupes consultatifs scientifiques et des équipes d'experts pour exécuter les activités prévues. Les attributions de la CSA sont exposées dans le Règlement général de l'OMM (Recueil des documents fondamentaux, OMM-N° 15). Le rôle joué par le PRAE a été examiné par le Congrès et précisé dans la résolution 14 (Cg-XV).

### **2.3.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Congrès, le Conseil exécutif et les conseils régionaux déterminent l'orientation générale et les directives que doit suivre le PRAE. La CSA se charge de la mise en œuvre et formule des recommandations techniques. Partageant l'avis formulé par la CSA à sa quatorzième session, le Conseil exécutif a estimé à sa cinquante-huitième session que cette dernière devrait élargir son champ d'action compte tenu des derniers progrès accomplis au sujet des modèles très complets du système terrestre élaborés pour toute une série d'applications des prévisions, notamment en ce qui concerne la composition chimique de l'atmosphère, des nouveaux efforts consentis pour la mise au point de systèmes d'observation interactifs et des méthodes de prévision d'ensemble employées pour obtenir des prévisions météorologiques probabilistes. Le Congrès (Cg-XV 3.3.1.5) a approuvé la décision adoptée par la CSA, à sa quatorzième session, d'élaborer et de mettre en œuvre, par le biais du Groupe d'action sectoriel ouvert du PMRPT, un plan stratégique pour la création d'un nouveau Programme mondial de recherche sur la prévision du temps qui intégrerait les activités des Membres de l'OMM consacrées au programme THORPEX, à la météorologie tropicale, aux prévisions météorologiques à moyenne échelle, aux prévisions immédiates, à la vérification et aux avantages sociétaux et économiques avec celles des partenaires en matière de recherche mondiale sur les prévisions et d'observation de la Terre.

### **2.3.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Les plans stratégiques détaillés serviront à suivre les réalisations du PRAE. Les progrès accomplis et les ajustements à apporter seront examinés lors des réunions annuelles ou semestrielles des comités directeurs scientifiques du GASO de la pollution de l'environnement et de la chimie de l'atmosphère (pour ce qui est de la VAG) et du GASO du Programme mondial de recherche sur la prévision du temps. En outre, le Programme rendra compte des réunions tenues et des rapports ou bulletins produits.

### **2.3.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## **2.4 Programme des applications météorologiques**

### **2.4.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme des applications météorologiques (PAM) facilite l'utilisation de la météorologie au profit de la protection des personnes, des moyens d'existence et des biens, de la santé et de la qualité de la vie, de la sécurité sur terre, en mer et dans les airs, de la croissance économique et de la protection de l'environnement.

Les objectifs généraux du Programme sont les suivants:

- Promouvoir et faciliter la fourniture au public, aux gouvernements et à d'autres clients, dans le monde entier, de services météorologiques, climatologiques et environnementaux connexes de plus en plus profitables, au service d'objectifs économiques, sociaux et culturels nationaux et d'un développement durable;
- Coordonner et faciliter le bon emploi des données et informations relatives aux conditions météorologiques, aux océans et à l'environnement naturel connexe afin de transmettre des avis exacts et fiables des phénomènes extrêmes liés au temps, à l'eau et à l'environnement naturel connexe, partout dans le monde.

Par le biais du Programme des services météorologiques destinés au public (PSMP), le PAM s'attache à soutenir et coordonner la prestation de services au grand public, essentiellement par le biais des médias, et aux usagers de secteurs socio-économiques tels que l'agriculture, l'énergie, le développement humain, l'aviation civile et les opérations maritimes, y compris l'utilisation viable et efficace des ressources du milieu naturel. Il contribue également à la réduction des risques de catastrophes, de manière que les activités pertinentes menées au sein des programmes scientifiques et techniques de l'OMM soient bien intégrées. On aidera les SMHN à améliorer la qualité et la fourniture des services météorologiques au grand public, dans le souci d'accroître la protection des personnes, des moyens d'existence et des biens. Des orientations sont données sur la manière d'employer au mieux ces services. Les Membres bénéficient d'une aide pour démontrer la pertinence des services procurés à divers secteurs socio-économiques et déterminer leur valeur et leur utilité. Cette composante du Programme contribue ainsi aux résultats escomptés 6, 7 et 9.

Par le biais du Programme de météorologie agricole (PMAg), une assistance est procurée aux Membres pour la fourniture de services agrométéorologiques et connexes de pointe et leur mise à profit par le secteur agricole. Des efforts particuliers sont déployés afin que les améliorations apportées aux connaissances, méthodes et compétences soient transmises aux pays en développement et aux pays les moins avancés. Les conditions à instaurer tiennent compte des dispositions pertinentes de la Déclaration de Hyogo et du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, ainsi que des questions relatives à la réduction des risques de catastrophes selon une approche multidanger intégrée visant à réduire les risques, y compris l'alerte précoce. Elles comprennent la mise au point et la fourniture de meilleurs outils, produits et services consultatifs (par exemple les bulletins agrométéorologiques) pour une production alimentaire durable, la conduite des travaux agricoles et la prise de décisions en matière de gestion, l'établissement des calendriers d'irrigation, le commerce des produits de base, la gestion des conditions météorologiques favorables aux incendies, la protection et la gestion des écosystèmes. Le PMAg favorise la planification et l'utilisation de techniques agricoles propices à une production alimentaire durable, en procurant de meilleurs systèmes de gestion des données météorologiques et climatologiques qui permettent d'établir rapidement des produits, analyses et prévisions facilitant la conduite des travaux agricoles et la prise de décisions en matière de gestion, l'établissement des calendriers d'irrigation, le commerce des produits de base, la gestion des conditions météorologiques favorables aux incendies et d'autres mesures de lutte contre les calamités, la protection et la gestion des écosystèmes. L'un des objectifs poursuivis est d'améliorer les messages-avis, les produits agrométéorologiques ainsi que les bulletins régulièrement établis par les Membres en mettant au point et en diffusant des outils et méthodes plus efficaces pour leur

préparation, par le biais du Service mondial d'information agrométéorologique (WAMIS) (**résultat escompté 7**). Il est impératif pour cela d'établir une collaboration étroite avec les autres organisations et initiatives internationales. Les conditions à instaurer contribueront aux résultats escomptés 3, 6, 7 et 8.

Par le biais du Programme de météorologie aéronautique (PMAé), on aidera les Membres à étendre l'application des services météorologiques dans le secteur aéronautique, notamment par les compagnies aériennes, l'aviation générale, les services de gestion de la circulation aérienne et les aéroports, dans le but de procurer dans le monde entier, en temps opportun et de manière viable et fiable, des services météorologiques adaptés, de grande qualité et présentant un bon rapport coût-efficacité à l'appui de la sécurité, la régularité et l'efficacité de la navigation aérienne. Les activités prévues comprennent une formation sur l'amélioration des prévisions météorologiques d'aérodrome, sur les phénomènes météorologiques dangereux en route, sur le recouvrement des coûts et sur la gestion de la qualité, l'application et l'utilisation des produits du Système mondial de prévisions de zone (SMPZ) et l'approfondissement de la compréhension et de la connaissance de l'impact de la circulation aérienne sur l'environnement. Par ailleurs, un appui est procuré à la mise en œuvre des nouvelles techniques et procédures exposées dans les règlements élaborés conjointement avec les groupes de travail et les équipes d'experts de l'OACI. Les conditions à instaurer au titre du Programme contribueront aux résultats escomptés 1, 8 et 9.

Par le biais du Programme de météorologie maritime et d'océanographie (MMOP), les Membres reçoivent une assistance et des orientations techniques afin de dispenser de meilleurs services, grâce au Système OMM de diffusion de renseignements météorologiques destinés à la navigation maritime relevant du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) et au Système d'intervention d'urgence en cas de pollution de la mer (SIUPM), et de concourir ainsi au renforcement de la protection des personnes et des biens en mer, à la sauvegarde du milieu océanique et marin et à la viabilité et l'efficacité des opérations maritimes. Cela inclut la promotion de la mise en place de réseaux d'observation des océans, la prévision des phénomènes météorologiques à fort impact au moyen de systèmes perfectionnés de PNT, la surveillance et la prévision des changements climatiques et de la variabilité du climat à échéance saisonnière à interannuelle, la gestion durable des ressources maritimes et, enfin, l'amélioration des services et des pratiques en matière de gestion des données dans le souci d'accroître les capacités d'interfonctionnement et la fourniture de données et de produits dans le cadre du SIO. Les conditions à instaurer dans ce domaine contribueront aux résultats escomptés 1, 2, 4, 5 et 7.

La collaboration avec le SMOC, le PMRC et la COI de l'UNESCO est indispensable pour coordonner et mener à bien les activités inscrites au Programme. S'agissant en particulier d'un système d'alerte en cas de catastrophes maritimes, l'OMM travaille de concert avec la COI et la SIPC. Les conditions à instaurer, à l'appui du résultat escompté 6, comprennent le recours accru au SIO, la coordination du déploiement de bouées océaniques et la mise en place de mécanismes coordonnés de diffusion des avis.

### **2.4.2 Structure et administration du Programme**

Le Programme des applications météorologiques est formé de quatre sous-programmes:

- Le Programme des services météorologiques destinés au public;
- Le Programme de météorologie agricole (voir également la section 2.2.1.1);
- Le Programme de météorologie aéronautique;
- Le Programme de météorologie maritime et d'océanographie.

C'est la Commission des systèmes de base qui est responsable des aspects techniques du PSMP. Elle a établi un GASO des services météorologiques destinés au public (voir le paragraphe 2.1.2), qui s'appuie sur plusieurs équipes d'experts et sur une équipe de coordination de la mise en œuvre pour définir les réalisations attendues et pour orienter la mise en œuvre globale. De plus, des groupes d'étude et des groupes d'experts ne relevant pas de la CSB complètent les activités

du GASO en aidant les SMHN à renforcer leurs capacités. La coordination avec les conseils régionaux est assurée par l'entremise de rapporteurs et, dans le cas de la Région VI, du Sous-groupe pour les aspects régionaux des services météorologiques destinés au public qui veillent à ce que les plans et les besoins de leurs régions respectives soient convenablement pris en considération au sein du PSMP.

La responsabilité technique du Programme de météorologie agricole a été confiée à la Commission de météorologie agricole (CMAg), qui compte plusieurs GASO. Les questions régionales sont examinées dans le cadre des équipes de mise en œuvre/coordination et par le biais des groupes de travail de météorologie agricole qui ont été constitués par chaque conseil régional.

La Commission de météorologie aéronautique (CMAé) se charge des aspects techniques du Programme de météorologie aéronautique. Elle s'est dotée de plusieurs équipes d'experts, réseaux et représentants qui étudient les questions concernant la formation, l'environnement, les nouveaux produits et modes de prestation des services aux usagers, les nouvelles formes symboliques, les systèmes de gestion de la qualité et le recouvrement des coûts de l'assistance météorologique à l'aviation. Une collaboration et une consultation étroites avec l'OACI sont essentielles pour appliquer les nouveaux règlements ou leurs dernières mises à jour, pour procurer des services améliorés et pour corriger les lacunes découvertes dans la prestation des services lors des mesures de supervision de la sécurité réalisées par l'OACI. Une réunion CMAé/OACI à l'échelon Division permet de réviser les exigences énoncées dans l'Annexe 3 de l'OACI / volume II du Règlement technique de l'OMM (OMM-N° 49) et de proposer de nouvelles dispositions réglementaires. L'appui administratif et organisationnel fourni au programme OMM de retransmission des données météorologiques d'aéronefs (AMDAR) est axé sur l'intégration de ce dernier dans le SMO de la VMM, comme en a décidé le Congrès à sa quatorzième session.

La Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) assume la responsabilité technique de toutes les questions relevant de ce domaine. Elle comporte un Comité de gestion, trois GASO spécialisés et un ensemble d'équipes d'experts et d'équipes spéciales subsidiaires, ainsi que deux équipes transsectorielles pour le renforcement des capacités et les besoins en matière de données de satellites. Le Comité de gestion et les groupes de coordination pour les domaines d'activité s'occupent des questions stratégiques, tout en veillant à l'exécution du plan de travail grâce aux équipes d'experts, à la réalisation de projets pilotes et à la collaboration instaurée avec d'autres programmes. La stratégie de la CMOM prévoit aussi l'examen régulier de ses programmes et réalisations, et l'ajustement de son plan de travail en fonction de l'évolution des besoins, des centres d'intérêt, des priorités et des moyens de la Commission.

### **2.4.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Congrès, le Conseil exécutif et les conseils régionaux déterminent l'orientation générale et les directives que doit suivre le Programme des applications météorologiques. La CSB, la CMAé, la CMAg et la CMOM se chargent de la mise en œuvre dans leurs domaines respectifs et formulent des recommandations techniques pour approbation.

La collaboration entre l'OMM et l'OACI repose sur les pratiques et directives découlant des attributions confiées à la CMAé et sur les dispositions des arrangements de travail passés entre les deux organisations (OMM-N° 60). Globalement, l'OACI définit les services météorologiques qui doivent être procurés à l'aviation civile pour répondre aux besoins des usagers, tandis que l'OMM spécifie les méthodes techniques et pratiques à suivre pour fournir ces services, ainsi que la formation que doit détenir le personnel.

En ce qui concerne la collaboration avec la COI de l'UNESCO, et plus particulièrement les modalités de travail de la CMOM, des recommandations techniques sont élaborées afin de mieux orienter les activités sur les besoins des utilisateurs et de cerner et déterminer les sujets à

approfondir en priorité. La CMOM est le principal organe consultatif de l'OMM et de la COI en la matière. Elle prépare des plans, propositions, règlements, textes d'orientation, etc. dans son domaine de compétence, pour examen et approbation par les organes directeurs.

#### **2.4.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Le PSMP réalise des enquêtes poussées sur les programmes nationaux de services météorologiques destinés au public, sur leurs forces et sur leurs faiblesses, par le biais de questionnaires. En outre, des enquêtes par sondage sont exécutées à l'échelle régionale afin de mesurer l'impact des activités du PSMP sur les programmes nationaux. Les résultats obtenus donnent une idée des avantages que retirent les utilisateurs de la mise en œuvre du Programme. Ils indiquent dans quels domaines les orientations, l'appui technique ou l'éducation sont insuffisants. Ils aident aussi à préciser la manière dont le Programme devra être développé de manière à mieux aider les Membres. Les enquêtes permettent de recueillir des informations sur la performance, par exemple:

- Les changements ou améliorations apportés aux catégories de produits diffusés par les SMHN;
- Le resserrement de la coopération entre les SMHN et les décideurs;
- L'amélioration des mesures prises à la suite de l'émission d'avis de temps violent par les SMHN;
- L'impact de l'affinement des techniques de présentation et de communication sur la fourniture des services;
- L'amélioration globale de l'image des SMHN dans le public et au sein des décideurs grâce aux mesures prises pour mieux former le personnel et lui faire apprécier le rôle qu'il joue en tant que fournisseur de services.

Tous les participants aux activités de formation du PSMP rendent compte de l'intérêt de l'enseignement dispensé et de l'usage qu'ils en font dans leurs services respectifs. Par ailleurs, les activités du Programme sont examinées par des équipes d'experts et des équipes spéciales, ainsi que par l'Équipe de coordination de la mise en œuvre des services météorologiques destinés au public qui relève de la CSB; les résultats sont exposés dans divers rapports.

L'efficacité des mesures de renforcement des capacités prises au titre du Programme de météorologie agricole est mesurée en suivant le nombre d'agrométéorologistes qui ont reçu une formation pour exécuter différentes tâches à l'échelle nationale et régionale. Toutes les activités réalisées par le Programme sont évaluées en fonction de leur apport aux résultats escomptés. On recueille pour cela régulièrement des informations auprès des participants aux activités de formation, aux conférences et aux colloques organisés par le Programme.

Des enquêtes semestrielles et quadriennales permettent d'évaluer globalement la mise en œuvre du Programme de météorologie aéronautique. Les résultats de la première enquête servent à revoir et ajuster la planification initiale et à garantir que tous les domaines prioritaires reçoivent l'attention voulue. Des questionnaires remis aux participants lors d'activités de formation offrent une autre occasion de suivre les activités relevant du Programme.

L'information transmise par les usagers (dans des questionnaires ou lors d'enquêtes) permet de s'assurer que le Programme de météorologie maritime et d'océanographie étudie bien les questions qui intéressent le monde maritime. Il est essentiel de poursuivre le programme global et systématique de surveillance à long terme sous sa forme actuelle (questionnaires et enquêtes). Par ailleurs, il est important d'accentuer et de faciliter le recueil d'informations auprès des utilisateurs internationaux (par exemple au moyen d'un questionnaire sur le Web).

#### **2.4.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

### **2.5 Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau**

#### **2.5.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (PHRE) encourage le recours à l'hydrologie dans le cadre d'une gestion intégrée des ressources en eau en vue de contribuer au développement durable, de faciliter la réduction des risques de catastrophes et d'appuyer la gestion rationnelle de l'environnement à l'échelle des pays, des bassins, des régions et du globe. Il élargit les moyens dont disposent les Membres, en particulier les pays en développement et les pays en transition sur le plan économique, grâce au transfert de technologie et aux mesures de renforcement des capacités, afin qu'ils puissent répertorier de manière continue et indépendante leurs ressources en eau et adopter des stratégies de gestion des risques de crue et de sécheresse. Enfin, il aide les Membres à procurer de meilleures informations, évaluations et prévisions hydrologiques destinées à une variété d'applications.

Le PHRE appuie les activités conduites par les Membres dans les domaines suivants:

- Surveillance de l'état des ressources nationales et, en conséquence, mondiales en eau douce;
- Mesure des éléments hydrologiques de base au moyen de réseaux de stations hydrologiques et météorologiques;
- Recueil, traitement, archivage, extraction et publication de données hydrologiques, y compris sur la qualité et le volume des eaux de surface et des eaux souterraines;
- Fourniture de données et d'informations utiles aux spécialistes de l'aménagement et de la gestion des ressources en eau;
- Gestion des risques de nature hydrologique, en particulier les crues et la sécheresse;
- Mise en place et exploitation de systèmes de prévision hydrologique;
- Intégration de l'information et des prévisions météorologiques et climatologiques dans la gestion des ressources en eau.

Le PHRE contribue aux résultats escomptés 3 (Les Membres sont en mesure d'établir de meilleures prévisions et évaluations hydrologiques), 6 (Les capacités des Membres sont renforcées en matière d'alerte précoce multidanger et de prévention des catastrophes), 7 (Les capacités des Membres sont renforcées en matière de fourniture et d'utilisation des applications et des services relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement), 8 (Les produits sur le temps, le climat et l'eau sont largement utilisés dans la prise de décision et mis en application par les Membres et les partenaires) et 9 (Les SMHN des pays en développement, en particulier les moins avancés, sont en mesure de mieux remplir leur mandat s'agissant du temps, du climat et de l'eau).

#### **2.5.2 Structure et administration du Programme**

La Commission d'hydrologie (CHy) oriente et surveille l'exécution du Programme. La mise en œuvre se fait dans le cadre de quatre sous-programmes dont les activités se complètent:

- Le Programme relatif aux systèmes de base en hydrologie;
- Le Programme relatif à la prévision hydrologique et à ses applications à la gestion des ressources en eau;



- Le Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrologie et de la mise en valeur des ressources en eau;
- Le Programme de coopération pour les questions relatives à l'eau.

### **2.5.2.1 Programme relatif aux systèmes de base en hydrologie**

Le Programme vise à donner aux SHN les orientations et l'appui dont ils ont besoin pour poursuivre et développer leurs activités touchant la fourniture de données et de produits, en mettant l'accent sur l'assurance de la qualité afin de favoriser une bonne utilisation des données et informations hydrologiques à l'appui d'un développement socio-économique durable. Il sert d'assise et de cadre à la plupart des activités scientifiques et techniques de l'OMM dans les domaines de l'hydrologie et des ressources en eau. Son champ s'étend à la collecte, la transmission et l'archivage des données, ainsi qu'à l'analyse de ces données en vertu d'un cadre défini de gestion de la qualité. Le Programme facilite l'évaluation et l'appréciation des avantages socio-économiques procurés par les données et informations hydrologiques, par les services relatifs à l'eau et par la diffusion d'avis. Il contribue également au renforcement des capacités des SMHN.

Les Membres peuvent ainsi procéder de manière plus utile et efficace à l'évaluation quantitative et qualitative de leurs ressources en eau, ce qui concourt à rationaliser la mise en valeur et à instaurer un développement durable. Le partage de l'information pertinente entre les pays est également encouragé.

On s'attachera, pendant la période 2008–2011, à préparer de nouveaux textes d'orientation et du matériel de formation sur les méthodes d'évaluation des ressources en eau et à soutenir l'utilisation de ces méthodes dans les pays en développement. Le cadre de gestion de la qualité aidera à renforcer la confiance accordée à l'information recueillie et à réduire les malentendus et les conflits portant sur les ressources communes. Il devrait être possible, dans ces conditions, d'effectuer des évaluations à l'échelle des bassins, des régions et de l'ensemble de la planète.

L'un des grands domaines d'activité du Programme est la mise en œuvre du Système mondial d'observation du cycle hydrologique (WHYCOS). Ce dernier appuie et étoffe les projets nationaux, régionaux et mondiaux destinés à orienter la collecte, la diffusion et l'archivage des données et informations en fonction des objectifs fixés, en recourant à la coopération internationale pour assurer le transfert de technologie et le renforcement des capacités, ainsi qu'en établissant des systèmes régionaux d'acquisition et de traitement des données. Le WHYCOS est exécuté par l'entremise d'une série de projets régionaux, appelés systèmes d'observation du cycle hydrologique (HYCOS), qui visent à satisfaire les besoins et les priorités des régions en suivant des directives et des normes communes. En favorisant la création de banques de données nationales, ces activités favoriseront une gestion intégrée des ressources en eau à l'appui d'une mise en valeur durable à l'échelle des pays, des bassins et des régions, et renforceront la gestion coopérative des bassins qui s'étendent sur plusieurs pays. Elles aideront également à réaliser des programmes mondiaux de recherche en permettant d'accéder à des données et informations historiques normalisées.

S'agissant du cadre global de gestion de la qualité, le Programme appuie l'adoption par les Membres de pratiques uniformes d'observation, de collecte, d'analyse et de gestion des données en produisant des règlements techniques, des manuels et des directives en collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et d'autres organismes semblables. Cela comprend la normalisation des procédures, en particulier lors de l'introduction de nouvelles techniques, et la création de mécanismes devant permettre aux pays en développement de respecter les exigences de qualité fixées.

La fourniture de produits et l'information du public en matière d'hydrologie et de ressources en eau occupent une place importante, de manière que les SHN puissent répondre aux attentes des utilisateurs. Le Programme appuie le rapprochement entre les SHN et les usagers, ainsi que l'élaboration de plans afin que les produits soient fournis rapidement, soient de bonne qualité et satisfassent les besoins exprimés.

La mise en œuvre du Programme permettra ce qui suit:

- Collecte, diffusion, archivage et analyse efficaces par les SHN de données hydrologiques de grande qualité;
- Fourniture en temps opportun de données et d'informations hydrologiques dont la qualité est suffisante pour répondre aux besoins des usagers;
- Préparation de produits hydrologiques en fonction des besoins nationaux;
- Existence de données répondant aux exigences de l'analyse et de la recherche à l'échelle mondiale et régionale;
- Mise en valeur durable des ressources en eau par l'utilisation des données et informations hydrologiques;
- Fourniture d'une assistance spéciale pour la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays les moins avancés.

### **2.5.2.2 Programme relatif à la prévision hydrologique et à ses applications à la gestion des ressources en eau**

L'objectif du Programme est de mettre en pratique les techniques de modélisation et de prévision hydrologiques, ainsi que les méthodes d'évaluation et de gestion des risques, dans le but de réduire les risques de catastrophes hydrologiques, de promouvoir et de soutenir l'adoption des méthodes de gestion intégrée des crues et de mieux comprendre les répercussions de la variabilité et de l'évolution du climat sur la gestion des ressources en eau.

Le Programme englobe ce qui, dans le PHRE, se rapporte à l'application des prévisions et des pratiques hydrologiques pour résoudre divers problèmes touchant à l'hydrologie et à la gestion des ressources en eau. Il organise des activités en faveur de la réduction des risques de catastrophes hydrologiques. On procédera par ailleurs à un examen des besoins opérationnels en matière de prévisions et d'avis. Le Programme permettra d'encourager et de faciliter la collaboration entre les SMN et les SHN et maintiendra des liens étroits avec le PCM, le PRRC et le PCT.

Un appui sera procuré à la mise au point ou l'amélioration de différentes techniques de prévision des phénomènes hydrologiques extrêmes, en particulier les crues et les sécheresses. L'accent sera mis sur la prévision de l'approvisionnement en eau et de l'écoulement d'étiage, en s'attachant aux conditions de sécheresse hydrologique. Le Programme soutiendra la préparation périodique de bulletins sur l'évolution probable des ressources en eau disponibles qui, tout comme les prévisions de crues, pourraient être diffusés dans les médias conjointement avec les prévisions météorologiques et les perspectives saisonnières. On veillera pour cela à approfondir la concertation entre les spécialistes de l'hydrologie, de la météorologie et de la climatologie.

Les activités entreprises dans le cadre du Programme seront, entre autres, axées sur le couplage de modèles perfectionnés de prévision numérique du temps avec des modèles hydrologiques en vue d'améliorer les prévisions à court terme. On évaluera le recours aux données obtenues à l'échelle mondiale et par télédétection, et les SHN seront informés de la possibilité de les obtenir. Les activités réalisées permettront aux SHN de fournir de meilleures prévisions météorologiques et hydrologiques à courte, moyenne et longue échéance. Divers projets pilotes nationaux relevant de l'Initiative sur la prévision des crues seront élaborés et exécutés.

Une attention particulière sera portée, au cours de la période 2008–2011, à l'élaboration de textes d'orientation sur l'application de stratégies de gestion des risques. Un appui sera procuré à l'évaluation des dangers liés à l'eau, à leur gestion et à la réduction des risques dans le cadre d'une approche multidanger. Les directives concernant la cartographie des risques de crue, incluant la production de documents d'information, élargiront les capacités d'évaluation et permettront au public de mieux connaître et de mieux comprendre les services de prévision et de gestion fournis dans ce domaine. Les pays en développement recevront une assistance pour planifier et préparer des campagnes locales de sensibilisation.

Les SHN bénéficieront de services consultatifs pour la formulation de stratégies et de politiques de gestion des crues privilégiant une approche intégrée. Le Programme aidera les Membres à créer un cadre propice à la gestion des crues au sein des SHN et des autres organismes compétents. On s'attachera surtout aux aspects économiques, sociaux, environnementaux et juridiques de la question. Cette activité aura lieu au cours des deux premières années, dans le cadre du Programme associé OMM/GWP de gestion des crues. Lorsque ce dernier aura pris fin, l'OMM continuera à procurer des services d'aide, y compris un appui aux SHN et aux autres organismes compétents, pour l'élaboration de stratégies de gestion intégrée des crues.

Un appui sera procuré à la communauté hydrologique afin d'étendre sa participation à l'étude et à la solution des problèmes environnementaux liés à la disponibilité et à la variabilité des ressources en eau et à l'interaction entre ces éléments et les processus climatiques, les pratiques d'utilisation des sols et d'autres activités humaines. Il s'agira notamment de mettre au point de meilleures méthodes scientifiques d'analyse des processus hydrologiques et d'encourager les études visant à mieux comprendre l'impact de la variabilité et de l'évolution du climat sur les ressources en eau.

On s'emploiera à préciser et mettre de l'avant l'utilité que peuvent présenter les données et l'information hydrologiques pour surveiller les facteurs environnementaux au vu de l'évolution des régimes hydrologiques. Ces activités se concentreront sur les bassins vulnérables, dans lesquels des modifications minimales des conditions hydrologiques peuvent avoir d'importantes conséquences sur les écosystèmes aquatiques et associés, comme les zones arides et semi-arides ou les bassins fluviaux et les aquifères soumis à de fortes influences anthropiques. Les SHN recevront des textes d'orientation sur les liens entre l'hydrologie, la viabilité écologique et les stratégies de gestion connexes qui les aideront à comprendre et exercer leur rôle en matière de protection et de restauration des écosystèmes.

La mise en œuvre des activités du Programme permettra ce qui suit:

- Amélioration de l'exactitude des prévisions hydrologiques;
- Perfectionnement des pratiques en matière de gestion des crues;
- Meilleure connaissance des dangers liés à l'eau;
- Meilleure gestion des risques hydrologiques;
- Meilleure compréhension et appréciation des effets de l'évolution du climat sur les ressources en eau.

### **2.5.2.3 Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrologie et de la mise en valeur des ressources en eau**

Ce Programme transsectoriel est étroitement lié aux deux précédents. Son principal objectif est de contribuer au développement rationnel et au bon fonctionnement des SHN, y compris par l'enseignement et la formation professionnelle, la gestion des risques hydrologiques, la sensibilisation du public à l'importance de l'hydrologie et la fourniture d'un appui par le biais d'activités de coopération technique. Il fournira aux SHN les orientations dont ceux-ci ont besoin pour améliorer leurs institutions et s'emploiera à élargir leurs capacités dans le domaine de l'évaluation des avantages économiques et sociaux des services qu'ils assurent.

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

Le Programme aidera les Membres à planifier, organiser et gérer leurs Services hydrologiques afin que ceux-ci puissent contribuer pleinement au développement durable de leur pays. Les différentes agences nationales œuvrant dans le secteur hydrologique seront invitées à coordonner davantage leurs activités, tant au plan national que régional, afin d'accroître les moyens disponibles pour l'évaluation des ressources en eau, la prévision ainsi que la réduction des risques de catastrophes. Des mesures seront notamment prises pour assurer une mise en réseau à l'échelle nationale et régionale et pour renforcer les liens avec les SMN. Pour ce faire, il sera fait directement appel aux informations et au savoir-faire disponibles au sein de l'OMM pour l'exécution de projets de coopération technique. La mise en œuvre des composantes régionales du WHYCOS servira aussi à intensifier la coopération multinationale en matière d'hydrologie opérationnelle.

Le Programme facilitera la conception, la mise à l'épreuve et l'échange des techniques d'hydrologie opérationnelle (logiciels, instruments, manuels techniques et généraux). Les buts sont de concevoir et d'appliquer de nouvelles méthodes, d'aider à renforcer le réseau des centres nationaux de référence du Système hydrologique opérationnel à fins multiples (SHOFM), plus particulièrement dans les pays en développement, et de promouvoir l'emploi de technologies modernes par le biais du SHOFM.

En étroite concertation avec le Programme d'enseignement et de formation professionnelle et en conformité avec la Stratégie de l'OMM en matière d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau, on procédera à l'inventaire systématique des besoins des SHN à cet égard, on comblera les lacunes décelées soit directement, soit par des activités de mobilisation des ressources, et on procurera des conseils et un appui pour l'élaboration de programmes d'enseignement et de cours adaptés. De même, des conseils et un appui seront fournis aux Membres qui organisent des cours nationaux, régionaux ou internationaux, compte tenu de la nécessité d'intensifier la formation dans le domaine de l'hydrologie, par le biais des centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM.

La mise en œuvre des activités du Programme permettra ce qui suit:

- Existence d'un personnel bien formé et compétent dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau;
- Fonctionnement efficace des SHN répondant aux attentes des utilisateurs de leurs services;
- Renforcement du transfert de technologie entre les pays;
- Meilleure appréciation, au sein des gouvernements et de la population, de l'importance et du rôle des SHN.

### **2.5.2.4 Programme de coopération pour les questions relatives à l'eau**

Le Programme a pour objectif d'accroître l'efficacité des activités des SHN et de renforcer leur notoriété par le biais d'une collaboration interinstitutions dans le domaine de l'eau. La finalité est de conforter le rôle éminent que joue l'OMM dans les activités internationales axées sur la gestion des ressources en eau et les dangers hydrologiques, en particulier les crues et la sécheresse, selon une approche intégrée. On s'efforce par ailleurs d'élargir l'utilisation des données et informations hydrologiques pour résoudre différents problèmes relatifs à l'environnement.

Le Programme apportera son soutien aux agences internationales des bassins fluviaux et aux organisations non gouvernementales et internationales dans leurs activités d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau. Il vise notamment à ce que les SHN puissent remplir leur rôle et contribuer aux travaux des agences internationales des bassins fluviaux et à favoriser le partage des données et de l'information entre les divers pays concernés. Il comprend également des activités conjointes et une collaboration avec des organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine scientifique et technique.

L'un des grands aspects du Programme sera de veiller à ce que l'OMM collabore et coordonne son action avec les autres organisations concernées par les questions relatives à l'eau par différents moyens: participation active aux activités de l'ONU-Eau, coparrainage d'activités exécutées par les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, participation aux réunions des organismes de l'ONU, appui et concours aux activités des associations techniques, des agences régionales et des organisations responsables des bassins hydrographiques. Le Programme assurera la coopération souhaitable avec les institutions des Nations Unies qui mettent en œuvre des programmes pour l'eau et maintiendra en particulier des liens étroits avec l'UNESCO. Il aidera l'OMM à participer à un large éventail d'activités internationales. Ce faisant, le Programme aidera à élargir le rôle joué par l'Organisation au sein du système des Nations Unies et à créer des partenariats efficaces à l'échelle internationale sur les questions relatives à l'eau.

La mise en œuvre des activités du Programme permettra ce qui suit:

- Renforcement de la collaboration entre l'OMM et les agences internationales des bassins fluviaux;
- Intensification de la collaboration avec les autres organismes de l'ONU, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales;
- Prise de conscience accrue des problèmes relatifs à l'eau au niveau mondial;
- Coordination des activités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau.

### **2.5.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Congrès, le Conseil exécutif et la Commission d'hydrologie adoptent des décisions et des recommandations qui ont une incidence directe sur la gestion et l'exécution du PHRE. Pour leur part, les conseils régionaux interviennent surtout en décidant de créer des groupes de travail d'hydrologie et des ressources en eau, dont les activités sont largement soutenues par le Programme.

La CHy est l'organe constituant chargé de l'orientation générale et de la supervision du PHRE. Au cours des intersessions, ces fonctions sont assurées par une communication bilatérale constante entre le président de la Commission et les membres du Groupe de travail consultatif.

Dans le cadre de ses attributions, la CHy formule des orientations et des directives concernant la gestion et l'exécution du Programme. De même, les décisions ou recommandations de ses organes subsidiaires influent sur la mise en œuvre. L'appui procuré aux travaux des organes subsidiaires et des autres groupes établis par la Commission est fondamental pour assurer une bonne gestion et l'exécution efficace du Programme.

Certains organes subsidiaires du Conseil exécutif prennent des décisions qui infléchissent la mise en œuvre. Les questions relatives à l'eau étant de nature transsectorielle par essence, la Commission ou ses représentants sont tenus de participer à de nombreuses activités, notamment au sein des équipes spéciales intercommissions, qui orientent la gestion et l'exécution.

Pour ces différentes raisons, une certaine souplesse est de mise dans l'administration et la réalisation du Programme afin de fournir l'appui voulu aux activités pertinentes pendant toute la période 2008-2011, y compris celles découlant des orientations et directives que donneront les organes constituants de l'OMM après 2007.

### **2.5.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Il serait difficile d'évaluer l'efficacité et l'incidence de l'action entreprise en l'absence de données de référence et de ressources pour mesurer les résultats de manière approfondie. Par ailleurs, il convient de rappeler qu'il n'est pas facile d'apprécier l'impact des activités du PHRE à l'échelle

nationale étant donné que vingt-trois organismes de l'ONU travaillent dans le domaine des ressources en eau, en s'attachant à divers aspects de ces questions. En conséquence, une méthode de suivi limitée, reposant sur la réalisation d'enquêtes lors des réunions de la CHy et des groupes de travail d'hydrologie régionaux serait adoptée pour mesurer le degré de satisfaction des correspondants de l'OMM dans les pays.

### **2.5.5 Mise en œuvre du Programme**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme.

## **2.6 Programme d'enseignement et de formation professionnelle**

### **2.6.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme d'enseignement et de formation professionnelle (ETRP) a pour vocation de renforcer les compétences professionnelles des personnels des Membres, en particulier de leurs SMHN, afin que ceux-ci soient en mesure de s'acquitter comme il convient de leurs principales responsabilités et des responsabilités connexes qui leur incombent et de remplir les nouvelles fonctions découlant des progrès réalisés et de l'évolution des exigences. La principale stratégie consiste à travailler en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, les établissements de formation, le milieu de l'enseignement, les médias et le secteur privé afin que les Membres, en particulier leurs SMHN, puissent combler leurs besoins de formation à moindre coût.

Le Programme favorise la prestation d'une formation de base et spécialisée et élargit la fourniture de matériel didactique et de services consultatifs avec un bon rapport coût-efficacité, de manière que les Membres puissent plus facilement procurer des produits de qualité et dispenser des services améliorés au public, aux gouvernements et aux autres utilisateurs. Les réalisations attendues, à l'appui du résultat escompté 7, sont les suivantes:

- Amélioration de l'évaluation des besoins de formation et capacités des Membres et, par conséquent, de la planification des services offerts par l'OMM en ce qui a trait aux matières enseignées, au niveau de la formation, aux ressources didactiques, à la langue d'instruction, aux catégories de personnel à former, aux particularités régionales et à l'équilibre géographique;
- Renforcement des capacités des SMHN des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), en ce qui a trait à la planification de la mise en valeur de leurs ressources humaines et à l'accomplissement de leur mandat;
- Amélioration de la gestion des établissements de formation nationaux et régionaux et des compétences des instructeurs nationaux sur le plan de l'aménagement des programmes d'enseignement et des méthodes d'apprentissage, grâce à une formation sur la gestion, la conception des programmes d'enseignement et les techniques d'apprentissage;
- Extension des moyens dont disposent les centres régionaux et nationaux de formation professionnelle de l'OMM pour élaborer leurs programmes de formation par la fourniture de publications didactiques et de services consultatifs, y compris la production et l'échange/le partage élargi de documents de formation et la réalisation de projets d'enseignement à distance et d'apprentissage en ligne.

En aidant à coordonner les aspects internationaux de la formation en météorologie, en climatologie, en hydrologie et dans les disciplines connexes, le Programme permet de tirer pleinement parti des moyens de formation qui existent dans le monde entier, tout en veillant à combler les lacunes et à éviter les chevauchements inutiles à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Ce faisant, l'ETRP contribuera de manière notable au résultat escompté 9, comme suit:

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

- Amélioration des capacités, connaissances et compétences du personnel technique et d'encadrement des SMHN, en particulier ceux des pays les moins avancés, par une formation de base et spécialisée en météorologie et en hydrologie;
- Élargissement des connaissances des étudiants et du grand public sur le temps, le climat et l'eau, les avantages socio-économiques qui leur sont associés et les répercussions des catastrophes naturelles grâce à des activités d'enseignement et de vulgarisation portant sur la météorologie, l'hydrologie et les disciplines connexes;
- Amélioration des capacités de gestion des directeurs de pays en développement qui viennent d'entrer en fonction, au moyen de visites de familiarisation dans d'autres SMHN et au Secrétariat de l'OMM.

### 2.6.2 Structure et administration du Programme

Le Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle relevant du Conseil exécutif oriente l'exécution du Programme. En tant qu'organe de contrôle, il transmet ses avis au Conseil exécutif sur tous les aspects de l'enseignement et de la formation professionnelle en météorologie, en hydrologie et dans les disciplines connexes. L'ETRP est formé de quatre sous-programmes dont les buts sont les suivants:

**Mise en valeur des ressources humaines** – évaluer les besoins actuels et futurs des Membres en météorologie, en hydrologie et dans les disciplines connexes et tirer pleinement parti des moyens, possibilités et programmes de formation qui existent à l'échelon national, régional et international;

**Activités de formation** – améliorer l'efficacité et l'utilité du processus de formation en météorologie, en hydrologie et dans les disciplines connexes, qu'il s'agisse d'un enseignement de base ou spécialisé, par différents moyens, dont la planification, la réalisation et l'évaluation des activités, la fourniture d'une formation aux instructeurs et au personnel d'encadrement, l'aménagement de programmes d'enseignement, le recours aux techniques modernes d'enseignement et d'apprentissage, y compris les ressources en ligne, l'élargissement des aptitudes en matière de communication et de présentation et la mise sur pied de centres de formation;

**Bourses d'études** - faciliter l'obtention de la première qualification puis la spécialisation des personnels de la météorologie, de l'hydrologie et des disciplines connexes par le biais de programmes de formation individuelle ou en groupe, y compris des formations de courte durée en gestion et des visites de familiarisation destinées aux cadres des SMHN;

**Appui aux activités de formation entreprises au titre d'autres grands programmes de l'OMM** – assurer l'intégration des activités de formation spécialisée qui sont offertes par les différents programmes de l'Organisation pour suivre les progrès scientifiques et s'adapter aux nouvelles priorités dans leurs domaines de responsabilités respectifs.

Les fonctions remplies par le Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle s'apparentent dans une certaine mesure à celles qu'assument les commissions techniques pour les différents programmes techniques de l'OMM. Le Groupe d'experts se réunit tous les deux ans en plénière; ses attributions sont exposées dans la résolution 2 (EC-LIX) adoptée par le Conseil exécutif à sa cinquante-cinquième session.

Le Programme doit travailler en étroite collaboration avec un vaste réseau d'établissements d'enseignement établis dans le monde entier, en particulier les CRFP-OMM et les centres de formation des Membres, notamment leurs SMHN. La Conférence permanente des directeurs des établissements de formation professionnelle relevant des Services météorologiques nationaux (SCHOTI) facilite cette collaboration par les évaluations et les recommandations qu'elle présente lors de ses sessions quadriennales.

Il est de plus en plus important d'organiser des activités qui couvrent plusieurs programmes de l'OMM afin de mieux utiliser les ressources humaines et financières disponibles et d'optimiser la fourniture d'une formation spécialisée de grande qualité sur le temps, le climat et l'eau. Les mécanismes transsectoriels en place permettent de coordonner les décisions visant la planification, l'organisation et l'évaluation des activités soutenues par l'OMM, c'est-à-dire des cours de formation, séminaires, colloques et ateliers de courte durée (en principe moins d'un mois). Les activités de courte durée se divisent en deux catégories, selon l'assistance procurée par l'Organisation sur le plan de la planification, du financement et de l'exécution:

- *Activités de formation organisées par l'OMM* – elles ont été approuvées par le Conseil exécutif, par exemple les activités prévues et financées par le budget ordinaire, et elles sont réalisées par les départements scientifiques et techniques qui sont responsables des sujets traités;
- *Activités de formation coparrainées par l'OMM* – la plupart sont organisées par les Membres ou par des organisations internationales, et l'assistance de l'OMM se limite à fournir des avis, une aide en nature, un financement partiel ou une contribution à l'exécution, par exemple les activités conduites au titre du PCV, de fonds d'affectation spéciale ou de projets du PNUD.

Pour ce qui est des activités de formation d'une durée supérieure à un mois, on suit normalement les règles d'attribution des bourses d'études (voir le Manuel des principes et procédures applicables aux bourses d'études de l'OMM qui a été approuvé par le Conseil exécutif à sa cinquante-huitième session, en juin 2006).

### **2.6.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

À sa cinquante-huitième session (juin 2006, Genève), le Conseil exécutif a approuvé les recommandations formulées par le Groupe d'experts concernant les modifications à apporter aux critères d'attribution des bourses d'études de l'OMM et aux critères de désignation des CRFP de l'OMM. Il a également approuvé la publication du Manuel des principes et procédures applicables aux bourses d'études de l'OMM. Les nouveaux critères retenus aideront l'ETRP, au cours de la quinzième période financière, à affiner les procédures d'attribution, de suivi et d'évaluation des bourses et à améliorer le processus de désignation ou de nouvelle confirmation des CRFP par le biais d'une auto-évaluation réalisée tous les deux ans et d'une évaluation externe tous les huit ans.

Les résolutions et recommandations émanant des conseils régionaux et des commissions techniques orientent la mise en œuvre du Programme afin que tous les programmes pertinents de l'OMM répondent de manière optimale aux besoins des Membres en matière de formation, compte tenu des exigences et des possibilités propres à chaque région.

### **2.6.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

On procède avant chaque session du Congrès à l'évaluation du Programme en analysant les résultats d'une enquête, réalisée tous les quatre ans auprès des représentants permanents, sur les besoins, les possibilités et les capacités des Membres dans le domaine de la formation. Ainsi, l'enquête de 2006 a permis d'analyser le degré de satisfaction des Membres à l'égard des activités qui avaient été conduites par l'OMM depuis 2003. Les résultats des enquêtes servent également à planifier les activités de formation interprogrammes.

Le Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle entreprend tous les deux ans une évaluation des travaux menés au titre du Programme et transmet ses conclusions et recommandations au Conseil exécutif. Un suivi constant des réalisations est assuré grâce essentiellement aux rapports qui sont établis par les participants aux activités de formation de courte durée soutenues par l'OMM et par les boursiers, leurs directeurs de stage et les représentants permanents concernés.



## **Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

Chaque activité de formation de courte durée est évaluée (par chacun des participants). Le responsable de l'événement prépare ensuite un résumé de tous les rapports présentés. Cette évaluation permet de savoir si les participants ont été satisfaits de la formation reçue par rapport à ce qu'ils en attendaient en termes de connaissances et de compétences nouvelles qui leur seront véritablement utiles dans leur travail.

Un mécanisme particulier de surveillance et d'évaluation a été mis en place pour les bourses d'études de l'OMM. Il comprend les étapes suivantes: choix des candidats par un organe permanent appelé Comité des bourses, confirmation de l'arrivée du boursier dans l'établissement d'enseignement, production d'un rapport d'activité par le directeur de stage au cours de la période de formation, préparation d'un rapport par le boursier et le directeur de stage à l'issue de la formation et enfin, présentation par le représentant permanent d'un rapport trois mois après le retour du boursier et d'un autre rapport détaillé, 18 à 24 mois plus tard. Ce dernier document aide à apprécier l'incidence de la formation reçue sur l'amélioration du rendement de l'ancien boursier en milieu de travail et les avantages que le SMHN concerné et, de fait, le pays bénéficiaire ont effectivement tirés de l'attribution de la bourse en question.

L'apport du programme des bourses d'études de l'OMM à la mise en valeur des ressources humaines dans les SMHN des pays en développement ces dernières années sera évalué de manière approfondie en 2007-2008, de deux manières: tout d'abord, un simple questionnaire sera envoyé à tous les pays bénéficiaires, puis on analysera de façon approfondie, pour certains d'entre eux, les avantages qui ont été apportés par les anciens boursiers. Les leçons tirées de cet exercice aideront l'Organisation à orienter plus précisément le contenu du Programme d'enseignement et de formation professionnelle.

### **2.6.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## **2.7 Programme de coopération technique**

### **2.7.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme de coopération technique (PCOT) a pour fonction de combler le fossé qui existe entre les SMHN des pays développés et ceux des pays en développement. L'OMM aide les Membres, tout particulièrement les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à se doter d'une infrastructure et de services d'une grande valeur pour la société et l'économie. Les mesures prises comprennent la mobilisation auprès d'instances nationales et internationales de ressources destinées à financer des projets de développement, l'action du Programme de coopération volontaire (PCV) et du Bureau de la mobilisation des ressources, la démonstration des avantages socio-économiques que procurent les services météorologiques, hydrologiques et connexes, l'organisation de réunions pertinentes et l'instauration d'une collaboration régionale et de partenariats.

Le PCOT offre aux Membres la possibilité de se venir mutuellement en aide et de donner à leurs SMHN les moyens de participer et de contribuer pleinement à la mise en œuvre des programmes de l'Organisation dans l'intérêt de la société tout entière et à l'appui du développement socioéconomique de leur pays.

Le Programme veille à ce que l'élaboration et l'exécution des projets ou programmes de coopération technique, dont le Programme de coopération volontaire et le Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés (PMA), bénéficient d'une intégration plus poussée dans les activités régionales de développement. Il concourt à réduire l'écart entre les pays développés et les pays en

développement en ce qui concerne la fourniture des services météorologiques, hydrologiques et connexes, à accélérer les interventions lors des situations de catastrophe, à accroître l'efficacité de l'assistance procurée dans de telles situations et à améliorer et diversifier la mobilisation des ressources.

Les réalisations attendues contribueront aux résultats escomptés 7 et 9, comme suit:

- Mise en œuvre d'initiatives régionales et mondiales, par exemple les objectifs du Millénaire pour le développement, le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable et les mesures relevant des conventions sur les changements climatiques, l'ozone et la désertification, et exécution de projets relatifs au temps, au climat et à l'eau;
- Renforcement de la coordination et des partenariats stratégiques avec les pays donateurs, les organismes du système des Nations Unies, la Commission européenne, la Banque mondiale et les banques régionales de développement pour mener à bien des projets ciblés dans les domaines de la réduction des risques de catastrophes, la gestion des ressources en eau, la production agricole, l'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement;
- Augmentation des fonds extrabudgétaires, provenant des donateurs au titre du PCV, des Membres, des institutions financières et des partenaires pour le développement, qui sont affectés aux projets du PCV et des fonds d'affectation spéciale destinés aux programmes et activités prioritaires de renforcement des capacités mis en œuvre à l'échelle régionale et nationale dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement;
- Renforcement des capacités dont disposent les SMHN des pays les moins avancés pour procurer en temps opportun aux populations locales et aux décideurs des données, produits et alertes précoces de qualité sur le temps, le climat et l'eau, à l'appui d'un développement socio-économique durable.

### 2.7.2 Structure et administration du Programme

Le Programme est mis en œuvre sous la direction du Groupe consultatif d'experts en coopération technique relevant du Conseil exécutif, qui transmet à ce dernier des avis sur l'orientation générale et d'autres aspects des activités conduites, y compris dans le cadre du Programme de coopération volontaire et du Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés. La coordination entre les différents donateurs au titre du PCV se fait par le biais de la Réunion non officielle de planification du PCV et des programmes connexes relevant de la coopération technique, afin que l'assistance technique soit fournie de manière efficace et réponde aux besoins prioritaires des Membres.

Le PCOT est structuré, planifié et exécuté à l'échelle nationale, régionale et mondiale en fonction des caractéristiques propres à ses sources de financement et en veillant tout spécialement à procurer une assistance technique aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement, comme suit:

- **Programme de coopération volontaire** – favoriser la coopération internationale pour le renforcement des capacités et aider les Membres à collaborer en vue de compléter les activités des programmes scientifiques et techniques de l'OMM dans le cadre d'autres initiatives de coopération technique, tels des programmes nationaux, bilatéraux ou multilatéraux, des projets financés par des fonds d'affectation spéciale et d'autres sources;
- **Activités de coopération financées sur le budget ordinaire** – promouvoir les activités de coopération technique qui sont entreprises par l'OMM au profit des Membres en élaborant des programmes, mobilisant des ressources et renforçant les partenariats avec le système des Nations Unies et les institutions de financement et agences de développement internationales;

- **Activités de coopération au titre de fonds d'affectation spéciale** – fournir aux Membres une assistance technique par la mise au point de projets, la mobilisation de ressources et l'exécution, de manière satisfaisante et efficace, des projets et programmes approuvés au titre de fonds d'affectation spéciale et d'autres arrangements;
- **Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés** – élargir les capacités dont disposent les SMHN des pays les moins avancés afin qu'ils puissent contribuer de manière efficace et en temps opportun au développement socio-économique de leurs pays.

### 2.7.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM

À sa cinquante-huitième session (Genève, juin 2006), le Conseil exécutif est convenu d'inclure les avantages pour les donateurs dans la stratégie de mobilisation des ressources de l'OMM, d'aligner la stratégie pour les pays les moins avancés sur les objectifs du Millénaire pour le développement et, s'agissant de la collaboration avec le secteur privé, de mieux définir les domaines d'intérêt et les secteurs que le développement du partenariat avec l'OMM intéresserait. Il a estimé que le mécanisme de surveillance interne devrait être encore renforcé pour s'assurer que les activités de mobilisation de ressources qui se multiplient soient protégées à des fins de totale transparence.

Le Conseil est convenu qu'il fallait revoir la politique de l'OMM en matière de dépenses d'appui aux programmes, adoptée par le Conseil exécutif au cours de sa cinquante-sixième session, en particulier le niveau des frais généraux afin d'adopter une politique d'imputation de recouvrement des frais directs.

Le Conseil a décidé d'organiser une conférence internationale sur la coopération technique durant la quinzième période financière (2008-2011), conjointement avec une autre activité connexe de l'OMM pour faire valoir le rôle de l'OMM et les avantages que représentent les SMHN pour les activités de développement socio-économique dans les pays et pour renforcer les partenariats avec les agences de financement.

Le Conseil a souligné qu'il était nécessaire de poursuivre les travaux dans le but d'améliorer la participation des SMHN des pays les moins avancés au programme de développement de ces pays et qu'il convenait de mobiliser des ressources supplémentaires afin de mettre en œuvre le Plan d'action stratégique pour le Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés.

Le Conseil a invité le Secrétaire général à prendre des mesures appropriées pour accroître l'efficacité du Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés en a) mettant en œuvre des actions apportant une valeur ajoutée spécifique, qui viendraient compléter celles déjà entreprises au titre des différents programmes scientifiques et techniques de l'OMM, b) prêtant assistance aux SMHN des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement dans la formulation et la mise en œuvre de projets de démonstration et le renforcement des capacités des cadres moyens et supérieurs en matière de gestion, de planification stratégique, de communication, de promotion et de mobilisation des ressources, et c) préparant des méthodes d'évaluation des avantages socio-économiques tirés des services météorologiques et hydrologiques, ainsi que des mécanismes de commercialisation sociale associés, d'une manière qui convienne à la situation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, afin de démontrer aux gouvernements et aux parties prenantes l'importance des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques pour le développement durable de ces pays.

Les résolutions et recommandations adoptées par les conseils régionaux et par les commissions techniques définissent les domaines d'assistance technique jugés prioritaires dans les régions et les différents champs scientifiques et techniques, ce qui oriente la gestion et l'exécution du PCOT.

#### **2.7.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Le Conseil exécutif, le Groupe consultatif d'experts en coopération technique relevant du Conseil exécutif et les participants à la Réunion non officielle de planification du Programme de coopération volontaire et des programmes connexes relevant de la coopération technique analysent régulièrement les activités conduites, y compris celles qui sont réalisées au titre du PCV et du Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés. Le suivi des projets est effectué en collaboration avec les organismes d'exécution et les Membres bénéficiaires, ainsi que lors des réunions d'examen et de coordination des projets.

Les projets relevant du PCV qui ont été menés à bien sont évalués tous les deux ans lors de l'étude des rapports correspondants, en considérant les réalisations par rapport aux attentes, le degré de satisfaction des Membres et la nécessité de continuer à offrir un appui, y compris en matière de formation.

L'assistance technique procurée chaque année aux Membres et l'ampleur des ressources extrabudgétaires qui y ont été affectées sont consignées dans le système de gestion budgétaire et financière de l'Organisation. Les rapports des groupes de travail et rapporteurs, les comptes rendus de missions d'experts ou de missions du personnel et les résultats des enquêtes permettent de suivre le renforcement des capacités au sein des SMHN des pays en développement

Un rapport sur le Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés est produit chaque année. Il est transmis au siège des Nations Unies et peut être consulté par les États Membres.

#### **2.7.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

### **2.8 Programme régional**

#### **2.8.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme régional (PR) facilite l'élaboration et l'exécution de politiques et de stratégies propres à affermir le rôle et le fonctionnement des SMHN et des centres pertinents afin qu'ils puissent contribuer plus largement au développement durable de leurs pays et régions respectifs. Il recoupe les autres grands programmes de l'OMM dans leurs aspects régionaux, lesquels s'intéressent aux priorités des régions et aux besoins particuliers des Membres, en tant que pays ou groupes de pays.

Le Programme contribuera au résultat escompté 7 en soutenant les travaux des six conseils régionaux et de leurs organes subsidiaires, en organisant diverses activités telles que des séminaires, ateliers et conférences techniques à l'échelle régionale, en procurant des services consultatifs, en établissant une coopération avec les groupements économiques régionaux et en mobilisant des ressources, ce qui permettra notamment ce qui suit:

- Meilleure intégration des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques dans les initiatives de développement national et l'étude des questions de société;
- Renforcement des capacités des SMHN en matière de prestation de produits et de services utiles;
- Accroissement de la reconnaissance des SMHN et de leur participation aux processus budgétaires et programmes de développement nationaux;
- Présence et notoriété accrues de l'OMM au sein des Membres et des groupements économiques régionaux.

## **2.8.2 Structure et administration du Programme**

Ce sont les six conseils régionaux qui, par le biais des sessions qu'ils tiennent tous les quatre ans et des travaux que mènent leurs organes subsidiaires, définissent le Programme régional et le mettent en œuvre dans leurs régions respectives, avec l'appui des bureaux régionaux et des bureaux extérieurs établis dans différentes sous-régions.

Le Programme régional comprend deux sous-programmes interdépendants, dont les buts sont les suivants:

### **a) *Appui institutionnel au Programme régional***

Faciliter le déroulement des sessions des conseils régionaux, seconder les présidents des conseils régionaux dans leur tâche, procurer un appui aux groupes de travail et rapporteurs régionaux, assurer le bon fonctionnement des bureaux régionaux et sous-régionaux de l'OMM et coopérer avec les organismes économiques et autres institutions pertinentes à l'échelle régionale;

### **b) *Activités régionales***

Renforcer les capacités des SMHN par diverses activités: séminaires et ateliers régionaux, conférences techniques régionales, réunions de coordination, missions d'experts, visites dans les pays et transfert de connaissances techniques et de savoir-faire.

## **2.8.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Conseil exécutif a encouragé tous les conseils régionaux à établir, en tenant compte du Plan stratégique de l'OMM, leurs propres plans stratégiques ainsi que leurs priorités en matière de besoins et à en informer les présidents des commissions techniques.

Le Conseil a souligné la nécessité d'une approche mieux intégrée de la mise en œuvre des activités de l'OMM en matière de renforcement des capacités.

Il a demandé au Secrétaire général de faire le nécessaire pour accorder une plus grande marge de manœuvre aux bureaux régionaux et aux bureaux extérieurs et pour accroître leurs ressources, selon le cas, afin qu'ils puissent fournir de meilleurs services aux Membres.

Diverses résolutions et recommandations adoptées par les conseils régionaux ont une incidence sur la gestion et la mise en œuvre du Programme.

## **2.8.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Les rapports des groupes de travail et rapporteurs régionaux, les comptes rendus de missions d'experts ou de missions du personnel et les résultats des enquêtes auprès des parties prenantes serviront à suivre l'évolution des capacités des SMHN, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition sur le plan économique. Les rapports et enquêtes précédents permettront de mesurer les réalisations par rapport aux objectifs de performance clés qui figurent dans le tableau 1.

## **2.8.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## 2.9 Programme de réduction des risques de catastrophes

### 2.9.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés

Le Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC) est un programme transsectoriel qui a été créé en 2003<sup>1</sup>, par la résolution 29 (Cg-XIV), dans le but d'élargir les capacités des Membres en matière de gestion des risques, par le renforcement et l'intégration des contributions des SMHN à l'amélioration de la sécurité et du bien-être des populations. Il favorise pour cela la coopération internationale et la prise en considération des travaux des SMHN lors de la planification de mesures, l'établissement de politiques et la prise de décisions dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes. Selon une approche coordonnée avec les autres programmes, les commissions techniques, les conseils régionaux, les Membres et les partenaires stratégiques, le PRRC veillera à ce que le renforcement des capacités des SMHN soit plus efficace, plus systématique et plus durable, afin de mieux soutenir le processus décisionnel à l'échelle nationale, régionale et internationale en rapport avec trois composantes de la gestion des risques de catastrophes, soit: i) la détermination des risques, ii) la réduction des risques par la planification sectorielle, les systèmes d'alerte précoce, les programmes de préparation aux situations d'urgence, etc. et iii) les mécanismes de transfert des risques financiers, tels les marchés de l'assurance contre les catastrophes et de la gestion des risques météorologiques.

Le Programme soutient la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 – Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, qui a été adopté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes organisée à Kobe, Hyogo, Japon, du 18 au 22 janvier 2005. Depuis quelques années, on observe une diminution de la place occupée par les mesures d'intervention et de redressement à la suite d'une catastrophe, au profit de la gestion proactive des facteurs de risques, principalement par le biais de la prévention et de la préparation. Dans ce contexte, le PRRC veille à ce que les activités et capacités de l'OMM soient coordonnées avec les partenaires concernés (ONU, organismes internationaux et régionaux) au sein de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC), afin de procurer à ses Membres un appui plus cohérent pour appliquer le Cadre d'action de Hyogo.

Le PRRC repose sur le principe selon lequel le renforcement de la concertation et de la planification entre les programmes, les organes constituants, les Membres et les partenaires stratégiques permettra à l'Organisation d'accentuer son apport à la gestion des risques de catastrophes. Selon le cadre transsectoriel de coordination et de consultation approuvé par le Conseil exécutif à sa cinquante-huitième session, les principaux besoins et lacunes en matière de gestion des risques de catastrophes, par rapport au mandat de l'OMM, et les capacités présentes doivent servir de base pour établir les objectifs stratégiques du Programme et les priorités attachées aux projets transsectoriels, dont les avantages et les résultats doivent pouvoir être mesurés. À cette fin, le Quinzième Congrès a approuvé les cinq objectifs stratégiques suivants dans le souci d'appuyer de manière systématique le renforcement des capacités des SMHN en matière d'application du Cadre d'action de Hyogo à l'échelon national et international:

- Mettre au point, améliorer et pérenniser les systèmes d'alerte précoce, en particulier pour ce qui concerne les infrastructures scientifiques et techniques, les systèmes et les capacités nécessaires à l'étude, à l'observation, à la détection, à la prévision et à l'annonce des dangers liés au temps, à l'eau et au climat;
- Mettre au point, améliorer et pérenniser les systèmes, les méthodes et les outils permettant d'enregistrer, d'analyser et de diffuser les informations sur les dangers aux fins d'évaluation des risques, de planification sectorielle et d'autres processus de décision en connaissance de cause, et appliquer les technologies modernes telles que les systèmes d'information géographique;

---

<sup>1</sup> Sous l'appellation de Programme de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

- Élaborer et diffuser en temps utile des messages d'alerte, des prévisions spécialisées et d'autres produits et services qui soient compréhensibles pour toutes les personnes menacées et qui répondent aux exigences des processus de décision et des opérations en matière de réduction des risques de catastrophes;
- Favoriser une culture de la préparation aux catastrophes en renforçant les capacités dans l'optique d'une meilleure intégration des produits et services des SMHN dans les mesures de réduction des risques de catastrophes et en poursuivant les campagnes d'éducation et de sensibilisation du public;
- Renforcer la coopération et les partenariats de l'OMM et des SMHN au sein des mécanismes et structures servant à mettre en oeuvre les mesures de réduction des risques de catastrophes aux niveaux national, régional et international.

Sur la base d'enquêtes et d'évaluations menées à l'échelle nationale et régionale et d'études réalisées antérieurement, le plan d'action du Programme de réduction des risques de catastrophes de l'OMM repose sur des projets nationaux et régionaux s'inspirant d'une partie ou de l'ensemble des grands axes suivants: i) la modernisation des SMHN et des réseaux d'observation; ii) la mise en place, au niveau national, de systèmes d'alerte précoce multidanger opérationnels; iii) le perfectionnement des outils d'analyse des dangers et d'évaluation des risques hydrométéorologiques; iv) le resserrement de la coopération des SMHN avec les organismes de protection civile et de gestion des risques de catastrophes; et v) la mise en oeuvre de programmes coordonnés de formation et de sensibilisation du public. Ces projets seront complétés par des initiatives de l'OMM à l'échelle politique et institutionnelle destinées à mieux faire connaître le rôle joué par les SMHN en matière de réduction des risques de catastrophes et à faciliter la participation des SMHN aux mécanismes de coordination en place. Vu l'intensification possible des catastrophes hydrométéorologiques associées à la variabilité et à l'évolution du climat, les projets viseront à renforcer les capacités des SMHN en matière de fourniture d'informations climatologiques à l'appui du processus décisionnel, par le biais d'initiatives ciblées conduites au sein des programmes de l'OMM relatifs au climat et du PRRC. Ils sont mis en oeuvre en assurant une concertation entre les programmes, les commissions techniques, les conseils régionaux, les Membres et les partenaires externes concernés.

Ces projets seront en outre appuyés par des initiatives mondiales prises de concert avec les agences de développement et les établissements financiers, tels la Banque mondiale, le PNUD, les banques régionales de développement et les donateurs bilatéraux, afin de permettre aux SMHN de concourir à la réduction des risques de catastrophes en œuvrant aux échelons politique et ministériel dans le cadre des programmes nationaux de développement et de réduction de la pauvreté.

Le Programme contribue aux résultats escomptés 6 et 8 de l'OMM, même si nombre de ces activités appuieront le résultat escompté 9.

### 2.9.2 Structure et administration du Programme

Le Programme a été créé par la résolution 29 (Cg-XIV). Faisant référence à cette résolution lors de sa cinquante-huitième session, le Conseil exécutif a souligné que les projets pluridisciplinaires devraient s'articuler autour d'activités relevant des programmes, des commissions techniques et des conseils régionaux de l'OMM ainsi que de partenaires stratégiques. Le cadre transsectoriel du Programme reçoit le soutien des coordonnateurs des commissions techniques au sein de leurs groupes de gestion, des groupes de travail pour la réduction des risques de catastrophes relevant des conseils régionaux et des coordonnateurs nationaux désignés par les représentants permanents. Le Quinzième Congrès a approuvé les objectifs stratégiques et le plan d'action du Programme de réduction des risques de catastrophes et a prié le Conseil exécutif de donner des indications supplémentaires pour la mise en oeuvre du Programme pendant l'intersession, avec le

concours des commissions techniques et des conseils régionaux et conformément au Plan stratégique de l'OMM. À sa cinquante-neuvième session, le Conseil exécutif a renommé le Programme et a créé le Groupe de travail pour la réduction des risques de catastrophes [et la prestation de services] (voir la résolution 5 (EC-LIX)).

### **2.9.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Congrès et le Conseil exécutif déterminent l'orientation générale et les directives que doit suivre le PRRC. Les projets concrets s'articulent autour d'activités relevant des autres programmes de l'OMM, des organes constituants et des partenaires stratégiques, selon qu'il convient. De nouvelles initiatives sont élaborées au besoin par le biais du cadre transsectoriel du Programme.

### **2.9.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Afin d'établir une référence, on a lancé en 2006 quatre enquêtes visant à préciser les capacités et les principaux besoins et lacunes des SMHN dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes. Des bases de données électroniques sur les résultats des enquêtes nationales sont en cours de création, afin de mieux apprécier les avantages procurés par le Programme à l'échelle nationale. Par ailleurs, on est en train de constituer un registre électronique des projets de l'OMM dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes qui permettra de suivre ces projets dans le temps.

Les réalisations du PRRC, par rapport aux données de 2006, seront évaluées au moyen d'indicateurs de performance, eux-mêmes associés aux indicateurs de performance clés définis pour les résultats escomptés 6 et 8, en utilisant un ensemble de méthodes:

- Les rapports des coordonnateurs des commissions techniques pour la réduction des risques de catastrophes;
- Les rapports des groupes de travail pour la réduction des risques de catastrophes au sein des conseils régionaux;
- Les rapports des programmes de l'OMM sur leurs activités dans ce domaine;
- Les communications avec les coordonnateurs nationaux pour la réduction des risques de catastrophes et les rapports nationaux;
- Les enquêtes électroniques menées tous les quatre ans auprès des Membres;
- L'analyse de la correspondance des Membres;
- Les rapports et analyses d'experts;
- Les rapports du système de la SIPC et des autres principaux partenaires.

### **2.9.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## **2.10 Programme spatial de l'OMM**

### **2.10.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le principal objectif du Programme spatial de l'OMM (PSOMM) est de coordonner tout ce qui a trait aux satellites environnementaux dans les différents programmes de l'Organisation et à donner, pour ces programmes et d'autres programmes pluri-institutionnels, des indications sur les possibilités qu'offrent les techniques de télédétection pour la météorologie, l'hydrologie et les disciplines connexes ainsi que leurs applications. Les lignes de force du Programme spatial de l'OMM se dégagent de l'énoncé de mission suivant:



## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

«Apporter une contribution croissante au développement du SMO de la VMM ainsi qu'aux autres programmes que soutient l'OMM et aux systèmes d'observation associés (comme la VAG du PRAE, le SMOC, le PMRC, le WHyCOS du PHRE et l'exécution du GOOS par la CMOM) en leur apportant des données, produits et services sans cesse meilleurs, en provenance des satellites opérationnels comme des satellites de recherche-développement et en facilitant et en encourageant un plus large accès à ces données, produits et services et leur utilisation adéquate dans le monde entier».

Le Programme spatial de l'OMM sera notamment axé sur: le résultat escompté 4, en assurant la coordination avec les agences spatiales qui contribuent à la composante spatiale du SMO et en intensifiant la participation aux réunions internationales et la fourniture de services consultatifs; le résultat escompté 5, en améliorant l'accès aux données grâce au Service mondial intégré de diffusion de données (IGDDS) par des méthodes perfectionnées de diffusion (ADM), dans le contexte du Système d'information de l'OMM; et le résultat escompté 9, en mettant à profit le Laboratoire virtuel pour l'enseignement et la formation dans le domaine de la météorologie satellitale.

Les objectifs généraux du PSOMM sont les suivants:

- Concourir au développement du SMO de la Veille météorologique mondiale grâce à la participation pleine et entière des Membres de l'OMM, sous la forme d'un système composite comprenant des composantes de surface et des composantes spatiales, en accordant une attention particulière aux questions liées aux satellites d'exploitation et de recherche-développement utilisés pour l'étude de l'environnement;
- Encourager et faciliter l'évolution du SMO de la Veille météorologique mondiale en tirant parti des progrès et des améliorations rendus possibles par les Membres de l'OMM;
- Assurer une formation permanente de qualité dans le domaine des satellites afin de tenir le personnel d'exploitation et le personnel scientifique des pays Membres au courant des toutes dernières innovations techniques et de lui conférer ainsi les compétences et le savoir nécessaires dans les domaines connexes, tels que la communication avec les usagers;
- Examiner les composantes spatiales des systèmes d'observation relevant des divers programmes exécutés ou soutenus par l'OMM, tels le SMO de la VMM, la VAG du PRAE, le SMOC, le WHyCOS du PHRE, la mise en œuvre du GOOS par la CMOM, etc., en vue de mettre en place un système mondial d'observation intégré englobant tous les systèmes d'observation actuels.

### 2.10.2 Structure et administration du Programme

La responsabilité technique du Programme spatial de l'OMM a été confiée à la CSB. Pour sa part, la Réunion de concertation à l'échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites, présidée par le Président de l'OMM, formule des avis et des orientations tout en surveillant l'exécution du Programme à un niveau élevé.

Les projets, financés à la fois par le budget ordinaire de l'OMM et les fonds extrabudgétaires, occupent une place centrale dans le PSOMM. Citons notamment les champs d'activité comme la fourniture d'informations aux Membres de l'OMM au sujet du calendrier de passage aux nouveaux services numériques de diffusion et la concertation avec les agences spatiales et les mécanismes internationaux comme le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CSOT) et le Partenariat pour une stratégie mondiale intégrée d'observation. L'amélioration de la formation dans le domaine des satellites, tout comme l'enseignement et la formation professionnelle sur l'utilisation des données provenant de satellites de recherche-développement pour la réduction des risques de catastrophes, constituent également des champs d'activité importants pour les projets.

Les agences spatiales seront invitées à continuer de mettre librement leurs observations, y compris celles provenant des satellites de recherche-développement, à la disposition de l'OMM. Les données obtenues enrichiront grandement le SMO tandis que les agences spatiales profiteront de leur participation à un système d'observation intergouvernemental en recevant des avis concrets sur l'utilité de leurs activités de recherche-développement et sur l'intérêt que présentent leurs instruments pour les systèmes d'exploitation prévus. Les agences spatiales devraient continuer de participer aux Réunions de concertation à l'échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites. La contribution des agences spatiales viendra compléter l'engagement de l'OMM envers la création d'un programme spatial et créera des occasions d'aider le Bureau du Programme à mener à bien des projets et initiatives particuliers. Grâce à la participation toujours plus grande des agences spatiales, il devrait être possible d'établir d'ici 2011 un SMO plus complet, capable de se renouveler sans cesse et de tirer pleinement parti des progrès technologiques.

### **2.10.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Quatorzième Congrès a prié le Conseil exécutif de prendre en considération les avis et recommandations formulés au cours des Réunions de concertation annuelles et de prendre les mesures qui conviennent.

En tant que commission technique responsable, la CSB contribue de manière régulière à l'orientation et à l'exécution du Programme et affecte des tâches aux deux équipes d'experts concernées du GASO des systèmes d'observation intégrés (systèmes à satellites et utilisation des satellites et produits qui en découlent).

### **2.10.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

La surveillance des activités du Programme spatial de l'OMM est un processus continu. L'exécution du Programme sera évaluée en fonction des activités prévues, en procédant à la collecte et à l'analyse des données sur les objectifs de performance clés. Dans le cas du PSOMM, les objectifs de performance clés, présentés dans les tableaux ci-après, concernent trois champs d'activité: réunions à l'intention des Membres dans le but de fournir des orientations et des recommandations pour l'amélioration des systèmes à satellites et leur utilisation, présence de l'OMM lors des forums associés aux agences spatiales et organisation de colloques et d'activités de formation. Les principales réalisations attendues sont l'amélioration de la composante spatiale, la facilité d'accéder aux données et la capacité accrue d'utiliser les données et produits satellitaires pour le renforcement des capacités nationales par le biais d'activités d'enseignement et de formation.

On continuera de suivre par divers moyens la performance des composantes de l'OMM appuyées par le Programme spatial de l'OMM et, par conséquent, d'évaluer l'exécution du Programme:

- Rapport biennal sur l'exécution du plan (VMM) (composante spatiale);
- Résultats des enquêtes par questionnaires;
- Examen de l'état d'avancement de la composante spatiale de la VMM par le Groupe d'action sectoriel ouvert des technologies de l'information et de la communication, par les groupes de travail régionaux de la planification et de la mise en œuvre de la VMM et par les équipes d'experts concernées;
- Examen lors des réunions de coordination des activités de mise en œuvre et des ateliers;
- Analyse de la correspondance des Membres;
- Analyse des demandes d'éclaircissements transmises par différents utilisateurs;
- Rapports et analyses d'experts;

Le Groupe de gestion de la CSB examine régulièrement les progrès accomplis par le GASO des systèmes d'observation intégrés, le GASO des systèmes et services d'information et les équipes d'experts dans l'exécution de leurs tâches et programmes de travail respectifs et prend les mesures correctrices nécessaires.

#### **2.10.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

### **2.11 Services d'appui aux programmes**

#### **2.11.1 Planification stratégique**

##### **2.11.1.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Les Services d'appui aux programmes (SAP) s'occupent des activités liées à la planification stratégique de l'OMM, à l'évolution des SMHN et de l'Organisation et à l'échange de données et de produits à l'échelle internationale.

Le but global de la planification stratégique est de définir de vastes objectifs ainsi que la stratégie de l'Organisation et de fournir une orientation permettant d'établir le budget-programme. Le processus de planification facilite également le bon déroulement des programmes et activités scientifiques et techniques de l'Organisation en offrant aux Membres un moyen efficace de collaborer à la formulation d'objectifs communs et d'élaborer des plans concertés pour les atteindre, en veillant notamment à ce que:

- Les programmes de l'OMM correspondent bien aux besoins et aux aspirations des Membres, lesquels doivent se sentir engagés à prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les plans arrêtés d'un commun accord;
- Les incidences que les progrès scientifiques, techniques et socio-économiques prévisibles pourraient avoir sur les programmes de l'OMM soient prises suffisamment tôt en considération;
- Les programmes soient convenablement coordonnés afin d'optimiser la structure des programmes de l'Organisation et l'exploitation des ressources disponibles;
- Le budget-programme proposé par le Secrétaire général au Congrès pour la prochaine période financière soit établi en harmonie avec les souhaits et les intentions des Membres.

En outre, le Plan stratégique de l'OMM:

- Présente aux Membres un énoncé autorisé du cadre stratégique dans lequel ils pourront planifier et gérer leurs activités à l'échelon national et dans lequel ils pourront formuler leurs plans de participation à des programmes internationaux de coopération;
- Établit les bases du Plan opérationnel du Secrétariat de l'OMM;
- Offre aux organes constituants de l'Organisation une orientation de principe et des plans à long terme approuvés, dans le cadre desquels ils peuvent organiser leurs activités entre les sessions;
- Donne au Conseil exécutif un point de référence pour suivre les progrès et les résultats de la mise en œuvre des programmes scientifiques et techniques;
- Procure au Secrétaire général une orientation lui permettant de formuler des propositions concernant le budget-programme de la prochaine période financière;

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

- Présente à l'ensemble des organisations et des personnes intéressées un exposé général unique des plans approuvés concernant les programmes de l'Organisation, dans une présentation commune et pratique.

Le Programme veillera à ce que les questions relatives à l'évolution des SMHN et de l'OMM soient traitées en s'inspirant notamment des indications fournies par le Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle relevant du Conseil exécutif. À cet égard, rappelons les principales attributions du Groupe: continuer à examiner la question de l'évolution de l'OMM et des SMHN; élaborer des directives pour améliorer les capacités de réaction, d'anticipation et d'adaptation de l'OMM et des SMHN; encourager activement et faciliter la conclusion d'accords de coopération et la création de partenariats parmi tous les intéressés; tenir compte de l'évolution des besoins et des tendances récentes au sein de l'Organisation et des SMHN.

Les activités visant l'échange de données et de produits à l'échelle internationale répondent notamment à la nécessité d'informer régulièrement les organes constituants sur les faits nouveaux en la matière ainsi que sur leurs incidences. Le Programme se concentre par ailleurs sur la fourniture de tous les avis et éclaircissements nécessaires concernant l'application des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII). Les autres principales activités sont l'appui à la mise en place d'un mécanisme permettant de prendre en compte les préoccupations ainsi que les divergences d'opinion et d'interprétation et de donner des conseils à cet égard; le suivi de l'application des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII), ainsi que le volume des données transmises dans ce contexte; et la couverture des nouvelles questions qui pourraient surgir dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'échange de données et de produits se rapportant à la climatologie, l'océanographie et la météorologie aéronautique.

L'orientation stratégique du Programme vise les objectifs ci-après:

- Faciliter les activités propres au processus de planification stratégique de l'OMM;
- Appuyer le traitement des grandes questions intéressant l'OMM, notamment l'évolution de l'Organisation et des SMHN dans un contexte socio-économique mondial et régional changeant;
- Lancer, catalyser et/ou coordonner les activités et processus liés à la planification stratégique du Secrétariat et les activités connexes.

Le Programme contribue aux résultats escomptés suivants:

- Adoption par les organes directeurs de résolutions et de décisions de politique et de stratégie qui donnent des orientations claires aux Membres et au Secrétariat;
- Élaboration et mise en œuvre de vastes mesures de renforcement des capacités dans les pays en développement, en particulier les moins avancés, en vue d'améliorer les services relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement.

### 2.11.1.2 Structure et administration du Programme

L'appui aux programmes est orienté par le Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle relevant du Conseil exécutif, qui:

- Veille à ce que les Membres et les organes constituants de l'OMM soient régulièrement informés sur les faits nouveaux en la matière ainsi que sur leurs incidences; fournit tous les avis et éclaircissements nécessaires concernant l'application des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII); prend en compte les préoccupations ainsi que les divergences d'opinion et d'interprétation et donne des conseils à cet égard; suit de près l'application des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII) et le volume des données transmises dans ce contexte; s'occupe des nouvelles questions qui pourraient surgir dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'échange de données et de produits se rapportant à la climatologie, l'océanographie et la météorologie aéronautique;

## **Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

- Améliore et aligne le processus de planification stratégique, opérationnelle et budgétaire à l'échelle de l'Organisation, en conformité avec les décisions et requêtes pertinentes du Quinzième Congrès météorologique mondial;
- Continue à examiner la question de l'évolution de l'OMM et des SMHN; élabore des directives pour améliorer les capacités de réaction, d'anticipation et d'adaptation de l'OMM et des SMHN; encourage activement et facilite la conclusion d'accords de coopération et la création de partenariats parmi tous les intéressés; tient compte de l'évolution des besoins et des tendances récentes au sein de l'Organisation et des SMHN;
- Étudie les modalités du processus de contrôle et d'évaluation des résultats obtenus dans l'application du Plan stratégique; perfectionne le processus de planification à la lumière de l'expérience acquise dans l'élaboration, le suivi et l'exécution des plans à long terme antérieurs, des directives données par le Quinzième Congrès et des faits nouveaux concernant les grands problèmes auxquels l'OMM est confrontée; guide de manière générale au nom du Conseil exécutif les travaux des commissions techniques, des conseils régionaux et du Secrétariat afférents à l'élaboration du prochain Plan stratégique.

### **2.11.1.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Programme est établi en partie pour répondre aux décisions ou requêtes suivantes du Quinzième Congrès:

- Maintenir à l'étude la question du rôle et du fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux, notamment en ce qui a trait aux questions nouvelles et émergentes;
- Prier le Secrétaire général d'apporter son concours à la prise des mesures nécessaires et de poursuivre ses efforts pour aider les Membres, s'agissant notamment de rechercher et de fournir un appui scientifique, technique, administratif, financier et autre en vue du développement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et de l'amélioration de leur rôle et de leur fonctionnement, ainsi que de favoriser la confrontation de leurs expériences;
- Mettre en place un mécanisme permettant d'assurer le suivi des résultats et recommandations découlant de la Conférence internationale de l'OMM ayant pour thème «Sécurité et avenir de l'humanité: les avantages socio-économiques des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques» (Madrid, Espagne, 19-22 mars 2007);
- Prier le Conseil exécutif de s'occuper de l'évaluation du Programme à mi-parcours;
- Préparer le prochain Plan stratégique pour la seizième période financière.

### **2.11.1.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

L'exécution du Programme sera évaluée par les moyens suivants:

- Questionnaire transmis aux membres du Conseil exécutif en ce qui a trait à l'impact des travaux des différents groupes de travail;
- Enquête destinée à dresser la liste des SMHN qui ont réalisé des changements à la suite d'interventions de l'OMM;
- Inventaire des pays ayant pris part à des ateliers et forums sur le renforcement des capacités;
- Rapport d'évaluation de l'efficacité du Plan stratégique.

### **2.11.1.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

### **2.11.2 Bureau du contrôle interne**

#### **2.11.2.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Bureau du contrôle interne (IOO) est une instance indépendante et impartiale d'assurance et de conseil qui est destinée à valoriser et à améliorer le fonctionnement de l'OMM. Il aide l'Organisation à atteindre ses objectifs par une approche systématique et disciplinée d'évaluation et de renforcement de l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et d'administration. Le Bureau du contrôle interne mène par ailleurs des enquêtes sur les irrégularités présumées et appuie le cadre d'évaluation et de surveillance des programmes de l'OMM.

#### **2.11.2.2 Structure et administration du Programme**

Afin d'assurer l'indépendance de l'IOO, son personnel rend compte au directeur du Bureau qui relève du Secrétaire général sur le plan administratif et hiérarchique. Par ailleurs, le directeur répond devant le Comité de vérification des comptes et les organes directeurs de l'OMM.

Le Service de vérification interne contrôle le fonctionnement de l'OMM sur le plan financier, administratif et opérationnel, en appliquant des normes de vérification reconnues à l'échelle internationale et en recommandant la prise de mesures pour donner suite aux observations découlant des vérifications. Il effectue par ailleurs des évaluations indépendantes de projets de développement et des évaluations sectorielles et thématiques, suit la mise en œuvre des programmes, procède à des vérifications de la performance et recommande des mesures de suivi relativement aux résultats pertinents. Tous les engagements énoncés dans le plan de travail annuel de l'IOO sont répertoriés par le biais d'un processus d'évaluation des risques à des fins de planification, auquel contribuent de manière notable les directeurs, cadres supérieurs et administrateurs de programmes, ainsi que les parties prenantes de l'OMM.

Selon les besoins et les ressources disponibles, le Bureau du contrôle interne engage des consultants pour s'acquitter de ses obligations dans des domaines complexes ou pour obtenir des services spécialisés, par exemple des vérifications informatiques, de grandes enquêtes ou des évaluations spécifiques.

#### **2.11.2.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le mandat de l'IOO est énoncé précisément dans le Règlement financier de l'OMM tel qu'entériné par le Conseil exécutif («le Conseil») et approuvé par le Congrès de l'OMM. Le Conseil et le Comité de vérification des comptes de l'OMM ont fourni des instructions spécifiques au Secrétariat en vue de renforcer les mécanismes de contrôle interne. Les organes directeurs ont reconnu et approuvé les efforts déployés par le Secrétariat dans ce domaine. Le Conseil a demandé que les mécanismes de surveillance interne soient encore renforcés afin de protéger les activités de mobilisation des ressources qui se multiplient et de garantir une totale transparence. Reconnaissant l'importance stratégique de la fonction de contrôle interne assurée par l'IOO dans la gestion globale de l'OMM et en accord avec les normes professionnelles internationales, une charte a été élaborée et enchâssée dans le cadre réglementaire de l'Organisation. Une fois approuvée par le Secrétaire général, elle sert à maintenir la pertinence de la fonction de contrôle interne. Le directeur du Bureau du contrôle interne est responsable d'appliquer et d'actualiser la charte.

#### **2.11.2.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Le Comité de vérification des comptes de l'OMM et le Secrétaire général suivent de près les résultats des programmes et les activités de l'IOO. Le directeur du Bureau rend compte au Secrétaire général de l'assistance en matière d'orientation, d'appui et de liens administratifs et au Comité de vérification des comptes, groupe de contrôle le plus important de l'Organisation, en ce qui concerne l'orientation stratégique, le renforcement et la responsabilisation. Le Comité de vérification des comptes et l'IOO sont interdépendants et doivent pouvoir communiquer librement entre eux, le Bureau fournissant des opinions impartiales, des informations, un appui et des enseignements au Comité et ce dernier offrant des services de validation et de contrôle à l'IOO. La qualité des services de contrôle interne est par ailleurs assurée par l'exécution du Programme relatif à l'assurance et à l'amélioration de la qualité (QAIP) au sein du Bureau, en accord avec les pratiques professionnelles adoptées par l'IOO. Cela comprend, entre autres, des examens paritaires périodiques et la surveillance des mesures de la performance. En outre, le Commissaire aux comptes de l'OMM examine régulièrement les activités du Bureau pour garantir la fiabilité et la coopération voulues.

#### **2.11.2.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre du budget.

#### **2.11.3 Relations extérieures**

##### **2.11.3.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Les relations extérieures sont principalement axées sur la réalisation du résultat escompté 8 et contribuent aux résultats escomptés 1 à 7.

Les principaux objectifs des relations extérieures sont les suivants:

- Faire en sorte que l'OMM et les SMHN soient mieux reconnus en tant que porte-parole autorisés pour ce qui concerne l'état et le comportement de l'atmosphère de la planète, son interaction avec les océans, le climat qu'elle produit et la distribution des ressources en eau qui en résulte;
- Mettre en évidence leur rôle en tant qu'organismes participant à l'élaboration et la mise en œuvre de conventions, protocoles et autres instruments juridiques internationaux pertinents portant sur la recherche scientifique;
- Favoriser la collaboration avec les organismes du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, notamment les sociétés météorologiques et hydrologiques, le secteur privé et les missions permanentes des Membres de l'OMM, ainsi que l'amélioration de l'image de marque de l'Organisation et des SMHN en vue de faciliter le développement de la météorologie (y compris la climatologie) et de l'hydrologie.

##### **2.11.3.2 Structure et administration du Programme**

Les organes directeurs sont le Congrès et le Conseil exécutif.

Le Bureau des relations extérieures du Secrétaire général coordonne les activités du Secrétariat dans ce domaine.

### **2.11.3.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Parmi les orientations et directives suivies figurent les articles 25 et 26 de la Convention de l'OMM; les décisions du Congrès et du Conseil exécutif relativement à la coopération avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales et les résolutions concernant les accords entre l'OMM et d'autres organismes.

### **2.11.3.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Il s'agit d'établir des critères mesurables et d'effectuer une évaluation périodique de la mise en œuvre des accords et d'autres formes de collaboration avec le système des Nations Unies et d'autres organisations, y compris la présentation systématique de rapports par les bureaux chargés de l'exécution.

On recueille de manière systématique des informations sur: a) la connaissance et la compréhension du rôle de l'OMM par les gouvernements, le système des Nations Unies et d'autres partenaires; b) l'utilisation des données scientifiques et techniques émanant de l'OMM lors de la prise de décisions et pour la mise en œuvre des accords relatifs à l'environnement; c) l'impact des activités de l'Organisation sur les politiques et plans d'action de haut niveau.

### **2.11.3.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## **2.11.4 Programme d'information et de relations publiques**

### **2.11.4.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Programme d'information et de relations publiques est l'un des principaux programmes contribuant au résultat escompté 8.

Il vise à:

- Faire part des capacités et réalisations de l'OMM sur le plan technique et scientifique aux médias, au grand public et à d'autres groupes cibles et favoriser la sensibilisation du public à ses activités afin d'accroître la notoriété de l'Organisation et des SMHN, ainsi que la reconnaissance et la valorisation de leur rôle;
- Élaborer et mettre en œuvre une politique de sensibilisation ciblée et la stratégie générale de communication de l'OMM.

Les objectifs du Programme sont les suivants:

- Renforcer les activités de communication et de sensibilisation du public et faire en sorte que le personnel concerné du Secrétariat et des SMHN soit en mesure de mieux faire connaître le rôle et les objectifs de l'OMM et des SMHN ainsi que les résultats obtenus;
- Continuer à produire du matériel d'information scientifique présenté sous une forme attrayante et facile à comprendre pour les médias, le grand public, les décideurs et d'autres partenaires œuvrant dans le domaine du développement;
- Renforcer les partenariats avec les organisations du système des Nations Unies, les pays Membres et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées afin d'encourager diverses activités et de favoriser la mobilisation des ressources.



## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

Le Programme collaborera avec les Membres afin d'informer le grand public et les décideurs dans les domaines suivants:

- Progrès accomplis dans les sciences de la météorologie et de l'hydrologie et les disciplines connexes;
- Importance du temps, du climat et des ressources en eau pour le développement durable des nations;
- Effets de la variabilité du climat et des phénomènes météorologiques extrêmes sur le plan social, sanitaire et économique;
- Action déterminante des SMHN dans l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et la réalisation de progrès socio-économiques;
- Rôle actif joué par l'OMM sur le plan de la coopération internationale dans les domaines de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle et les disciplines connexes.

### 2.11.4.2 Structure et administration du Programme

Les organes directeurs sont le Congrès et le Conseil exécutif.

Le Bureau de la communication et des relations publiques (CPA) relevant du Secrétaire général est responsable de la mise en œuvre du Programme d'information et de relations publiques, en collaboration avec tous les programmes techniques. Le CPA appuie les coordonnateurs nationaux dans le domaine de l'information et des relations publiques, ainsi que les bureaux régionaux et sous-régionaux, et interagit avec eux.

### 2.11.4.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM

Ce sont:

La résolution 22 (Cg-XIII) — Programme d'information et de relations publiques;

La résolution 23 (Cg-XIV) — Programme d'information et de relations publiques;

Les décisions du Conseil exécutif se rapportant au Programme d'information et de relations publiques.

### 2.11.4.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme

Les méthodes suivantes sont employées:

- Enquêtes périodiques auprès de groupes cibles d'utilisateurs (p. ex. médias, Membres, organisations partenaires) portant sur l'utilisation des informations diffusées par l'OMM et le degré de satisfaction qu'elles engendrent;
- Dépouillement mensuel de la presse et compilation de statistiques sur la reproduction et la consultation des nouvelles et de l'information émanant de l'OMM;
- Détermination du nombre mensuel de visiteurs du site Web de l'OMM;
- Examen périodique des sites Web des SMHN;
- Recueil et analyse des commentaires transmis par divers groupes cibles au Bureau de la communication et des relations extérieures;
- Enquêtes périodiques ciblées sur les méthodes de communication employées par les SMHN (par le biais des coordonnateurs nationaux), évaluation des aptitudes des coordonnateurs nationaux en matière de communication, y compris ceux formés par l'OMM et engagés dans les activités de sensibilisation de l'OMM.

#### **2.11.4.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

#### **2.11.5 Gestion des ressources**

##### **2.11.5.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Les services administratifs fournis dans le cadre de la gestion des ressources visent à répondre directement aux besoins prioritaires des programmes scientifiques et techniques de manière à réaliser leurs objectifs et les onze résultats escomptés. Ils sont procurés principalement par le biais d'un appui administratif, à savoir les services relatifs à la préparation et à l'exécution du budget, aux finances, aux technologies de l'information et de la communication, à la gestion des ressources humaines et aux achats, voyages et services communs.

##### **2.11.5.2 Structure et administration du Programme**

La gestion des ressources est structurée de la manière suivante:

- Budget et finances;
- Appui aux technologies de l'information et de la communication;
- Gestion des ressources humaines;
- Achats, voyages et services communs;
- Autres dispositions budgétaires, y compris les dispositions pour les activités à l'échelle des Nations Unies, l'assurance et les contributions au Fonds d'indemnisation du personnel;
- Acquisition de biens de capital, y compris les dispositions concernant le remboursement du prêt consenti pour la construction du nouveau bâtiment du siège de l'OMM.

Le Congrès fixe les dépenses maximales pour la quinzième période financière et établit les orientations générales dans le domaine de la gestion des ressources. Le Conseil exécutif approuve les projets de budget-programme pour les exercices biennaux 2008-2009 et 2010-2011 préparés par le Secrétaire général, examine les prévisions visant la seizième période financière (2012-2015) et présente ses observations et ses recommandations au Congrès. Le Comité consultatif pour les questions financières donne des avis au Congrès et au Conseil exécutif sur les questions relatives au budget de la quinzième période financière, sur les modifications apportées au Règlement financier et aux procédures en vigueur, sur toutes les questions financières et budgétaires, y compris les contributions des Membres et les fonds extrabudgétaires, et sur les budgets en tenant compte des plafonds établis, de l'application d'accords souples, de l'effet de l'évolution des taux de change, de l'inflation et d'autres facteurs. Il examine les rapports du Commissaire aux comptes et conseille le Conseil exécutif sur les mesures à prendre.

##### **2.11.5.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Les orientations et directives émanant du Congrès et du Conseil exécutif figurent dans les résolutions soumises à l'approbation de ceux-ci.

##### **2.11.5.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Les résultats associés à la gestion des ressources seront mesurés par rapport à la description des conditions à instaurer et des activités prévues, ainsi qu'en fonction des données de base sur l'exécution des programmes contenues dans l'annexe C *Appui à la gestion des ressources, acquisition de biens de capital et coûts communs* du projet de budget de la quinzième période financière (2008-2011) (Cg-XV/Doc. 8.2).

#### **2.11.5.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

#### **2.11.6 Services linguistiques et publications**

##### **2.11.6.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

Le Département des services linguistiques et des publications procure les services linguistiques et de publication voulus à tous les programmes de l'OMM et au Secrétariat, dans l'optique du résultat escompté 10. Les ressources attribuées pour la période 2008-2011 assureront la fourniture régulière:

- De services complets de documentation et de traduction, à l'exception de la correspondance, pour les réunions des organes constituants et les sessions des organes subsidiaires, ainsi que pour les déclarations, brochures, communiqués de presse et autres documents;
- Des publications obligatoires et des publications d'appui aux programmes dans les langues voulues, selon les décisions du Quinzième Congrès et en accord avec les priorités définies par le Secrétaire général et le Comité des publications.

##### **2.11.6.2 Structure et administration du Programme**

Le Programme comprend les services linguistiques (4.1.1) et les publications (4.1.2). Les activités de ces deux sous-programmes sont organisées en six filières langagières regroupant les traducteurs, les éditeurs et le personnel d'appui opérationnel. Leur travail est soutenu par le personnel chargé des références et de la terminologie et par l'administrateur projet design.

Toutes les tâches sont centralisées au niveau de l'Unité de gestion des documents et des publications, qui les répartit.

La mise en œuvre du Programme est coordonnée de manière étroite avec le système des Nations Unies et d'autres agences internationales par l'entremise de l'IAMLADP (Réunion interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications), qui permet aux organismes d'échanger de l'information, d'élaborer des normes et directives, de partager des données d'expérience, d'harmoniser et de coordonner leurs politiques et mesures.

##### **2.11.6.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Les activités du Programme des publications se fondent sur la résolution 26 (Cg-XV), qui énumère les publications obligatoires pour une période financière donnée.

Les règles 117 à 122 du Règlement général de l'OMM traitent des services linguistiques et établissent les langues officielles et langues de travail, de même que les langues à utiliser pour les sessions des organes constituants et des autres groupes.

##### **2.11.6.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Le suivi des services linguistiques et des publications est effectué sur le plan quantitatif et qualitatif. L'Unité de gestion des documents et des publications surveille l'exécution du Programme de manière continue et la production en terme de documents et/ou de publications traduits ou rédigés selon les échéances établies et les résultats attendus. Elle fournit en permanence des informations sur les progrès accomplis, par le biais de sa base de données.

La qualité des services est évaluée par le degré de satisfaction des utilisateurs finals, grâce à une communication régulière avec les départements, les Membres et les délégués. Les services linguistiques et publications conservent également des dossiers officiels destinés à la préparation de rapports sur l'exécution du Programme.

#### **2.11.6.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

#### **2.11.7 Conférences et services d'impression et de distribution**

##### **2.11.7.1 Finalité, objectifs et liens avec les résultats escomptés**

En vue de contribuer à atteindre le résultat escompté 10, le Département des conférences et des services d'impression et de distribution (CPD) fournit les services suivants à l'intention de tous les programmes de l'OMM et du Secrétariat: conférence, impression et reprographie, reproduction pour les médias et conception électronique, vente et distribution des publications. Les ressources prévues pour la période 2008-2011 visent à assurer:

- La fourniture en temps voulu de services complets pour les sessions des organes constituants de l'OMM et les réunions coparrainées par celle-ci;
- La fourniture de services d'appui aux conférences pour toutes les réunions de l'OMM;
- La gestion et l'administration efficaces du centre de conférences de l'OMM se trouvant dans le bâtiment du siège de l'OMM;
- La fourniture en temps voulu de services complets de reprographie sous forme imprimée et électronique;
- La vente et la distribution des publications de l'OMM et d'autres documents sous forme imprimée et électronique.

##### **2.11.7.2 Structure et administration du Programme**

Les activités du CPD sont réalisées au sein du Service des conférences (CNF) et de la Section de l'impression et des publications électroniques (PEP). Les travaux de ces deux groupes sont placés sous la responsabilité du Directeur du Département des conférences et des services d'impression et de distribution, qui rend compte selon qu'il convient au Sous-Secrétaire général et au Comité des publications.

##### **2.11.7.3 Orientations et directives données par les organes constituants de l'OMM**

Le Service des conférences conduit ses activités en fonction du calendrier provisoire des sessions des organes constituants pour la période financière à venir, tel qu'il a été approuvé par le Congrès, et en suivant les indications fournies par le Conseil exécutif.

Le CNF et la PEP répondent aux besoins de tous les organes constituants et de tous les programmes de l'OMM dans leur domaine respectif.

##### **2.11.7.4 Modalités de suivi des réalisations du Programme**

Les activités du Département des conférences et des services d'impression et de distribution font l'objet d'un suivi quantitatif et qualitatif.

La direction reçoit régulièrement des informations sur le nombre et le type de réunions couvertes et de textes imprimés et électroniques produits. La Section surveille l'exécution du Programme de manière continue en terme de production et d'échéances.

## **Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

La qualité des services dispensés par les deux groupes est évaluée en permanence par le degré de satisfaction des utilisateurs finals, grâce à une communication régulière avec les départements, les Membres et les délégués.

### **2.11.7.5 Mise en œuvre du Programme avec un budget à croissance nominale nulle**

L'annexe présente le détail de la mise en œuvre du Programme dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.

## Chapitre 3 Activités transsectorielles

3.1 Les avancées scientifiques et technologiques offrent constamment aux SMHN de nouvelles possibilités de procurer de meilleurs services à leurs pays. Parallèlement, l'évolution des besoins des utilisateurs modifie les exigences auxquelles les SMHN doivent répondre pour s'acquitter de leur mission. Dans ce contexte, le Plan stratégique de l'OMM<sup>1</sup> définit onze résultats escomptés qui seront atteints par la mise en œuvre des activités inscrites aux programmes, lesquelles produiront à leur tour une série de conditions nécessaires pour atteindre chaque résultat escompté.

3.2 Les conditions à instaurer sont décrites au chapitre 2 du présent document, avec les activités correspondantes définies dans le budget axé sur les résultats. L'instauration de ces conditions exige bien souvent une approche multidisciplinaire et multisectorielle, tandis que les activités inscrites aux programmes nécessitent fréquemment l'apport de plusieurs programmes de l'OMM et, pour certains projets, une collaboration et une concertation avec d'autres organisations internationales concernées par les disciplines relatives au temps, au climat et à l'eau. En conséquence, nombre de ces activités sont de nature transsectorielle et doivent être réalisées en recourant à des méthodes de gestion adaptées, novatrices et souples.

### Gestion matricielle

3.3 La gestion matricielle désigne le cadre élaboré pour exécuter les projets qui s'étendent sur plusieurs unités organisationnelles et qui exigent du personnel qu'il travaille à la fois pour le supérieur immédiat et pour le directeur de projet, et leur rende compte à tous deux. La gestion hiérarchique classique est toujours en place, mais elle est complétée par des structures horizontales provisoires pour la réalisation des projets transsectoriels. Le schéma ci-après (figure 4) illustre les liens qui peuvent être créés dans une organisation menant des projets multiples.

3.4 Les cadres hiérarchiques (organiques) occupent des postes permanents au sein d'une telle organisation. Par exemple, les directeurs de département ou les chefs de bureau exécutent des fonctions liées à la gestion hiérarchique. Au contraire, le directeur (ou chef) de projet est un membre du personnel que la direction a prié d'assumer la responsabilité globale d'un projet donné jusqu'à son achèvement (cycle de vie).

3.5 Les activités transsectorielles sont gérées en tant que tâches ou projets horizontaux inclus dans un réseau d'interfaces reliant les équipes responsables à la direction hiérarchique. Les programmes sont ainsi mis en œuvre de manière plus efficace car la gestion matricielle permet une utilisation plus souple et rationnelle du savoir-faire et du temps du personnel et une meilleure surveillance de la mise en œuvre.

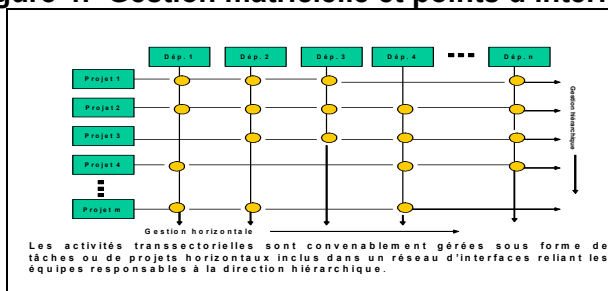
3.6 La gestion matricielle a été introduite récemment à l'OMM et plusieurs aspects ne sont pas encore parfaitement maîtrisés, ce qui empêche d'atteindre une efficacité maximale. Le Secrétariat adaptera sa structure de travail de manière à mieux profiter des avantages qu'apporte un système matriciel intégré et souple. Par exemple, les membres du personnel et les superviseurs doivent apprendre à coopérer en tant que gestionnaires organiques et directeurs de projet. Le Secrétariat mettra au point des méthodes adéquates pour attribuer les ressources (à la fois humaines et financières) aux équipes de projet, examiner les projets et présenter des rapports, assurer le contrôle qualité et surveiller les ressources. Les autres aspects à examiner pour optimiser le fonctionnement des unités organisationnelles sont les besoins de formation du personnel, les perspectives de carrière et l'intérêt qu'elles suscitent, l'évaluation de la performance et la motivation du personnel.

---

<sup>1</sup> Plan stratégique de l'OMM (Genève, mai 2007)

3.7 On s'efforcera de renforcer l'approche matricielle par une communication soutenue et adaptée et par l'instauration d'un cadre de travail favorable à l'esprit d'équipe et à une solide coopération. Tout le personnel bénéficiera d'une formation afin de mieux comprendre les pratiques transsectorielles, notamment la création de partenariats interdépartementaux transparents, le partage équilibré des ressources dans un esprit de coopération et la définition claire des projets, priorités et étapes importantes. Il faudra par ailleurs mettre en place des mécanismes permettant d'évaluer les nouveaux besoins en matière d'activités transsectorielles et de déterminer et satisfaire les besoins de liaisons entre les projets.

Figure 4: Gestion matricielle et points d'interface



### Activités transsectorielles en cours

3.8 Le type et le nombre de projets ou de programmes transsectoriels évoluent constamment, des activités prenant fin alors que d'autres s'amorcent en fonction des développements et des besoins apparus dans les divers secteurs. Le tableau 3 montre les projets et programmes transsectoriels en cours.

### Activités transsectorielles prévues

3.9 Le Programme spatial de l'OMM et le Programme de réduction des risques de catastrophes sont de grands programmes transsectoriels dotés de leurs propres ressources humaines et financières. Ce n'est pas (encore) le cas des autres activités transsectorielles et les méthodes d'exécution continuent d'évoluer. Par conséquent, dans cette première version du Plan opérationnel du Secrétariat, les activités transsectorielles sont décrites de manière qualitative. On s'appuiera sur l'expérience acquise et sur les résultats de la surveillance de la performance dans les futures révisions du Plan pour inclure les moyens mis en oeuvre et donner une description cohérente, axée sur les ressources, des plans relatifs aux programmes transsectoriels.

### Programme de réduction des risques de catastrophes

3.10 Le Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC) est un grand programme transsectoriel auquel participent les autres programmes de l'OMM, les commissions techniques, les conseils régionaux et les principaux partenaires de l'Organisation.

Le Cadre d'action de Hyogo appelle à passer, dans le domaine de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes, d'une politique d'intervention et de redressement après une situation d'urgence à une approche qui intègre la prévention, la préparation et les plans d'urgence, appuyés par des activités de détermination, de réduction et de transfert des risques. En sa qualité de membre actif du système renforcé de la SIPC, l'OMM collabore avec les institutions partenaires en vue de fournir un appui cohérent à l'amélioration de la gestion des risques de catastrophes, en conformité avec les objectifs du Cadre d'action mentionné plus haut.

Les activités menées au sein du Secrétariat seront réalisées dans le cadre des six champs d'action présentés ci-dessous:

Champ d'action 1: Les institutions partenaires de la SIPC s'efforcent d'intégrer l'évaluation des dangers hydrométéorologiques et la mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les plans et

textes législatifs nationaux relatifs à la gestion des risques de catastrophes. En collaboration avec ces partenaires, l'OMM accroîtra la reconnaissance et le financement des SMHN et améliorera la fourniture des services de réduction des risques de catastrophes. Plusieurs programmes contribueront à: i) mieux faire saisir, au sein des ministères concernés, l'intérêt d'investir dans les SMHN, notamment pour la surveillance, la cartographie et l'analyse des dangers liés au temps, au climat et à l'eau et pour la création de systèmes d'alerte précoce, à l'appui des mesures de prévention et de préparation visant à atténuer les effets des catastrophes et ii) faciliter la participation des SMHN aux programmes et engagements nationaux dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes. Les activités prévues comprennent l'élaboration de directives sur le rôle joué par les SMHN dans différents programmes et à différentes étapes, l'élaboration et la diffusion de documents d'information et l'organisation de conférences et d'ateliers.

Champ d'action 2: Grâce aux efforts concertés de plusieurs programmes, une assistance sera procurée, en particulier aux pays les moins avancés, en vue de mettre en place et d'exploiter de manière durable des systèmes d'alerte précoce. Les activités prévues comprendront la facilitation de projets nationaux de démonstration de systèmes d'alerte précoce multidanger, l'établissement d'une documentation sur les bonnes pratiques, l'élaboration de directives, l'organisation de formations et le renforcement de diverses composantes opérationnelles des systèmes d'alerte. Les projets de démonstration couvriront les prévisions probabilistes des conditions météorologiques à faible fréquence et à fort impact (VMM et PRAE), le système d'alerte aux tempêtes de sable et de poussière (PRAE), les avis de cyclones tropicaux, d'ondes de tempête et de forte vague pour la sécurité maritime et côtière, les avis de sécheresse et d'essaim de criquets pèlerins, les avis de vague de chaleur et de veille sanitaire (PCM), le système d'indications relatives aux crues éclair à couverture mondiale (PHRE), le transport atmosphérique de particules nucléaires (VMM) et de substances chimiques et biologiques dangereuses, et l'élargissement des capacités d'alerte aux conditions extrêmes à l'appui de l'industrie aéronautique (PAM). Par ailleurs, en développant le SMT et le SIO, la VMM renforcera les capacités de télécommunication au service des systèmes d'alerte précoce.

Champ d'action 3: Dans de nombreux pays, les activités visant à réduire les risques de catastrophes souffrent énormément de l'absence de bases de données passées et en temps réel de qualité sur les risques météorologiques, climatologiques et hydrologiques, de l'impossibilité de consulter de telles bases de données et du manque de méthodes d'analyse et de cartographie normalisées. Le PRRC, en collaboration avec les programmes de l'OMM concernés et le Programme mondial d'identification des risques (GRIP), entreprendra des activités destinées à combler ces lacunes, l'accent étant mis sur les crues, la sécheresse, les cyclones tropicaux et les ondes de tempête.

Champ d'action 4: Plusieurs programmes de l'OMM (VMM, PCM, PHRE, PRAE, PAM et PR) collaboreront en vue de renforcer les capacités des SMHN en matière de fourniture en temps opportun de services météorologiques adéquats à l'appui des interventions en cas d'urgence et des opérations de secours. Les activités seront les suivantes: recenser les besoins des secteurs de la planification et des interventions en cas d'urgence qui pourraient être pris en considération par les programmes pertinents de l'OMM; élargir l'utilisation des outils de simulation numérique spécialisés afin de répondre aux besoins en cas d'urgence non nucléaire; aider les SMHN à se relever après une catastrophe et définir les besoins des organisations humanitaires internationales en matière d'informations diffusées par le SMT/SIO; fournir des produits à valeur ajoutée (y compris les produits de satellite et de télédétection) à l'appui des opérations de secours, en établissant des liens avec des partenaires comme UNOSAT; améliorer les forums sur l'évolution



probable du climat et les bulletins Info-Niño sur le phénomène ENSO et les associer aux rapports trimestriels sur les alertes précoces du Comité permanent interorganisations, en vue d'une meilleure planification des interventions humanitaires.

Champ d'action 5: La préparation, par les SMHN et leurs principales parties prenantes, de programmes d'enseignement et de formation professionnelle efficaces sur la réduction des risques de catastrophes est primordiale pour la gestion des risques. Les programmes d'enseignement techniques des SMHN seront améliorés et de nouveaux programmes de formation, associant les SMHN et leurs parties prenantes, seront établis. Par exemple, l'ETRP, en collaboration avec d'autres programmes de l'OMM, renforcera les capacités dont disposent les centres régionaux de formation professionnelle dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes. Ces efforts sont appuyés par les textes et directives techniques du PCM, du PHRE, de la VMM, du PAM et du PRRC élaborés dans le cadre des champs d'action 1 à 4. Le PSMP et le CPA procurent des formations et du matériel didactique sur le resserrement des liens entre les SMHN et les médias. Le PRRC et l'ETRP s'emploieront à renforcer la collaboration avec les autres organismes concernés par la formation professionnelle, notamment le programme d'appui du PNUD et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC).

Les programmes et documents d'information du public dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes reçoivent le soutien du PRRC, en coordination avec le PSMP, le PCM, le PHRE, le PRAE, le PCT de la VMM, la Division des questions relatives à l'océan du PAM et les principaux partenaires, notamment l'IFRC, l'UNICEF et l'UNESCO, par la préparation de brochures et de matériel Web destinés à mieux faire connaître les dangers hydrométéorologiques, leurs effets et les services associés.

Champ d'action 6: Les SMHN recevront des directives pour l'établissement de partenariats avec d'autres organisations concernées par la gestion des risques de catastrophes. Le PR et le PRRC s'efforceront d'appuyer de manière coordonnée les programmes nationaux du système de la SIPC et les équipes de pays de l'ONU qui, sous la direction du coordonnateur-résident de l'ONU (PNUD), facilitent la mise en place de mécanismes de coordination de la réduction des risques de catastrophes à l'échelle nationale, ainsi que les partenariats afin de renforcer les contributions des SMHN dans ce domaine. L'OMM et la Banque mondiale collaboreront en vue de recueillir des fonds pour les projets de systèmes d'alerte précoce dans les pays à faible capacité et risques élevés. De plus, le PRRC coopérera avec le Programme international d'alerte précoce dans le souci de coordonner avec d'autres agences la mise en place de systèmes d'alerte précoce. L'OMM participera également à des conférences, etc., des partenaires du système de la SIPC.

### **Programme spatial de l'OMM**

3.11 Le Programme spatial de l'OMM (PSOMM) est un grand programme transsectoriel qui, à la différence des projets de cette nature, n'a pas de durée fixe et se poursuivra en tant que composante spatiale centrale du Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS). Cela a été confirmé par le Conseil exécutif à sa cinquante-sixième session, qui a décidé que le PSOMM serait la composante spatiale dans trois domaines du système terrestre (atmosphère, océan et surface des terres et eau douce) et deux autres domaines transversaux (climat et prévention des catastrophes naturelles). Ainsi, le Programme recoupe les éléments suivants: le Programme de la VMM en ce qui a trait aux observations satellitales et produits dérivés; le PCM pour ce qui est des observations liées au climat, y compris les besoins du SMOC, du PMRC et du GIEC; le PAM relativement aux observations liées aux océans, à la météorologie agricole et à l'aviation; le PRAE pour les observations de la chimie de l'atmosphère afin de répondre aux besoins de la VAG; le PHRE en ce qui a trait aux observations du cycle de l'eau; et le PRRC quant aux informations sur les risques et les catastrophes et aux autres applications des satellites dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes hydrométéorologiques. De plus, le PSOMM appuie l'ETRP par le biais de la Stratégie en matière d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine de la météorologie satellitale, ainsi que son Laboratoire virtuel. Le Programme régional et le Programme de coopération technique reçoivent les avis des experts du Programme spatial de

l'OMM sur les questions relatives à l'espace et sur les systèmes technologiques, dans le but d'accroître l'utilité des données, produits et services satellitaires grâce au renforcement des capacités des pays Membres. Chaque conseil régional charge un rapporteur de coordonner les besoins régionaux avec le PSOMM.

Le PSOMM est également chargé du développement et de la mise en place du Service mondial intégré de diffusion de données (IGDDS), qui est une composante centrale du Système d'information de l'OMM (SIO). Comme le SIO doit satisfaire les besoins de tous les programmes de l'OMM en matière d'accès aux données et produits, le PSOMM assume là encore les fonctions d'un grand programme en leur offrant des services qui vont bien au delà des simples observations.

Le Programme spatial de l'OMM comprend trois grands volets: une composante spatiale, qui répond aux besoins de tous les programmes établis ou soutenus par l'OMM, un système de diffusion des données (IGDDS), qui assure l'accès aux données, et une composante de renforcement des capacités et de formation, qui accroît l'efficacité des données et produits satellitaires en améliorant leur utilisation.

Le PSOMM recouvre par ailleurs les domaines d'activité de nombreux groupes et organisations œuvrant dans le domaine des satellites. Deux agences spatiales (ESA et EUMETSAT) ont conclu des accords de travail avec l'OMM en vue d'approfondir la coordination et la collaboration. L'Organisation est membre à part entière du Groupe de coordination pour les satellites météorologiques (CGMS), est membre associé du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CSOT) et participe aux activités liées au Groupe de coordination des fréquences spatiales (SFCG). Ces trois groupes sont déterminants pour que le Programme spatial puisse satisfaire les besoins transsectoriels à l'appui de tous les autres grands programmes de l'OMM.

### **Système d'information de l'OMM**

3.12 La VMM guide l'élaboration du Système d'information de l'OMM (SIO) en s'appuyant sur le SMT et sur la gestion des données de la VMM comme composantes principales; la CSB est la commission technique responsable du projet.

Le SIO a été adopté par le Congrès en tant que système global destiné à répondre aux besoins de tous les programmes de l'OMM en matière d'échange de données. Le Conseil exécutif a créé le Groupe de coordination intercommissions pour le Système d'information de l'OMM afin d'harmoniser les activités de développement entre les programmes et commissions techniques de l'OMM et de favoriser la participation de ces derniers. Les conclusions et recommandations du Groupe sont examinées par la réunion des présidents de commissions techniques.

Parmi les activités prévues figurent l'organisation des réunions du Groupe de coordination intercommissions et de réunions d'experts sur le SIO, en fournissant un personnel d'appui, la coordination des activités interprogrammes de développement du SIO, la préparation des documents requis par les organes constituants et l'organisation d'activités de formation à l'intention des Membres. Les activités de la VMM sont complétées par celles des autres programmes de l'OMM. Le PRRC aidera la VMM à présenter au secteur de la gestion des risques de catastrophes les avantages du SIO et à répertorier les agences internationales et régionales qui pourraient tirer parti de liens directs avec ce dernier. À cette fin, le PRRC contribuera à déterminer les besoins de ces agences, les limites et les problèmes particuliers, et à élaborer une stratégie de raccordement du SIO au secteur de la gestion des risques de catastrophes. Il sera fait appel à des fonds extrabudgétaires supplémentaires pour procurer les ressources humaines et financières nécessaires à l'accélération de la mise en œuvre du Système.

Les principaux objectifs relatifs au SIO sont les suivants:

- Recenser et étudier de manière continue les besoins des programmes de l'OMM en matière de services SIO;
- Établir des plans de mise en œuvre mondiaux et régionaux, en coordination avec les conseils régionaux;
- Élaborer des indications techniques sur la mise en place et le fonctionnement des composantes du SIO;
- Préparer des règles techniques (manuel du SIO) sur l'organisation du Système, son administration et les pratiques associées;
- Organiser des activités de formation, à l'intention notamment des pays en développement.

### **Système mondial intégré d'observation de l'OMM**

3.13 L'élaboration du concept et la coordination de la mise en place du Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS) visent à améliorer l'intégration des capacités d'observation des Membres dans un système/ architecture composite plus performant et plus efficace. Plusieurs systèmes d'observation créés dans le cadre des programmes établis ou soutenus par l'OMM, notamment le SMO/VMM, la VAG/PMRPT, le WHyCOS, le GOOS/CMOM, le SMOC et le SMOT, n'ont pas été mis en place de manière intégrée et ont été financés et exploités pour leurs propres fins.

Le Quinzième Congrès a décidé d'amorcer une intégration plus poussée des systèmes d'observation de l'OMM et est convenu de se référer à cette initiative par l'acronyme anglais WIGOS (Système mondial intégré d'observation de l'OMM). Il a énuméré un certain nombre de projets pouvant servir à tester les concepts, recenser les difficultés et contribuer à établir le plan global d'élaboration et de mise en œuvre du WIGOS. Cela comprend l'intégration dans le WIGOS du SMO et de la VAG, du programme AMDAR, du WHYCOS ainsi que des observations maritimes et autres observations océaniques pertinentes.

Le Congrès est convenu que, dans le contexte des systèmes mondiaux d'observation de l'OMM, il fallait entendre par intégration l'établissement d'un ensemble complet coordonné et durable de systèmes d'observation assurant la compatibilité des diverses composantes et visant à:

- Répondre de la manière la plus économiquement avantageuse à tous les besoins des programmes de l'OMM, dans l'objectif de réduire la charge financière des Membres et d'obtenir une efficacité administrative et opérationnelle maximale;
- Rendre disponibles les informations requises, générées au sein des différents systèmes d'observation de l'OMM (SMO, VAG, etc.) et des composantes OMM de systèmes coparrainés (SMOC, GOOS, etc.), en particulier les informations fournies par des satellites, radars et profileurs de vent, ainsi que par des systèmes aéronautiques, le réseau ARGO et d'autres nouvelles technologies;
- Faciliter l'accès, en temps réel ou quasi réel, aux observations nécessaires à la réalisation de certains programmes de l'OMM ou de programmes coparrainés par l'OMM et à la mise en application de certaines conventions internationales, mais qui sont générées par des systèmes exploités et gérés par des agences, organismes et programmes partenaires;
- S'assurer que les normes en vigueur en matière de qualité des données sont respectées pour l'ensemble des programmes;
- Faciliter l'archivage et les innovations technologiques.

Le Congrès a estimé que le processus d'intégration devait répondre à quatre grands objectifs:

- Améliorer la gestion et la gouvernance (utilisation des ressources, planification, structures institutionnelles et structures des programmes, suivi);
- Accroître l'interopérabilité des différents systèmes, en veillant particulièrement à la complémentarité entre les composantes spatiales et les composantes *in situ* des systèmes;
- Considérer les différents systèmes d'observation (atmosphérique, océanique, terrestre et hydrologique) comme constituant un tout;
- S'assurer que les modes de gestion élargis (par exemple le coparrainage de systèmes entre plusieurs organisations) et les liens avec d'autres initiatives internationales (par exemple le GEO) sont respectés, maintenus et renforcés.

### Cadre de référence pour la gestion de la qualité

3.14 Le Quatorzième Congrès a décidé que l'OMM devait s'efforcer d'élaborer un cadre de gestion de la qualité à l'intention des SMN qui comprendrait *in fine* les éléments suivants, à la fois distincts et interdépendants, à mettre en place probablement par étapes successives: normes techniques de l'OMM; système(s) de gestion de la qualité, y compris le contrôle de la qualité; et, procédure(s) de certification. Il a décidé en outre que, grâce à la mise en place de ce cadre, il sera possible d'assurer au plus tôt et régulièrement auprès des Membres un service de conseil adapté à l'élaboration de systèmes de gestion de la qualité à l'échelon national. Le Quinzième Congrès a estimé que le cadre de référence de l'OMM s'inscrivait aussi dans le cadre d'une stratégie globale applicable à l'ensemble des activités déployées au titre des divers programmes techniques de l'Organisation et liées à la fourniture de produits, de données et de services.

Par ailleurs, les Membres fournissent des services d'assistance météorologique au secteur aéronautique selon un cadre réglementaire et légal bien établi. À cet égard, l'Organisation de l'aviation civile internationale exige dans l'annexe III à sa convention «... que L'État contractant veille à ce que l'administration météorologique désignée... crée et mette en place un système qualité bien organisé» et «... que le système qualité établi... soit conforme aux normes de la série 9000 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), relatives à l'assurance de la qualité, et qu'il soit certifié par un organisme agréé ». Étant donné que le recouvrement des coûts afférents aux services de météorologie aéronautique pourrait reposer à l'avenir sur le respect de cette recommandation, il est jugé vital d'aider les Membres à mettre en place de tels systèmes.

Le programme relatif au cadre de référence pour la gestion de la qualité est conçu de manière à répondre à ces deux exigences. Les activités sont les suivantes: appui du personnel à l'Équipe spéciale intercommissions sur le cadre de référence pour la gestion de la qualité relevant du Conseil exécutif; élaboration de projets de politiques et de programmes sur le cadre de référence à l'intention des commissions techniques et des conseils régionaux; préparation et organisation d'activités de formation destinées aux Membres; établissement de partenariats et d'accords interinstitutions avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et d'autres organismes responsables de la gestion de la qualité. Les principaux objectifs visés relativement au cadre de référence sont les suivants:

- Élaborer un arrangement de travail avec l'ISO concernant les programmes et politiques coordonnés, dans le but de favoriser la reconnaissance de l'OMM en tant qu'organe international de normalisation;
- Organiser au moins une activité de formation sur la gestion de la qualité tous les deux ans, à l'intention surtout des pays en développement et des pays les moins avancés;
- Normaliser le cadre des directives techniques de l'OMM destinées aux commissions techniques;
- Accroître la diffusion des directives techniques récentes de l'OMM destinées aux Membres et faciliter l'accès à ces dernières.

La CHy, en collaboration étroite avec la CSB, est également en train d'établir un cadre de gestion qualitative pour les observations hydrologiques. Elle définira les grandes lignes de ce cadre au cours de sa prochaine session, en 2008.

### **Activités relatives au climat**

3.15 Vu la nature multidisciplinaire des activités relatives au climat qui entrent dans le mandat de l'OMM et l'élargissement des services que les SMHN sont appelés à procurer, l'ensemble de ces activités ne peut être pris en charge par un seul département. Plusieurs programmes de l'OMM se chargent de ces activités et les départements ou bureaux concernés doivent travailler en coopération et de manière harmonieuse. Afin de profiter des avantages de la gestion matricielle et d'améliorer l'efficacité de la collaboration et de la coordination, on a mis sur pied un Comité directeur pour les activités relatives au climat, dont les membres proviennent des principaux programmes de l'OMM responsables de ces questions, notamment le PCM, le SMOC, le PMRC et le GIEC, et dont la coordination est assurée par le PCM. Le Comité directeur est chargé de répertorier les activités conjointes susceptibles d'accroître globalement les avantages que les programmes de l'OMM apportent aux Membres et d'améliorer l'échange d'information et l'efficacité de la surveillance et de l'examen des activités conduites. D'autres programmes de l'OMM concernés par le climat, comme le PHRE, le PSOMM, la VMM, le Programme de gestion des données et le PRAE, ainsi que certaines activités d'appui sont représentés selon qu'il convient lors des réunions du Comité. Par son mandat, celui-ci s'assure toutefois que les questions transsectorielles de tous les programmes s'intéressant au climat sont examinées.

Les programmes de l'OMM relatifs au climat travaillent également en coopération et de manière harmonieuse avec d'autres agences de l'ONU, dont l'OMS, l'OMT, la FAO et le PNUE, et diverses institutions internationales comme l'IRI et le CEPMMT. Ils sont aussi en interaction par le biais de leurs commissions techniques et équipes d'experts. Par exemple, le Plan de mise en œuvre du SMOC est mené à bien en étroite collaboration avec la VMM, le PCM, le PMRC, le PRAE, le PHRE, le PSOMM et toutes les commissions techniques, et en consultation avec le GIEC. Les besoins spécifiques du SMOC en matière de gestion des données ont été communiqués au Groupe de coordination intercommissions pour le SIO par ses équipes d'experts. L'OMM entretient un dialogue constant avec la CCNUCC au sujet des observations systématiques par l'intermédiaire du SMOC, en pleine collaboration avec le PMRC et le PCM, notamment dans le domaine de l'adaptation aux effets des changements climatiques. La mise en œuvre du SMOC à l'échelle régionale, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires, a été facilitée de concert avec le RCD, le PCM et le PRAE. Des observations et des produits sur des variables hydrologiques présentant un intérêt pour l'étude du climat ont commencé à être réalisés dans le cadre du GTN-H, en collaboration étroite avec le PHRE. Une telle interaction pour la mise en œuvre des activités et programmes relatifs au climat a été favorisée et instaurée par la plupart des programmes qui ont trait à la modification artificielle du temps.

Le PMRC joue un rôle de premier plan pour renforcer la coordination entre les activités liées au climat, afin d'encourager la mise en œuvre conjointe de certaines activités par les principaux programmes concernés au sein du Secrétariat, c'est-à-dire le GIEC, le PMRC, le SMOC et le PCM. Ces initiatives conjointes comprennent l'organisation de conférences ou de réunions et la participation aux sessions de la CCNUCC. Il est également prévu d'améliorer la communication entre les principaux programmes de l'OMM responsables des questions relatives au climat, ainsi que les échanges avec les autres institutions. Ces activités conjointes sont censées renforcer le mandat de chaque programme, et non l'affaiblir ou provoquer des chevauchements.

Le PMRC poursuit activement sa collaboration dans le domaine des applications, notamment pour ce qui est des prévisions saisonnières et des autres composantes du PCM. Les membres de l'Équipe d'experts pour la détection des changements climatiques et les indices de changements climatiques relevant de la Commission de climatologie sont nommés par le PMRC/CLIVAR. Le projet VACS (variabilité du système climatique de l'Afrique) du PMRC mène certaines activités conjointement avec le projet CLIPS (services d'information et de prévision climatologiques) du

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

PCM. L'activité AMMA (analyse multidisciplinaire de la mousson africaine) du VACS traite des stratégies de surveillance et de prévision visant à améliorer les études qui associent climat, santé, ressources en eau, sécurité alimentaire et démographie dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Le PMRC entend poursuivre et améliorer la collaboration au niveau de la mise en œuvre de ces activités et d'autres initiatives.

Les informations scientifiques recueillies par le PMRC sont transmises directement au GIEC et ont contribué de manière notable aux conclusions des troisième et quatrième rapports d'évaluation. Les évaluations du Groupe fournissent à leur tour à la CCNUCC les avis scientifiques les plus autorisés et les plus récents dont la Convention a besoin. Ainsi, le PMRC a aidé à donner un fondement scientifique au processus politique. Il continuera de jouer un rôle très important sur le plan de la fourniture de scénarios constamment améliorés relatifs aux changements climatiques et de la diffusion immédiate, par divers moyens, de ces scénarios et de leurs conséquences éventuelles aux décideurs, aux médias et au grand public. Ce sont des contributions fondamentales aux débats sur le développement durable.

Le PMRC appuie de manière coordonnée la mise en place et le maintien en service d'un Système mondial d'observation du climat vraiment complet. Il veille, en étroite collaboration avec le SMOC, à ce que ses besoins en matière de longues séries d'observations continues soient adéquatement pris en compte dans le Plan de mise en œuvre du SMOC et dans les documents qui l'accompagnent, par exemple le rapport le plus récent sur les produits satellitaires requis pour l'observation systématique du climat. Il est important que le PMRC et le SMOC coordonnent leurs travaux et se soutiennent mutuellement pour répondre aux besoins de la COP de la CCNUCC en matière d'information et d'appui à la recherche et à l'observation systématique et pour contribuer aux activités des exploitants de satellites et des organes du GEOSS relativement aux observations climatiques aux fins de la recherche. Cette coordination est assurée par le biais du Groupe d'experts des observations et de l'assimilation des données relevant du PMRC (WOAP).

La VMM appuie le SMOC, qui fournit des données climatologiques à plusieurs autres programmes de l'Organisation, dont le PCM et le PMRC, au GIEC et à diverses initiatives internationales et nationales.

Les activités de la VMM comprennent la planification, la surveillance et l'orientation des capacités du SMO qui appuient les programmes relatifs au climat. Parmi les objectifs poursuivis, soulignons la collaboration avec le SMOC en vue:

- D'améliorer la performance des stations du GSN (Réseau de stations d'observation en surface pour le SMOC) et du GUAN (Réseau de stations d'observation en altitude pour le SMOC) en offrant, par exemple, des activités de formation supplémentaires à l'intention des Membres;
- De renforcer les capacités du GSN et du GUAN en augmentant, selon les besoins, le nombre de stations qui transmettent des messages et en recourant à de nouvelles technologies.

Le PRRC contribuera aux activités visant à préciser les moyens requis pour que les SMHN soutiennent davantage les processus décisionnels dans le domaine du climat et de la gestion des risques de catastrophes et à aider les programmes de l'OMM concernés par le climat à renforcer leur partenariat avec d'autres agences pour la mise en œuvre de projets concrets à l'appui des activités de détermination, de réduction et de transfert des risques.

### Questions relatives à l'eau

3.16 Les nouvelles questions entourant la mise en valeur et la gestion des ressources en eau doivent être abordées de manière multidisciplinaire. Elles sont étudiées, directement ou indirectement, par un certain nombre de programmes au sein de l'OMM. En outre, les SHN ne doivent pas se limiter à la fourniture de données hydrologiques mais comprendre les besoins du

secteur de l'eau dans son ensemble pour avoir une action efficace sur le plan de la gestion des ressources en eau qui concourt à la réduction de la pauvreté et au développement durable dans leurs pays.

Vu la nature multidisciplinaire des activités qui entrent dans le mandat de l'OMM et l'élargissement des services que les SMHN sont appelés à procurer, il est souhaitable que le Secrétariat adopte lui aussi une approche multidisciplinaire dans ce domaine. Un Comité directeur pour les questions relatives à l'eau a donc été mis sur pied dans le but d'étudier les questions transsectorielles complexes au sein d'un cadre de gestion matricielle (voir le tableau 3).

Le Comité directeur a entrepris une étude approfondie des questions hydrologiques dont se chargent divers programmes et détermine également les projets et activités dont les résultats, la portée et l'efficacité bénéficieraient d'une approche transsectorielle. Il a commencé par les activités liées aux questions hydrologiques et climatiques, les comités des cyclones tropicaux et les projets d'assistance technique. Le Comité recommandera de nouveaux projets et activités, avec les procédures de gestion matricielle correspondantes, qui pourraient être lancés dans les domaines relevant de l'OMM. Le Comité directeur a lancé un examen des objectifs et du champ d'application du Programme concernant les cyclones tropicaux, compte tenu des synergies créées par le PRAE, le PHRE et le PRRC, ce qui transparaît déjà dans les activités proposées pour ces programmes.

### **Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement**

3.17 La coordination et l'exécution du Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) visent à accroître la participation et la contribution des SMHN et de l'OMM aux initiatives et programmes de développement national. Elles recoupent les activités conduites par tous les programmes scientifiques et techniques au bénéfice des PMA, y compris en ce qui concerne les bourses d'études, l'équipement, les services consultatifs, la participation aux réunions et la formation spécialisée. Le Programme sera mis en œuvre et suivi par le biais des deux processus.

- a) Activités des programmes scientifiques et techniques axées sur les SMHN des PMA, en particulier celles qui appuient le renforcement des capacités

Par exemple, la VMM peut accentuer les aspects opérationnels des programmes de la VMM dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Les activités prévues visent à faciliter et orienter la planification et la réalisation de mesures de renforcement des capacités dans chaque Région, en coordination avec le Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM. Les objectifs poursuivis pour les pays en développement et les pays les moins avancés sont les suivants:

- Améliorer les capacités d'observation à l'appui des programmes opérationnels relatifs au temps et au climat;
- Élargir l'accessibilité et la diffusion des données et produits par le biais du Système mondial de télécommunications et du SIO, en donnant notamment des indications sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication les plus adéquates;
- Élargir l'accessibilité et l'utilisation des produits issus de la prévision numérique du temps (PNT) et des systèmes de prévision d'ensemble (EPS) pour les prévisions et avis météorologiques;
- Mieux intégrer les besoins opérationnels dans les plans du SIO et du WIGOS;
- Améliorer la mise en œuvre du cadre de référence pour la gestion de la qualité de l'OMM.

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

- b) Initiatives à valeur ajoutée visant à satisfaire les besoins spéciaux des PMA, dont:
- Activités visant la création, la promotion et la coordination des partenariats à l'échelle nationale et régionale;
  - Renforcement des capacités des SMHN des PMA sur le plan de la planification stratégique, de la mise en valeur des ressources humaines, de la gestion, de la commercialisation, de l'élaboration de projets et de la mobilisation des ressources;
  - Préparation du plan de développement et de modernisation des SMHN en conformité avec les stratégies, les priorités et les besoins nationaux en matière de développement;
  - Élaboration et mise en œuvre de projets pilotes et de projets de démonstration sur l'évaluation des avantages socio-économiques procurés par les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques en ce qui a trait à la réduction de la pauvreté et de la famine, au renforcement de la capacité de production, à l'atténuation de la vulnérabilité et à la protection de l'environnement.

L'exécution du Programme de l'OMM en faveur des PMA et des PEID, selon les spécificités de chacun de ces pays, nécessite l'adoption d'une approche intégrée et unifiée menant à:

- L'amélioration des produits et services fournis pour répondre aux besoins, sur le plan notamment de leur pertinence, de leur qualité et de leur volume (interventions nécessaires du PCOT, du PR, du PAM, de la VMM, du PRRC, du PHRE et du PCM);
- L'accroissement de la notoriété des SMHN et de l'OMM dans des domaines importants du point de vue du développement, tels la réduction des risques de catastrophes, l'agriculture, les transports, la gestion des ressources en eau, les études sur la variabilité et l'évolution du climat, la protection de l'environnement et la recherche (interventions nécessaires de la VMM, du SMOC, du PCM, du PHRE, du PRRC, du PAM, du PSOMM, du PRAE, du PMRC et du PCOT);
- La mise en valeur des ressources humaines en vue de soutenir les activités d'exploitation et de recherche menées dans les SMHN des PMA (interventions nécessaires de l'ETRP, du PCOT, du PR, du PAM et de la VMM);
- La meilleure reconnaissance des SMHN et leur participation accrue dans les processus budgétaires et les programmes de développement nationaux.

### **Système mondial des systèmes d'observation de la Terre**

3.18 Le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) doit constituer pour les gouvernements et la communauté scientifique internationale un système complet, coordonné et durable de systèmes d'observation de la Terre permettant de mieux comprendre et gérer les enjeux environnementaux et économiques à l'échelle mondiale. Le Conseil exécutif a reconnu l'incidence favorable que peut avoir le GEOSS sur le plan des avantages sociétaux, du renforcement des capacités et du développement durable du fait qu'il contribue à améliorer les observations et à faire progresser notre compréhension du système terrestre, et notamment de l'atmosphère, des océans, des terres émergées et des ressources en eau douce, de la géologie, des ressources naturelles, des écosystèmes et des dangers naturels et anthropiques, ainsi que la vaste expérience et la compétence dont peut se prévaloir l'OMM. Il a donc décidé d'appuyer le GEOSS et de favoriser sa mise en œuvre autant que faire se peut dans les limites de la mission confiée à l'OMM. À sa cinquante-sixième session, le Conseil exécutif a indiqué que plusieurs composantes de l'Organisation joueraient un rôle important voire central dans ce projet. Au nombre de ces composantes figurent des systèmes de l'OMM uniques en leur genre tels que le SMO et le SMTDP de la VMM, la VAG, le système WHYCOS, le réseau terrestre mondial – hydrologie (GTN-H) et le FSIO ainsi que des systèmes coparrainés tels que le SMOC, le GOOS et



le SMOT. S'agissant du FSIO, le Conseil a noté que la mise en œuvre du GEOSS nécessiterait la création d'une nouvelle composante pour l'échange et la diffusion des données et que le FSIO pourrait servir de système initial, qui devrait être ensuite éventuellement renforcé pour satisfaire les besoins en ce qui concerne d'autres données et produits ayant rapport au GEOSS.

Ainsi, les activités liées au GEOSS recouvrent la plupart des programmes de l'Organisation. Le Secrétaire général a nommé un responsable de la coordination entre les programmes établis ou appuyés par l'OMM et les travaux du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO). Ce responsable assume par ailleurs les fonctions de suppléant aux réunions plénières du GEO. L'activité transsectorielle associée au GEOSS n'est pas financée explicitement dans les propositions budgétaires 2008-2011 et ne figure pas dans les conditions à instaurer pour un résultat escompté précis, même si elle intéresse directement le WIGOS (résultat escompté 4).

La VMM appuie le GEOSS en dirigeant et coordonnant la participation de l'OMM au Comité des relations avec les utilisateurs et en soutenant les efforts des départements de l'Organisation qui offrent un appui semblable aux trois autres comités relevant du GEOSS. Les objectifs poursuivis sont les suivants:

- Intégrer le SMO en tant que sous-système du GEOSS;
- Intégrer le SIO en tant que sous-système du GEOSS;
- Faciliter l'accès des Membres aux informations environnementales nécessaires ou utiles qui ont été recueillies ou produites par d'autres agences, en assurant la compatibilité de fonctionnement et en établissant des normes et protocoles d'interface entre les systèmes qui composent le GEOSS.

### **Formation spécialisée en météorologie, en hydrologie et dans les disciplines connexes**

3.19 Une partie des «activités de formation soutenues par l'OMM» (voir la section 2.6.2 du chapitre 2) qui portent sur des sujets spécialisés en météorologie et en hydrologie est financée par le budget ordinaire de l'ETRP, même si les départements scientifiques et techniques responsables de ces questions se chargent concrètement de les réaliser. Un nombre important d'événements spécialisés est organisé par divers départements (y compris l'ETRP) avec la part du budget ordinaire qui leur a été attribuée ou à partir d'autres sources.

Dans le cadre de la gestion matricielle, le réseau de coordonnateurs de l'enseignement et de la formation professionnelle au sein du Secrétariat constituera le noyau permanent d'une «équipe de gestion de la formation professionnelle» chargée de la coordination interprogrammes de toutes les activités de formation soutenues par l'OMM. Cette équipe comprendra aussi un nombre variable de fonctionnaires directement rattachés à des champs d'activité spécifiques (p. ex. applications de la PNT, prévision du climat, prévision des crues éclair, météorologie satellitale, cyclones tropicaux, etc.) dans leurs programmes respectifs.

Le principal objectif poursuivi est d'améliorer l'efficacité et l'utilité de la formation soutenue par l'OMM en approfondissant la collaboration entre les départements et en renforçant les partenariats avec les institutions concernées à l'échelle nationale, régionale et internationale. La coordination interdépartementale permettra aux départements d'optimiser l'emploi des fonds disponibles afin d'offrir un éventail plus large de possibilités aux éventuels bénéficiaires. Parallèlement, le renforcement des partenariats avec les établissements d'enseignement situés dans le monde entier facilitera l'organisation d'activités de formation efficaces et économiques, en tenant dûment compte, d'une part, des matières enseignées, du niveau de la formation et de la langue d'instruction et, d'autre part, des installations, du matériel didactique et des compétences qui existent, ainsi que des coûts correspondants.

Les attributions de l'équipe de gestion de la formation professionnelle figurent dans une note de service, qui décrit également les rôles joués par les départements scientifiques et techniques et les bureaux régionaux sur le plan de la mise en œuvre des activités de formation spécialisées.

**Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

**Tableau 3: Activités transsectorielles de l'OMM**

Un «x» indique que le programme fait partie du mécanisme de coordination officiel établi pour l'activité en question.

Activité transsectorielle/programme	Organe responsable	Mécanisme de coordination	VMM	PCM	SMOC	PMRC	GIEC	PRAE	PAM	PHRE	ETRP	PCOT	PR	PRRC	PSOMM	SAP
Programme de réduction des risques de catastrophes	Congrès	Groupe de travail et Comité directeur relevant du CE	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Programme spatial de l'OMM	Congrès	Réunion multisecteur de haut niveau	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Système d'information de l'OMM	CE	Groupe intercommissions et Comité directeur	X	X	X	X		X	X	X						
Système mondial intégré d'observation de l'OMM	CE	Équipe spéciale et Comité directeur relevant du CE	X	X	X	X		X	X	X	X				X	X
Cadre de référence pour la gestion de la qualité	CE	Groupe de travail relevant du CE	X	X				X	X	X					X	
Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement	CE	Groupe consultatif d'experts en coopération technique et Comité directeur relevant du CE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Activités liées au climat	Secrétariat	Comité directeur		X	X	X	X		X							
Questions relatives à l'eau	Secrétariat	Comité directeur		X	X					X	X	X	X	X		
Système mondial de systèmes d'observation de la Terre	Secrétariat	Coordonnateur de l'OMM	X	X	X	X		X	X	X					X	
Formation spécialisée en météorologie, en hydrologie et dans les disciplines connexes	Secrétariat	Équipe de gestion de la formation professionnelle	X	X		X		X	X	X	X		X	X	X	

## Chapitre 4 Surveillance et évaluation

### 4.1 Objet

La surveillance et l'évaluation sont des fonctions importantes dans le processus de gestion axée sur les résultats car elles contribuent à améliorer la performance et à atteindre les buts fixés. Les principaux objectifs de l'évaluation des programmes de l'OMM sont les suivants:

- Donner des renseignements sur les opérations relatives aux activités en cours ou futures inscrites aux programmes afin d'aider à la prise de décision;
- Procurer des informations utiles pour l'évaluation du Plan stratégique de l'OMM;
- Démontrer au Conseil exécutif l'efficacité du système de responsabilisation.

L'amélioration de la prise de décision et de la responsabilisation est censée produire de meilleurs résultats et favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources. Le processus d'évaluation doit aussi permettre ce qui suit:

- Favoriser l'apprentissage et l'acquisition de connaissances sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas, et pourquoi;
- Vérifier et améliorer la qualité et la gestion des programmes;
- Déterminer quels grands axes du Plan stratégique de l'OMM ont produit les résultats attendus, dans un but d'élargissement, d'expansion ou de reproduction;
- Modifier les grands axes du Plan stratégique de l'OMM qui n'ont pas produit les résultats attendus;
- Mesurer les effets et les avantages des activités inscrites aux programmes;
- Donner aux Membres la possibilité d'influer sur les résultats et la qualité des programmes;
- Montrer l'utilité et la valeur des programmes au Conseil exécutif et au Congrès;
- Montrer l'utilité et la valeur des programmes aux organismes partenaires, selon qu'il convient.

La surveillance et l'évaluation axées sur les résultats sont étroitement liées et font partie intégrante de la budgétisation axée sur les résultats. Elles constituent toutes deux des instruments de gestion nécessaires pour faciliter le processus décisionnel et démontrer l'efficacité du système de responsabilisation. Bien que les étapes suivies soient les mêmes, elles produisent des catégories différentes d'informations. Les données de surveillance doivent être établies de manière systématique si l'on veut que l'évaluation donne les résultats souhaités.

### 4.2 Surveillance

La surveillance des activités prévues dans le Plan opérationnel du Secrétariat est un processus continu, dont la responsabilité incombe aux administrateurs de programmes et aux départements de l'OMM. Elle consiste à comparer la performance à ce qui était attendu en recueillant et analysant des données sur les indicateurs de performance clés. La surveillance donne constamment des renseignements sur les progrès accomplis pour atteindre les résultats, au moyen d'un système de suivi et de compte rendu régulier. La surveillance s'intéresse à l'exécution des programmes (transformation des ressources en produits), mais aussi aux nouvelles conditions instaurées par les activités inscrites aux programmes (réalisations). En outre, elle permet de déceler les forces et les faiblesses d'un programme. Les informations ainsi obtenues élargissent les enseignements tirés de l'expérience et améliorent la prise de décision.

Il est particulièrement important de suivre les *réalisations* pour être en mesure de mesurer l'efficacité des programmes de l'OMM. Dans le cadre de ce processus, les administrateurs de programmes scientifiques et techniques examinent les produits de leurs activités et mesurent leur contribution aux *réalisations* en évaluant les changements périodiques qui s'opèrent à l'échelle

régionale et nationale. Par exemple, le produit d'une activité de formation est l'augmentation du nombre de prévisionnistes formés, tandis que la réalisation correspondante est l'amélioration perceptible des prévisions destinées au public dans un pays donné. Dans le cas de la gestion des ressources, les réalisations peuvent être mesurées par l'évolution de l'efficacité de la gestion des programmes scientifiques et techniques. La pertinence d'une activité du Secrétariat est évaluée quant à elle par sa *contribution* à l'atteinte d'un résultat escompté. Les données de surveillance servent à répondre aux besoins de la gestion, mais aussi à appuyer le contrôle indépendant des programmes.

### 4.3 Évaluation

Il s'agit d'une analyse périodique approfondie de l'exécution des programmes. Le Plan opérationnel du Secrétariat de l'OMM prévoit deux grandes étapes dans le processus d'évaluation, la première à mi-parcours (deuxième année) et la deuxième à la fin de la période visée (quatrième année). D'autres étapes peuvent s'ajouter selon la nature du programme concerné; par exemple, l'efficacité d'un exercice de formation donné pourrait être évaluée longtemps après l'achèvement du programme. L'évaluation se fonde sur les données issues du processus de surveillance ainsi que sur des informations provenant d'autres sources (enquêtes, interviews, groupes de travail relevant du Conseil exécutif, conseils régionaux, commissions techniques, etc.). Les évaluations sont souvent, mais pas toujours, conduites avec l'aide d'évaluateurs externes, l'auto-évaluation pouvant être envisagée.

### 4.4 Contrôle de la gestion

Le Bureau du contrôle interne doit procéder de manière indépendante à la surveillance et à l'évaluation dans le cadre, principalement, du processus de conformité. Les données de surveillance recueillies par les programmes relativement à leurs objectifs sont également utiles pour procéder à l'évaluation indépendante visant à vérifier la conformité.

Le Bureau peut en outre avoir une fonction de conseiller auprès des administrateurs de programmes, à condition que cela n'entre pas en conflit avec son mandat premier relativement au contrôle indépendant de la gestion.

Le tableau 4 définit et compare la surveillance et l'évaluation.

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

**Tableau 4: Nature et caractéristiques des processus de surveillance et d'évaluation au sein du Secrétariat de l'OMM**

	<b>Surveillance</b>	<b>Évaluation</b>
<b>Définition</b>	La surveillance est l'examen périodique, par les administrateurs de programmes ou les responsables du contrôle, des progrès accomplis pour produire les réalisations attendues, par rapport aux engagements énoncés dans le document de programme approuvé par l'organe directeur. Elle donne l'assurance que la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet se déroule comme prévu.	L'évaluation est un processus qui vise à déterminer le plus systématiquement et objectivement possible la pertinence, l'efficacité et l'impact d'un programme, d'un projet ou d'une politique en cours ou achevé, au vu de ses objectifs et réalisations. Elle englobe la conception, la mise en œuvre et les résultats, afin de fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les enseignements tirés dans le processus décisionnel.
<b>Méthodologie</b>	Assurer le suivi: contrôler, analyser et montrer les progrès accomplis en fonction des indicateurs de performance clés.	Analyse approfondie: comparer les réalisations attendues aux réalisations réelles en fonction des indicateurs de performance clés.
<b>Orientation</b>	Ressources, activités, produits, processus de mise en œuvre, pertinence constante, résultats probables au niveau des <i>réalisations</i> (résultats escomptés).	Rapport moyens/produits; rapport résultats/coûts; procédés employés pour atteindre les résultats, pertinence globale; impact; viabilité et contribution aux résultats escomptés.
<b>Objectif</b>	Déterminer les activités mises en œuvre et les résultats atteints.	Déterminer pourquoi et comment les résultats ont été atteints; améliorer la planification et l'élaboration des programmes.
<b>Utilité</b>	Signaler les problèmes aux gestionnaires et suggérer des solutions.	Indiquer aux gestionnaires les stratégies et politiques possibles.
<b>Mise en œuvre</b>	Exercice continu; auto-évaluation par les administrateurs de programmes, les superviseurs, les commissions techniques, les conseils régionaux, les groupes de travail relevant du Conseil exécutif et/ou le Bureau du contrôle interne.	Exercice réalisé à certaines étapes importantes; analyse interne/externe par les administrateurs de programmes, les superviseurs, le Conseil exécutif, des évaluateurs externes et/ou le Bureau du contrôle interne.

### 4.5 Rôles et responsabilités

Les processus de surveillance et d'évaluation axés sur les résultats permettent de définir plus clairement les rôles et les responsabilités du personnel du Secrétariat de l'OMM, comme on peut le constater dans le tableau 5.

**Tableau 5: Rôles et responsabilités de la direction de l'OMM en matière de surveillance et d'évaluation**

Rôles et responsabilités	Informations requises	Utilité
<p><b>Direction/direction générale</b> Principales responsabilités:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'exécution générale des programmes;</li> <li>• S'assurer que les ressources sont employées de manière stratégique et efficace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès, problèmes et tendances relativement à la poursuite des résultats;</li> <li>• Pratiques et questions liées à l'utilisation rationnelle des ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surmonter les obstacles au niveau de la mise en œuvre afin de favoriser l'atteinte des résultats escomptés;</li> <li>• Lier les résultats aux ressources;</li> <li>• Assurer une surveillance et une évaluation actives axées sur les résultats.</li> </ul>
<p><b>Administrateurs de programmes</b> Principale responsabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer la contribution des mesures prises par le Secrétariat de l'OMM aux résultats escomptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès accomplis dans l'atteinte des résultats escomptés;</li> <li>• Rythme et efficacité de l'utilisation des ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats escomptés et le degré réel de réalisation;</li> <li>• Surveiller l'efficacité des stratégies de mise en œuvre relativement aux contraintes gênant l'atteinte des résultats escomptés et prendre les mesures qui s'imposent;</li> <li>• Assurer l'utilisation efficace des ressources, en les attribuant de manière à favoriser l'atteinte des résultats escomptés.</li> </ul>
<p><b>Personnel affecté aux projets</b> Principale responsabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les projets de manière à fournir les produits attendus (objectifs de performance clés).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation visée par le projet;</li> <li>• Progrès accomplis et fourniture des produits attendus;</li> <li>• Problèmes et questions se rapportant à la mise en œuvre;</li> <li>• Gestion des ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ancrer le projet dans un contexte plus large;</li> <li>• Prendre les mesures voulues pour obtenir les produits attendus (objectifs de performance clés);</li> <li>• Assurer l'utilisation efficace des ressources.</li> </ul>
<p><b>Bureau du contrôle interne</b> Principales responsabilités:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner des conseils en matière de surveillance et d'évaluation des programmes scientifiques et techniques;</li> <li>• Surveiller et évaluer la conformité et prendre des mesures de suivi en fonction des résultats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les informations susmentionnées plus celles que le Bureau juge nécessaires pour s'acquitter comme il convient de son mandat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'acquitter de son mandat et de sa tâche en matière de contrôle interne indépendant au sein de l'OMM.</li> </ul>

#### 4.6 Rapports sur l'exécution des programmes

Les rapports sur l'exécution des programmes remplissent plusieurs fonctions:

- Principal mécanisme de transmission d'informations sur les progrès accomplis par les différents programmes relativement aux objectifs de performance clés définis dans le Plan opérationnel;
- Transmission d'informations sur la contribution des différents programmes aux résultats escomptés par le biais des indicateurs de performance clés;
- Transmission d'informations sur la surveillance, afin d'évaluer le Plan stratégique général de l'OMM.

Ces informations alimentent le rapport sur l'exécution des programmes qui est présenté par le Secrétariat au Conseil exécutif et qui informe les Membres sur la mise en œuvre de la stratégie de l'OMM, sur l'exécution des programmes et leurs réalisations, ainsi que sur la façon dont les ressources ont été employées à l'appui de cette stratégie.

La structure ci-après est proposée pour rendre compte de l'exécution des programmes:

- 1) **Résultats escomptés**
- 2) **Indicateurs de performance clés**
- 3) **Conditions à instaurer**
- 4) **Objectifs de performance clés**
- 5) **Évaluation de l'exécution**

Outre les informations susmentionnées, les rapports sur l'exécution des programmes doivent comparer les réalisations réelles et prévues en fonction des objectifs de performance clés, afin d'évaluer les produits découlant des activités réalisées. Ils doivent récapituler les coûts d'exécution des tâches et rendre compte de tout écart par rapport aux dépenses prévues.

Pour mesurer les progrès accomplis relativement aux résultats escomptés et, par conséquent, relativement aux résultats sociétaux visés, il est nécessaire de démontrer et d'analyser les progrès en fonction des indicateurs de performance clés qui sont associés aux résultats escomptés (tableau 1.2). Cela permettra d'apprécier l'impact des programmes et d'évaluer le Plan stratégique de l'OMM.

#### 4.7 Indicateurs de performance clés et méthodes de mesure

Comme l'a demandé le Quinzième Congrès, les indicateurs de performance clés ont été affinés et des méthodes appropriées de mesure ont été établies pour chacun d'eux afin d'obtenir un ensemble d'indicateurs précis, mesurables, définis d'un commun accord, réalistes et assortis d'échéances précises. Le tableau 6 ci-après présente les résultats escomptés avec les indicateurs de performance correspondants et les méthodes de mesure recommandées.

Tableau 6: Résultats escomptés, indicateurs de performance et méthodes de mesure

Résultats escomptés et indicateurs de performance	Méthodes de mesure
<p><b>I. Les Membres sont en mesure de produire de meilleures prévisions et de meilleurs avis météorologiques</b></p> <p>1. Précision des prévisions météorologiques; précision et délai d'anticipation des avis                  2. Nombre de Membres fournissant des prévisions à un, deux, trois et quatre jours</p>	<p>1. Statistiques des CMRS sur les indices de comparaison et les types de prévisions                  2. Données statistiques émanant des SMHN.</p>
<p><b>II. Les Membres sont en mesure d'établir de meilleures prévisions et évaluations climatologiques</b></p> <p>1. Nombre de Membres en mesure de fournir des prévisions saisonnières et climatologiques à l'échelle nationale                  2. Nombre de Membres échangeant des prévisions saisonnières et climatologiques avec les SMHN d'autres Membres                  3. Nombre de centres climatologiques régionaux établis dans les Régions de l'OMM</p>	<p>1. Enquête auprès de SMHN                  2. Rapports réguliers établis par les conseils régionaux et la CCI</p>
<p><b>III. Les Membres sont en mesure d'établir de meilleures prévisions et évaluations hydrologiques</b></p> <p>1. Nombre de Membres dotés de mécanismes permettant d'améliorer la prévision des crues grâce à la collaboration entre les SMHN et aux mesures prises au sein de leur propre SMHN                  2. Délai d'anticipation et précision des prévisions hydrologiques                  3. Nombre de Membres en mesure d'entreprendre des évaluations nationales des ressources en eau</p>	<p>1., 2. et 3. Enquêtes auprès des Membres de la CHy et des groupes de travail d'hydrologie régionaux; enquête auprès d'un échantillon de pays développés, en développement et les moins avancés qui sont des pays Membres; évaluations des effets dans certains pays qui ont renforcé leurs capacités</p>
<p><b>IV. Les systèmes d'observation de l'OMM sont intégrés</b></p> <p>1. Qualité des observations                  2. Accès des Membres de l'OMM et des utilisateurs externes à des observations utiles                  3. Franchissement des étapes vers l'intégration</p>	<p>1. et 2. Évaluation globale de la façon dont les systèmes d'observation de l'OMM se sont améliorés collectivement (qualité, accessibilité, etc.)                  3. Approbation des étapes par le Conseil exécutif et présentation d'un rapport par le Secrétaire général</p>



**Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

<b>Résultats escomptés et indicateurs de performance</b>	<b>Méthodes de mesure</b>
<p><b>V. Le Système d'information de l'OMM est élaboré et mis en œuvre</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Respect des échéances fixées par le Quinzième Congrès</li> <li>2. Nombre d'arrangements d'interopérabilité conclus entre les centres de l'OMM et avec des partenaires extérieurs</li> <li>3. Nombre de fonctions différentes, notamment consultation de données et recherche d'informations</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports réguliers sur la mise en oeuvre du SIO, y compris nombres de CMSI et de CCDP opérationnels</li> <li>2. Rapports réguliers des centres SIO; nombre de publications des règlements techniques du SIO</li> <li>3. Évaluation de la façon dont les fonctions du SIO ont amélioré les opérations et la prestation des services, par exemple réduction du délai de diffusion des avis, intensification de la diffusion d'informations primordiales en direction et en provenance des secteurs sociaux intéressés, hausse du volume d'informations transmises aux SMHN des pays en développement</li> </ol>
<p><b>VI. Les capacités des Membres sont renforcées en matière d'alerte précoce multidanger et de prévention des catastrophes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de SMHN disposant de systèmes d'alerte précoce renforcés dans les domaines météorologique, climatologique et hydrologique – éventail plus large de dangers pris en considération, délai d'alerte plus court ou précision accrue des alertes – ou renforcement de la coopération avec les organismes de protection civile</li> <li>2. Gamme des risques météorologiques, climatologiques et hydrologiques pris en considération dans les systèmes d'alerte précoce</li> <li>3. Nombre de SMHN participant à des réunions ou à des activités relatives à l'évaluation, à la réduction ou au transfert des risques au niveau national</li> </ol>	<p>1., 2. et 3. Enquête auprès des SMHN</p>

**Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

<b>Résultats escomptés et indicateurs de performance</b>	<b>Méthodes de mesure</b>
<p><b>VII. Les capacités des Membres sont renforcées en matière de fourniture et d'utilisation des applications et des services relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de Membres ayant entrepris ou utilisé des études sur les avantages socio-économiques des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et de contrôle de la qualité de l'air</li> <li>2. Nombre de Membres faisant état de bénéfices accrus procurés par les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques aux groupes d'utilisateurs</li> <li>3. Nombre de Membres visant et assurant une plus grande efficacité en matière de gestion intégrée des crues</li> </ol>	<p>1., 2. et 3. Enquête auprès des SMHN</p>
<p><b>VIII. Les produits sur le temps, le climat et l'eau sont largement utilisés dans la prise de décision et mis en application par les Membres et les partenaires</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Utilisation des rapports, bulletins, déclarations et autres documents par les décideurs</li> <li>2. Nombre de partenariats actifs entre l'OMM et les institutions des Membres, le système des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des ONG et le secteur privé</li> <li>3. Nombre de nouveaux produits requis par les organisations partenaires demandant à bénéficier du soutien, des conseils et des compétences de l'OMM</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de citations des rapports de l'OMM par les Membres et les partenaires</li> <li>2. Rapport du Secrétariat</li>   <li>3. Rapport du Secrétariat</li> </ol>

**Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011**

<b>Résultats escomptés et indicateurs de performance</b>	<b>Méthodes de mesure</b>
<p><b>IX. Les SMHN des pays en développement, en particulier les moins avancés, sont en mesure de mieux remplir leur mandat</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de SMHN des pays les moins avancés procurant des informations sur le temps, le climat et l'eau à l'appui des politiques et plans nationaux en matière de développement</li> <li>2. Nombre de projets de renforcement des capacités destinés à améliorer l'infrastructure des SMHN</li> <li>3. Nombre de pays en développement et de PMA bénéficiant d'activités de formation et de réunions techniques propres à renforcer les capacités institutionnelles et nombre de spécialistes participant chaque année à ces activités</li> </ol>	<p>1., 2. et 3. Enquête auprès des Membres concernés</p>
<p><b>X. Les organes constituants fonctionnent de manière rationnelle et efficace</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualité des services techniques (interprétation, installations, services de conférence) mesurée par la satisfaction des Membres</li> <li>2. Qualité des services fonctionnels (documents, exposés présentés aux organes constituants) mesurée par la satisfaction des Membres</li> <li>3. Coût des sessions des organes constituants</li> </ol>	<p>1. et 2. Rapport du Secrétariat fondé sur les enquêtes en cours de session</p> <p>3. Rapports du Secrétariat et du pays hôte sur les coûts et l'efficacité</p>
<p><b>XI. L'Organisation est gérée et supervisée de façon rationnelle et efficace</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisation par le Secrétariat des objectifs convenus se rapportant aux services d'appui aux programmes</li> <li>2. Opinion du Commissaire aux comptes, des conseils régionaux, des commissions techniques et des organes subsidiaires du Conseil exécutif</li> <li>3. Proportion des recommandations en matière de contrôle ayant été appliquées par le Secrétariat pour une gestion plus efficace et rationnelle des activités</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports sur l'atteinte des objectifs de performance clés liés au résultat escompté 11 dans le Plan opérationnel du Secrétariat</li> <li>2. Diffusion régulière des rapports</li> <li>3. Rapport du Secrétariat et évaluation du Commissaire aux comptes (si disponible).</li> </ol>

## **Références**

Sixième Plan à long terme de l'OMM 2004-2011 (OMM-N° 962)

Plan stratégique de l'OMM (Genève, mai 2007) (OMM-N° 1028)

Budget de l'OMM axé sur les résultats pour la période 2008-2011 (OMM-N° xxx)

Résumé général des travaux de la cinquante-huitième session du Conseil exécutif de l'OMM, point 5 de l'ordre du jour

Résumé général des travaux du Quinzième Congrès de l'OMM, points 6.2 et 8 de l'ordre du jour

## Acronymes et abréviations

ADM	Méthodes perfectionnées de diffusion
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
AMDAR	Retransmission des données météorologiques d'aéronefs
AMMA	Analyse multidisciplinaire de la mousson africaine
API	Année polaire internationale
ASG	Sous-Secrétaire général
BIPM	Bureau international des poids et mesures
BSH	Programme relatif aux systèmes de base en hydrologie
CBH	Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrologie et de la mise en valeur des ressources en eau
CCA	Coordination du Programme d'action pour le climat
CCI	Commission de climatologie
CCNUCC	Convention-cadre de Nations Unies sur les changements climatiques
CDMS	Système de gestion des bases de données climatologiques
CE	Conseil exécutif
CEOP	Période d'observations renforcées coordonnées à l'échelle planétaire
CER	Cabinet du Secrétaire général et relations extérieures (Département, OMM)
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ONU)
Cg	Congrès de l'OMM
CGMS	Groupe de coordination pour les satellites météorologiques
CHy	Commission d'hydrologie
CIMO	Commission des instruments et des méthodes d'observation
CIUS	Conseil international pour la science
CLIPS	Services d'information et de prévision climatologiques
CLIVAR	Variabilité et prévisibilité du climat (PMRC)
CMAé	Commission de météorologie aéronautique
CMAg	Commission de météorologie agricole
CMM	Centre météorologique mondial
CMN	Centre météorologique national
CMOM	Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime
CMRS	Centre météorologique régional spécialisé
COI	Commission océanographique intergouvernementale (UNESCO)
COP	Conférence des Parties
COPUOS	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
COT	Coopération technique
CPD	Département des conférences et des services d'impression et de distribution
CR	Conseil régional

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

CRFP	Centre régional de formation professionnelle
CRI	Centre régional d'instruments
CSA	Commission des sciences de l'atmosphère
CSB	Commission des systèmes de base
CSM	Comité scientifique mixte (PMRC)
CSOT	Comité sur les satellites d'observation de la Terre
CWI	Programme de coopération pour les questions relatives à l'eau
DCR	Département de la coopération au développement et des activités régionales
DSG	Secrétaire général adjoint
EPAC	Pollution de l'environnement et chimie de l'atmosphère
ERA	Activités d'intervention en cas d'urgence
ETRP	Programme d'enseignement et de formation professionnelle
FAH	Programme relatif à la prévision et aux applications hydrologiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAS	Fonds d'affectation spéciale
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
GASO	Groupe d'action sectoriel ouvert
GCN	Réseau de base du GLOSS (Système mondial d'observation du niveau de la mer)
GD VMM	Gestion des données de la VMM
GEO	Groupe sur l'observation de la Terre
GEWEX	Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau (PMRC)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (OMM/PNUE)
GOOS	Système mondial d'observation de l'océan
GTN-H	Réseau terrestre mondial – hydrologie
GUAN	Réseau de stations d'observation en altitude pour le SMOC
HFW	Programme relatif à la prévision hydrologique et à ses applications à la gestion des ressources en eau
HYCOS	Système d'observation du cycle hydrologique (composante de WHYCOS)
IASC	Comité scientifique international de l'Arctique
IFRC	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IGACO	Observations intégrées de la chimie de l'atmosphère à l'échelle du globe (stratégie)
IGDDS	Service mondial intégré de diffusion de données
IGOS	Stratégie mondiale intégrée d'observation

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

IGWCO	Observations intégrées du cycle mondial de l'eau
IMOP	Programme des instruments et des méthodes d'observation
IOO	Bureau du contrôle interne
IPM	Réunion non officielle de planification
IRI	Institut international de recherche sur le climat et la société
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISS	Systèmes et services d'information
IWRM	Gestion intégrée des ressources en eau
LSP	Département des services linguistiques et des publications (OMM)
LV	Laboratoire virtuel
MMOP	Programme de météorologie maritime et d'océanographie
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PCM	Programme climatologique mondial
PCOT	Programme de coopération technique
PCT	Programme concernant les cyclones tropicaux
PCV	Programme de coopération volontaire
PEID	Petits États insulaires en développement
PHRE	Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau
PMA	Programme des applications météorologiques
PMA	Pays les moins avancés
PMAé	Programme de météorologie aéronautique
PMAg	Programme de météorologie agricole
PMASC	Programme mondial des applications et des services climatologiques
PMDSC	Programme mondial des données climatologiques et de surveillance du climat
PMICSP	Programme mondial d'évaluation des incidences du climat et de formulation de stratégies de parade
PMRC	Programme mondial de recherche sur le climat
PMRPT	Programme mondial de recherche sur la prévision du temps
PNT	Prévision numérique du temps
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PR	Programme régional
PRAE	Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement

## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

PRRC	Programme de réduction des risques de catastrophes
PSMP	Programme des services météorologiques destinés au public
PSOMM	Programme spatial de l'OMM
QMF	Cadre de référence pour la gestion de la qualité
R.-D.	Recherche-développement
RCD	Département des activités régionales et de coopération technique pour le développement
REM	Département de la gestion des ressources (OMM)
RP	Représentant permanent
RRC	Centre radiométrique régional
SAP	Services d'appui aux programmes
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (CCNUCC)
SCHOTI	Conférence permanente des directeurs des établissements de formation professionnelle relevant des Services météorologiques nationaux
SFCG	Groupe de coordination des fréquences spatiales
SG	Secrétaire général
SHN	Service hydrologique national
SHOFM	Système hydrologique opérationnel à fins multiples
SIO	Système d'information de l'OMM
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
SIUPM	Système d'intervention d'urgence en cas de pollution de la mer
SMDSM	Système mondial de détresse et de sécurité en mer
SMHN	Service météorologique et hydrologique national
SMN	Service météorologique ou hydrométéorologique national
SMO	Système mondial d'observation
SMOC	Système mondial d'observation du climat
SMOT	Système mondial d'observation terrestre
SMP	Services météorologiques destinés au public
SMPZ	Système mondial de prévisions de zone
SMT	Système mondial de télécommunications
SMTD	Système mondial de traitement des données
SOP	Plan opérationnel du Secrétariat
TFSP	Équipe spéciale pour la prévision saisonnière
THORPEX	Expérience concernant la recherche sur les systèmes d'observation et la prévisibilité
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOSAT	Programme opérationnel d'applications satellitaires relevant de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
VACS	Variabilité du système climatique africain
VAG	Veille de l'atmosphère globale



## Plan opérationnel du Secrétariat 2008-2011

VMM	Veille météorologique mondiale
WAMIS	Service mondial d'information agrométéorologique
WCAC	Division du Programme mondial des applications climatologiques et du projet CLIPS (OMM)
WGNE	Groupe de travail de l'expérimentation numérique
WGPIW	Groupe de travail de la planification et de la mise en oeuvre de la VMM
WHYCOS	Système mondial d'observation du cycle hydrologique
WIGOS	Système mondial intégré d'observation de l'OMM
WOAP	Groupe d'experts des observations et de l'assimilation des données relevant du PMRC
WRC	Centre radiométrique mondial
WRI	Programme pour les questions relatives à l'eau

## Annexe

Mise en œuvre des programmes avec un budget à croissance nominale nulle

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)													
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011			
1.	1	I	Les SMHN sont en mesure de procurer de meilleurs services de prévision, d'avis et d'information à échéance immédiate comme à long terme, de l'échelle locale à mondiale, grâce à la surveillance, à la coordination et au développement des systèmes de base de la VMM et à une plus large diffusion des produits des CMM et des CMRS issus des systèmes perfectionnés de prévision numérique du temps, de prévision d'ensemble et de traitement des données.	X	X	X	X	X	X	X	X	Deux sessions de la CSB et de son Groupe de gestion, afin d'assurer de manière concertée la viabilité et le développement des systèmes de base de l'OMM, y compris à l'échelle régionale; deux réunions d'experts au maximum sur les nouveaux progrès hautement prioritaires; publications sur la mise en œuvre de la VMM.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications; matériel d'information publique; services consultatifs.
				X	X	X	X	X	X	X	X	Sept réunions (prévision à courte échéance, à échéance moyenne et longue, temps violent, etc.), afin par exemple de revoir et d'élaborer davantage les listes et normes des produits de la PNT destinés à un échange international en temps réel.	
2.	1	I	Les opérations relatives à la prévision météorologique bénéficient des orientations données et des pratiques recommandées, en particulier pour ce qui est de la fourniture et de l'utilisation des produits de la prévision numérique du temps (surveillance, vérification et évaluation systématiques des produits, normalisation).				X				X	Deux réunions d'experts et services de consultants pour élaborer du matériel et faciliter la mise en œuvre du SMTDP et dans les SMHN.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications; services consultatifs.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
3.	1	I	Le personnel des SMHN détient des compétences approfondies en matière de services de prévision et d'avis.				X					X		X	Coparrainage de participants des SMHN de pays en développement à trois activités de formation sur la PNT; un stage de formation sur la prévision à longue échéance, conjointement avec le PCM.	Publications; cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.
4.	1	I	La production et la diffusion des produits courants et spécialisés de la prévision numérique du temps sont renforcées et des arrangements souples sont établis, notamment pour l'alerte précoce des phénomènes hydrométéorologiques dangereux, afin qu'un nombre croissant de SMHN puissent fournir et soutenir utilement les services nationaux et régionaux d'alerte précoce dans le cadre de la stratégie multidanger à fins multiples.			X						X			Deux réunions, éventuellement avec le PSMP et le PCA, afin d'axer le SMTDP sur les buts du PCA.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications; services consultatifs.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier										Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010	2011				
5.	1	I	<p><b>Programme concernant les cyclones tropicaux</b></p> <p>Des prévisions fiables sur les cyclones tropicaux sont fournies, en utilisant des systèmes coordonnés à l'échelle régionale.</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>1) Augmentation du nombre de SMHN qui procurent des informations étoffées sur les cyclones tropicaux, avec des prévisions d'ensemble et des textes d'orientation probabilistes.</p> <p>2) Augmentation du nombre de prévisionnistes qualifiés en avis de cyclones tropicaux.</p> <p>3) Nombre de nouveaux produits spécialisés fournis par les CMRS spécialisés dans les cyclones tropicaux.</p>	<p>Quatre cours de formation régionaux.</p> <p>Cinq stages de formation régionaux.</p> <p>Une réunion technique de coordination des CMRS spécialisés dans les cyclones tropicaux et des TCWC.</p> <p>Deux conférences techniques.</p> <p>Formations destinées à des prévisionnistes détachés à des CMRS spécialisés dans les cyclones tropicaux et des TCWC.</p> <p>Établissement d'un site Web pour les prévisionnistes spécialisés dans les cyclones tropicaux.</p> <p>Textes d'orientation techniques.</p>

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009			2010	2011						
6.	4	I	Les ressources qui sont affectées au réseau du SMO et les produits qui en résultent sont mieux optimisés. Le SMO contribue plus utilement au SMOC et aux autres programmes pertinents d'observation de la Terre grâce à des orientations sur l'évolution des sous-systèmes spatiaux et en surface, à l'analyse des lacunes, à l'inclusion du SMO dans le Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS), à la coordination instaurée avec le GEOSS et à l'établissement de mécanismes efficaces de collaboration entre les commissions.	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	Deux réunions de coordination du GASO-SOI, six réunions d'équipes d'experts du GASO-SOI; deux réunions d'experts sur les systèmes d'observation intégrés, une réunion d'experts CSB/SMOC sur les réseaux GUAN et GSN, un cycle d'études sous-régional sur les messages CLIMAT, un stage de formation concernant l'impact des systèmes d'observation sur la PNT, une réunion du Groupe d'experts de la météorologie antarctique relevant du CE, une réunion de coordination de la mise en œuvre de la VMM dans l'Antarctique.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; études, recherches et bases de données; publications; cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
7.	4	I	Les prévisions et avis météorologiques, ainsi que les travaux de recherche et les applications dans le domaine du climat et de l'environnement, bénéficient de l'amélioration des techniques d'observation, de la capacité d'interfonctionnement et de la viabilité des systèmes, de la diffusion et de la qualité des données, du rapport coût-efficacité et de l'uniformité à long terme.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Quinzième session de la CIMO, au moins deux réunions du Groupe de gestion et assistance au président de la CIMO pour une bonne exécution du Programme.  Au moins huit réunions des équipes d'experts de la CIMO et une comparaison visant à améliorer la qualité et à uniformiser les observations et mesures, conformément aux tâches assignées par le biais de la CIMO.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; études, recherches et bases de données; publications.
8.	4	I	Les SMHN profitent de synergies, d'économies et de capacités accrues dans le domaine des alertes précoces grâce à l'élaboration et l'exécution de programmes d'observation adaptables/ciblés et des orientations sur les capacités des systèmes d'observation.		X	X			X	X			X	X		Au moins deux réunions d'experts sur les observations adaptables/ciblées, un atelier sur le rôle des instruments dans les systèmes d'observation adaptables et services consultatifs sur les programmes d'observation adaptables.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; études, recherches et bases de données; stages de formation; services consultatifs.
9.	4	I	Les règlements techniques, manuels et textes d'orientation relatifs au SMO sont revus et publiés, y compris sous forme électronique.	X		X			X				X	X		Textes réglementaires sur le SMO mis à jour par le biais de deux réunions d'experts sur les textes réglementaires et les services de consultants.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications; services consultatifs.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
10.	4	II	La nécessité pour l'OMM de conserver des bandes de fréquences radioélectriques fiables est expliquée et défendue lors des Conférences mondiales des radiocommunications.			X			X	X			X		X	Présentation et démonstration efficaces par l'OMM, lors des réunions de l'UIT-R et des CMR, de l'importance pour ses Membres des fréquences attribuées; transmission aux Membres d'orientations techniques sur les fréquences radioélectriques; au moins 50 Membres bénéficient d'une formation sur le sujet.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; études, recherches et bases de données; publications; cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.
11.	4	I	Les pays en développement sont mieux à même d'utiliser les systèmes et techniques d'observation de manière efficace et économique et d'assurer le fonctionnement, l'étalonnage et l'entretien des instruments, grâce aux activités de formation et de transfert de technologie organisées en tirant parti des moyens de fonctionnement et de promotion dont disposent les centres régionaux d'instruments (CRI) renforcés et le Centre radiométrique mondial.	X					X		X			X		Au moins une réunion de l'équipe d'experts de la CIMO, deux conférences techniques, deux stages de formation afin que les pays en développement soient davantage en mesure d'utiliser des techniques et systèmes d'observation efficaces et économiques, conformément aux tâches assignées par le biais de la CIMO.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications; cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.



Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
12.	4	I	La normalisation à l'échelle mondiale bénéficie de la mise à jour régulière des publications techniques (sous forme électronique) et des règlements techniques, ainsi que de la coordination constante avec les organisations et programmes internationaux pertinents (ISO, BIPM, COST, EUMETNET, etc.). L'infrastructure de la VMM est exploitée de façon plus rationnelle car les Membres ont accès à des catalogues récents et réguliers des systèmes et réseaux, à des informations opérationnelles sous forme électronique et à des services de mise à jour et de recherche en ligne.				X					X		X	Services de consultants et réunions d'experts dans le but d'enrichir le contenu et d'améliorer la cohérence des publications et règlements de l'OMM, et/ou l'accès interactif à l'information opérationnelle au vu des progrès réalisés, et des arrangements de travail avec les organisations internationales.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; études, recherches et bases de données; publications; services consultatifs.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)													
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008	2009			2010	2011				
13.	5	II	Le SMT, qui est devenu le réseau central du SIO, permet l'échange des données essentielles à l'exploitation pour les programmes de l'OMM. Le SIO est opérationnel et facilite la fourniture en temps réel de services « bidirectionnels » coordonnés. Il répond aux besoins de recherche et d'extraction d'information de tous les programmes internationaux mis en œuvre ou coparrainés par l'OMM (VAG, SMOC, HYCOS, GOOS, THORPEX, etc.), des centres chargés de leur exécution et des usagers nationaux tels que les instances gouvernementales, les organismes de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets et les instituts de recherche. Le recours coordonné au SIO permet aux SMHN de mieux satisfaire leurs besoins croissants en matière d'échange de données en temps réel.	X	X	X	X			X	X	Poursuite de l'élaboration par les équipes d'experts de la structure conceptuelle et des techniques recommandées pour la mise en place et le fonctionnement du SIO et de ses composantes et services, y compris le SMT; réunions de coordination de la mise en œuvre afin de convenir des plans recommandés pour la mise en œuvre et la modernisation à l'échelle mondiale et régionale; utilisation par les Membres des spécifications techniques relatives aux centres du SIO et des modèles de configuration pour les centres nationaux.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; études; publications; cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.
14.	5	II	Des mécanismes efficaces de collaboration entre les commissions et un cadre transsectoriel favorisent l'élaboration et la mise en œuvre interprogramme du SIO.		X		X			X	X	Coordination de la planification du développement, du fonctionnement et de la gestion du SIO grâce à la participation active de toutes les commissions techniques et de tous les programmes, y compris par des recommandations sur l'administration.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)													
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010	2011				
15.	5	II	La contribution des usagers au SIO est facilitée par l'amélioration des fonctions de gestion des données et par la diffusion de catalogues de référence en ligne, la série ISO 19100 servant de plate-forme standard, ajustée selon les besoins. Le passage aux codes déterminés par des tables permet à l'information de circuler plus largement et à moindre coût. Cette forme symbolique répond mieux aux demandes croissantes des usagers dans le domaine de l'exploitation et de la recherche. Les usagers reçoivent des avis techniques, une formation et des logiciels de codage-décodage.	X	X	X	X	X	X	X		Poursuite de l'élaboration de pratiques recommandées et de procédures pour la création et l'exploitation des fonctions de gestion des données du SIO, y compris les métadonnées, les catalogues de données et les formes de représentation; utilisation par les Membres des guides, des modèles de mise en œuvre, du matériel didactique et de partagiciels.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications; cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.
16.	5	II	Lorsque l'infrastructure de communication est réduite, les mesures de renforcement des capacités permettent aux SMHN qui sont moins avancés de mettre en place et d'exploiter des systèmes de transmission des données qui présentent un bon rapport coût-efficacité, conviennent à leurs conditions particulières et facilitent leur contribution à la VMM et aux systèmes d'alerte précoce multidanger.	X			X	X	X			Atelier sur l'appui du SIO/SMT à l'alerte précoce; pratiques et techniques spéciales convenant aux zones en développement; utilisation des guides et rapports techniques par les SMHN des pays en développement et des PMA.	Ateliers; publications; services consultatifs.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015				
17.	5	II	Des procédures et des pratiques efficaces, alliées à une évaluation et une surveillance constantes, garantissent que le SIO offre un haut degré de fiabilité opérationnelle et un bon rapport coût-efficacité. La publication régulière de rapports et de règlements techniques, ainsi que la formation des usagers, facilitent la normalisation et l'emploi coordonné du Système.	X								X		Poursuite de l'élaboration de pratiques recommandées et de procédures pour la mise en place et le fonctionnement du SIO; utilisation par les Membres des guides, des rapports techniques, des règlements et d'un manuel sur le SIO.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; publications; services consultatifs.
18.	6	I	Dans le cadre de la stratégie d'alerte précoce multidanger à fins multiples, les SMHN sont en mesure de fournir rapidement des alertes et autres avis de phénomènes atmosphériques dangereux, en particulier la fumée dégagée par les feux de friche, les cendres et gaz émis lors d'éruptions volcaniques et les rejets soudains de matières chimiques ou biologiques dans l'atmosphère, grâce à l'amélioration de la production et de la diffusion 24 heures sur 24, sept jours sur sept, des produits de base et des produits spécialisés de la prévision numérique du temps.		X							X		Deux réunions d'experts sur les interventions en cas d'urgence non nucléaire. Missions. Préparation de matériel par des experts détachés. Publications et rapports.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; services consultatifs; publications.
19.	6	I	L'état d'alerte 24 heures sur 24, sept jours sur sept, déclenché lors d'une situation d'urgence, dans lequel doivent se trouver les CMRS chargés de produire et de diffuser les produits spécialisés des modèles de transport atmosphérique, conformément aux arrangements relatifs aux interventions d'urgence en cas d'accidents nucléaires mis en œuvre sous la direction de l'AIEA, est maintenu et amélioré au besoin.	X								X		Deux réunions d'experts/Groupe de coordination des interventions en cas d'urgence nucléaire. Missions.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011					
20.	6	I	Des arrangements opérationnels plus efficaces et plus souples visant la production et la diffusion de nouveaux produits spécialisés sont établis en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, en particulier l'AIEA, l'OTICE, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'OACI, l'OMS et la FAO.	X	X			X	X			X		X		Négociation par le Secrétariat de l'OMM d'arrangements avec les organismes pertinents et défense des intérêts des Membres lors des réunions des partenaires.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.
21.	6	I	Les activités de formation, d'autres mesures de renforcement des capacités et la fourniture régulière d'information élargissent les capacités des SMHN en matière d'intervention d'urgence.					X								Un stage de formation sur le transport et la dispersion atmosphériques pour les interventions en cas d'urgence. Préparation et publication de textes techniques permettant aux SMHN de renforcer leurs capacités d'intervention en cas d'urgence.	Cycles d'études et stages de formation; services consultatifs; publications.
22.	6	I	<b>Programme concernant les cyclones tropicaux</b> Des prévisions et avis fiables concernant les risques liés aux cyclones tropicaux sont fournis en temps opportun avec l'appui d'un système d'alerte précoce multidanger.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1) Augmentation du nombre de SMHN qui fournissent des prévisions et avis concernant les ondes de tempête.  2) Augmentation du nombre de participants des secteurs de la réduction des risques de catastrophes et de l'hydrologie aux sessions des organes régionaux du PCT.	Sessions annuelles et bisannuelles des organes régionaux du PCT.  Deux stages de formation sur les ondes de tempête.  Quatre formations d'experts détachés à l'ITT.  Élaboration de textes d'orientation sur les effets combinés des ondes de tempête, des crues et des vagues de vent dans les basses terres.

Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
23.	9	II	Les SMHN des Membres sont en mesure de mettre sur pied des systèmes de gestion de la qualité et d'obtenir la certification ISO 9001, sont plus compétitifs, axent davantage leur travail sur la qualité et les besoins des usagers et fonctionnent de manière plus économique grâce à la prise de mesures de renforcement des capacités et aux activités de formation, y compris la fourniture d'avis techniques. Les SMHN concernés reçoivent une aide pour appliquer les recommandations de l'OACI en matière de gestion de la qualité.	X		X		X				X				Formation sur la gestion de la qualité offerte au personnel des SMHN en organisant au moins un cycle d'études destiné aux PMA, des ateliers (ou autres activités) pour les pays en développement et les PMA et des exposés lors de divers événements.	Cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.

Programme climatologique mondial (PCM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010			2011				
24.	2	I	Les études à entreprendre pour affiner les méthodes et outils de prévision du climat sont déterminées, dans le but d'améliorer la qualité et la fiabilité des produits par l'application des résultats de la recherche, l'observation de procédures de vérification et l'exécution de travaux sur le terrain dans le cadre des forums régionaux sur l'évolution probable du climat.	X												Une réunion de l'Équipe d'experts 3.1 pour les besoins de la recherche sur la prévision intrasaisonnière, saisonnière et interannuelle (GASO 3 de la CCI); publication du rapport de la réunion.	Textes d'orientation et déclarations de principes sur les méthodes de prévision; coordination de la recherche.
25.	2	I	Une entente, à l'échelle internationale, sur les méthodes à suivre, les résultats à obtenir et la terminologie à employer relativement à El Niño et La Niña permet d'améliorer les prévisions portant sur le phénomène ENSO.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Publication régulière des bulletins sur El Niño et La Niña, au besoin; mise à jour en ligne et enrichissement constant du catalogue des définitions et indices El Niño.	Études, recherches et bases de données; développement consensuel; services consultatifs; publications.
26.	2	I	Des systèmes de veille climatique sont mis en place.				X				X					Deux stages régionaux de formation.	Cycles d'études et stages de formation.

Programme climatologique mondial (PCM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
27.	2	II	L'élaboration de directives sur les pratiques à suivre dans les domaines de la prévision saisonnière à interannuelle, de la vérification et des liens avec les utilisateurs accroît l'utilité et la fiabilité de l'information climatologique dans le cadre de partenariats bilatéraux entre les spécialistes du climat et les usagers.			X							X			Un stage de formation CLIPS sur les régions polaires; une réunion de l'Équipe d'experts 3.2 pour l'exécution du projet CLIPS, la vérification et les applications (GASO 3 de la CCI); un stage de formation; publication des rapports des réunions et de directives, notes techniques et produits d'information élaborés par l'Équipe d'experts; lancement d'un programme de formation sur le CLIPS que devront intégrer les centres de formation; élaboration d'un plan de mise en œuvre sur l'évolution future du projet CLIPS.	Cycles d'études et stages de formation; publications.
28.	2	II	Des études sont réalisées à diverses échelles spatio-temporelles sur l'incidence régionale des phénomènes El Niño et La Niña et autres grands phénomènes océaniques et atmosphériques.		X									X		Stage de formation sur l'établissement d'un langage commun pour le phénomène ENSO; création d'un atlas en ligne sur l'incidence régionale du phénomène ENSO; une réunion de l'Équipe d'experts 3.3 sur El Niño et La Niña (GASO 3 de la CCI).	Stages de formation; études, recherches et bases de données; publications; création d'une source d'information en ligne.
29.	2	II	Des orientations sont formulées concernant la gestion des données, la surveillance du climat et les indices des changements climatiques.		X			X		X			X		X	Préparation et publication d'au moins cinq directives, rapports et publications.	Réunions d'équipes d'experts; publications.



Programme climatologique mondial (PCM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
30.	2	II	Les activités des CCR et des FREPC sont élargies dans toutes les régions en vue d'aider les pays en développement et les pays les moins avancés à procurer de meilleurs services dans le domaine du climat.			X			X			X	X	Promotion de la création de CCR dans toutes les régions par le biais des activités de la CCI et des instances régionales.	Processus de désignation et services consultatifs; réseaux régionaux et prévision consensuelle.
31.	2	III	Des déclarations et des publications sur la surveillance du système climatique mondial sont diffusées.				X			X		X	X	Huit publications par an dans diverses langues officielles de l'OMM.	Études et recherches; publications.
32.	2	III	Les activités de l'OMM dans le domaine du climat et de ses liens avec les activités humaines et le développement durable sont favorisées, soutenues et facilitées.						X					Quinzième session de la CCI précédée d'une conférence technique, réunions du Groupe de gestion et des équipes de coordination/mise en œuvre de la CCI.	Cycles d'études et stages de formation.
33.	3	II	Le transfert de connaissances et de méthodes accroît les moyens dont disposent les pays en développement et les pays les moins avancés pour participer aux activités relevant du PCM-Eau.					X					X	Deux réunions, Comité directeur du PCM-Eau; publication des rapports des réunions.	Services consultatifs; publications.
34.	3	III	Des partenariats sont établis entre les spécialistes du climat et de l'hydrologie et les usagers de l'information hydrométéorologique, et les produits sont affinés afin de procurer de meilleurs services et de réduire les risques inhérents aux facteurs hydrométéorologiques.			X							X	Une ou deux réunions interdisciplinaires sur le climat et l'eau (avec le Département de l'hydrologie et des ressources en eau); publication des rapports des réunions.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; services consultatifs.

Programme climatologique mondial (PCM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
35.	6	II	L'adoption d'approches proactives, intégrées, multidanger et multisectorielles est favorisée au sein du cycle formé par les mesures de prévention, de préparation et d'intervention.		X					X			X	Publication d'un texte d'orientation OMM-OMS sur les systèmes d'avis de vagues de chaleur et les veilles sanitaires; participation des projets de démonstration; appui constant à l'étude des questions transsectorielles avec le PRRC.	Cycles d'études et stages de formation, services consultatifs.
36.	6	II	Des méthodes standard sont établies pour la collecte d'information sur les phénomènes dangereux qui provoquent des dommages.	X					X				X	Appui constant à l'étude des questions transsectorielles avec le PCA.	Études, recherches et bases de données.
37.	6	II	Des systèmes efficaces d'alerte précoce en cas de danger climatique sont élaborés et des évaluations des risques sont réalisées.						X					Un atelier sur l'adaptation aux changements climatiques et aux conditions extrêmes, l'analyse et la création de bases de données.	Cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.
38.	6	III	Les dangers de nature climatique et leurs impacts sont répertoriés en collaboration avec la SIPC.			X				X			X	Nombre de réunions auxquelles participe le PCM dans le cadre du Groupe de travail OMM/SIPC sur les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.

Programme climatologique mondial (PCM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
39.	6	III	Les dispositions pertinentes du Cadre d'action de Hyogo sur la vulnérabilité sont appliquées et les risques climatiques sont évalués en définissant et organisant des activités particulières.		X				X			X	X	Appui constant à l'étude des questions transsectorielles avec le PRRC; établissement d'un groupe de travail conjoint avec la SIPC et d'autres organisations internationales chargé des questions relatives aux risques climatiques.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.  Préparation d'un rapport sur le guide par le Groupe de travail.
40.	7	II	Les besoins des usagers en matière d'information climatologique et les lacunes que présentent les connaissances actuelles sont mieux cernés grâce au renforcement des partenariats, à la tenue d'ateliers multidisciplinaires et à la participation aux activités relevant d'associations ou de projets pertinents surtout axées sur le climat et la santé, le tourisme et l'énergie et la climatologie urbaine et du bâtiment.			X		X		X		X	X	Quatre réunions sur des secteurs d'application clés (équipes d'experts pour le climat et la santé, pour le climat et l'énergie, pour le climat et le tourisme et pour la climatologie urbaine et du bâtiment relevant du GASO 4 de la CCI); un stage de formation multidisciplinaire; publication de rapports de réunions; publication de textes d'orientation, notes techniques et produits d'information par les équipes d'experts; promotion des partenariats multidisciplinaires.	Cycles d'études et stages de formation; études, recherches et bases de données; publications.

Programme climatologique mondial (PCM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
41.	7	II	Les Membres sont mieux à même de procurer des services de météorologie agricole aux usagers grâce à la mise en pratique des progrès technologiques accomplis dans ce domaine.	X				X					X		Deux réunions d'experts sur la transmission des produits agrométéorologiques aux agriculteurs et sur les aspects agrométéorologiques de l'agriculture durable; un colloque sur les liens avec les agriculteurs et les services de vulgarisation; quinzième session de la CMAg, précédée d'une conférence technique, en 2010.	Services fonctionnels destinés aux réunions des groupes d'experts; stages de formation; services consultatifs.
42.	7	II	Les systèmes d'appui pour la fourniture des services de météorologie agricole sont renforcés à l'échelle nationale et la qualité des messages-avis et des bulletins agrométéorologiques courants profite du perfectionnement des outils et des méthodes employés pour leur préparation, par le biais du Service mondial d'information agrométéorologique (WAMIS).			X			X		X				Deux réunions d'experts sur les outils agrométéorologiques et sur la communication des produits agrométéorologiques; un stage de formation sur les applications de l'agrométéorologie opérationnelle.	Fourniture de textes d'orientation sur l'amélioration des systèmes d'appui aux services de météorologie agricole et renforcement des applications opérationnelles.
43.	7	II	Des stratégies sont élaborées et diffusées concernant l'adaptation de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche aux changements climatiques, à la variabilité du climat et aux catastrophes naturelles.			X			X			X			Deux réunions d'experts sur les risques climatologiques dans des secteurs critiques et sur les situations de sécheresse et les températures extrêmes; un colloque sur les indices de sécheresse.	Élaboration et diffusion de textes d'orientation sur l'adaptation aux changements climatiques, à la variabilité du climat et aux catastrophes naturelles dans le domaine de l'agriculture.

Programme climatologique mondial (PCM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
44.	8	III	L'OMM réalise des activités dans le domaine du climat et de l'environnement qui appuient les initiatives nationales ou internationales et recommande des stratégies en faveur des interactions entre les institutions et les gouvernements.		X			X			X		X	Quatre réunions du Groupe de travail des questions relatives au climat, à l'eau et à l'environnement relevant du CE.	Services consultatifs.  Contribution aux travaux du Comité de haut niveau pour les programmes de l'ONU sur les changements climatiques par l'envoi d'une délégation de l'OMM à ses réunions.
45.	8	II	Une aide est procurée aux Membres afin qu'ils puissent plus facilement s'acquitter de leurs obligations au titre d'accords multilatéraux sur l'environnement tels que la CCNUCC, l'UNCCD et la CBD.		X			X						Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; services consultatifs.	Élaboration de directives à partir d'un document de fond de l'OMM sur l'adaptation.  Préparation d'un document destiné à orienter les délégués des SMHN aux sessions de la COP et du SBSTA de la CCNUCC; déclaration de principes de l'OMM concernant les questions relatives au réchauffement du climat mondial; création d'une page Web pour la coordination des activités relatives au climat en vue d'améliorer la diffusion de l'information et la notoriété.

Programme climatologique mondial (PCM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011						
46.	8	III	L'Organisation concourt à la mise en œuvre de la CCNUCC, de l'UNCCD et de la CBD par l'entremise d'ateliers et de colloques internationaux sur les questions stratégiques relatives au climat.				X					X		X	Nombre de conventions et de colloques auxquels participe l'OMM.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.  Participation à la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation (CCNUCC) et présentation régulière de rapports au Secrétariat de la CCNUCC.	
47.	8	III	L'Organisation accroît sa notoriété en réalisant des activités pour la mise en œuvre de la CCNUCC, l'UNCCD et la CBD, en participant à de grandes conférences, en instaurant des partenariats internationaux plus efficaces, en organisant des événements sur le climat en marge des sessions des Conférences des Parties aux différentes conventions et en diffusant des brochures d'information, des affiches et d'autre matériel de sensibilisation préparés pour l'occasion.				X	X					X	X	X	Organisation d'au moins trois événements en marge des sessions de la COP et du SBSTA de la CCNUCC et de la CCD; deux réunions d'experts sur les systèmes d'alerte précoce applicables à la sécheresse et sur les interactions entre les changements climatiques et la désertification; un colloque sur le climat et la gestion des terres.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions; publications.
48.	8	III	L'OMM est représentée comme il convient lors des sessions des Conférences des Parties à ces conventions ainsi qu'aux réunions de leurs organes subsidiaires scientifiques et techniques, afin que les Parties soient parfaitement au courant des activités qu'elle mène.				X						X	X	X	Nombre de réunions auxquelles l'OMM est représentée et participe au sein de groupes de contact.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.

Programme climatologique mondial (PCM)																		
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011						
49.	8	IIII	L'interaction avec le processus des évaluations du GIEC est facilitée du fait des initiatives internationales conduites sur les changements climatiques.				X										Un atelier régional sur les aspects politiques du quatrième rapport d'évaluation du GIEC.	Cycles d'études et stages de formation.
50.	9	II	Les forums régionaux sur l'évolution probable du climat stimulent l'utilisation des données satellitaires et des produits des modèles mondiaux, facilitent l'interaction entre les spécialistes du climat et les groupes d'utilisateurs dans les régions et aident à parfaire l'emploi d'outils normalisés pour établir les prévisions saisonnières à interannuelles.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Transmission aux Membres d'un questionnaire sur leurs capacités actuelles d'utiliser les outils normalisés et d'interagir avec les groupes d'utilisateurs afin de pouvoir évaluer les progrès futurs.	Études, recherches et bases de données; publications.
51.	9	II	Des systèmes modernes de gestion des données climatologiques sont en place.				X							X			Fourniture de nouvelles capacités en matière de systèmes de gestion des données à 40 Membres faisant partie des pays en développement et des PMA.	Cycles d'études et stages de formation.
52.	9	II	Les Membres sont mieux à même d'assurer la sauvegarde et la numérisation des relevés climatologiques.											X		X	Fourniture de nouvelles capacités en matière de sauvetage des données climatologiques à 20 Membres faisant partie des pays en développement et des PMA.	Cycles d'études et stages de formation.

Système mondial d'observation du climat (SMOC)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011					
53.	8	III	La communication d'information sur les observations systématiques du climat aide à répondre aux besoins de la CCNUCC, tels qu'ils sont définis par la Conférence des Parties et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.		X		X		X		X	X	X	X	X	Présentation régulière de rapports.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.
54.	8	II	Le plan de mise en œuvre du SMOC progresse grâce aux travaux réalisés par les agents nationaux et internationaux d'exécution, dont les commissions techniques de l'OMM.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Progrès relativement à 131 actions prévues dans le plan de mise en œuvre du SMOC.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.
55.	8	III	Les plans d'action régionaux du SMOC pour l'Afrique sont mis en œuvre par le biais de réunions sur la stratégie d'exécution auxquelles participent les donateurs, les agences régionales de développement et le monde scientifique.	X	X	X	X	X	X	X	X			X		Achèvement de la proposition de programme détaillée ClimDev Afrique.  Engagement d'un ou plusieurs donateurs supplémentaires.  Création d'un secrétariat pour le programme ClimDev Afrique.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.
56.	8	III	Les plans d'action régionaux pour l'Amérique centrale et les Caraïbes progressent.	X												Réunion de stratégie de mise en œuvre; élaboration de propositions; engagement des donateurs.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.
57.	2	I	De nouvelles améliorations sont apportées au SMOC grâce à la modernisation des stations d'observation en surface et en altitude, au lancement de projets régionaux d'appui technique et à l'analyse du fonctionnement du système.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Amélioration constante du fonctionnement du GSN et du GUAN selon les rapports émanant des centres de contrôle.	Cycles d'études et stages de formation; services consultatifs; détermination des problèmes dans les stations et assistance à la remise en état.



Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier										Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
58.	8		Le quatrième rapport d'évaluation du GIEC est publié et diffusé.	X	X										Publication du texte intégral des rapports en anglais et du résumé dans les langues de l'ONU dans les six mois suivant l'approbation des documents.	Mise au point finale du texte, traduction, publication et distribution aux Membres et aux principaux intéressés.
59.	8		Les informations présentées dans le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont largement diffusées.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		Mise à profit par les décideurs, les aménageurs, les chercheurs et les enseignants des connaissances rassemblées par le GIEC et diffusion dans le grand public.	Présentation des rapports du GIEC sous une forme facile à comprendre; présentation lors de grandes conférences; coopération avec les partenaires dans le but de diffuser plus largement les informations recueillies par le GIEC lors d'activités telles que séances d'information et ateliers.
60.	8		Un document technique sur les changements climatiques et l'eau est publié.		X		X								Élaboration, publication et diffusion d'un document technique.	Réunions de l'équipe de rédaction et session du Bureau visant à approuver le texte, planifier la publication, la traduction et la diffusion aux usagers.
61.	8		L'OMM facilite la définition par le milieu scientifique d'un vaste ensemble de scénarios pour l'étude des changements climatiques, de l'impact du climat, de l'adaptation et de l'atténuation.		X							X			Préparation d'un document technique sur les scénarios de référence; soutien à la mise au point de scénarios à temps pour un cinquième rapport éventuel.	Prise des dispositions voulues pour préparer et publier un document technique; établissement de liens avec le milieu scientifique concernant les activités relatives aux scénarios.

**Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010			2011				
62.			La base de données sur les coefficients d'émission est mise à jour et la CCNUCC reçoit des orientations sur la préparation des inventaires.													Mise à jour de la base de données sur les coefficients d'émission et transmission de textes d'orientation aux Parties à la CCNUCC.	Mise à jour de la base de données; autres activités approuvées par le GIEC en 2007.
63.			Des rapports spéciaux et des documents techniques sont préparés avec l'approbation du GIEC, y compris à la demande de la CCNUCC.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Achèvement des rapports selon le calendrier convenu.	Détermination des sujets traités, préparation et publication de rapports spéciaux approuvés par le GIEC.
64.			Le GIEC produit des rapports à la suite de son cinquième cycle d'évaluation.			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Préparation de rapports sur les sujets et selon le calendrier convenus par le Groupe. Diffusion vraisemblable après 2011.	Évaluation des besoins des usagers; détermination des sujets traités et préparation de rapports selon les décisions du GIEC.
65.			Le Centre de diffusion de données du GIEC continue à remplir sa fonction.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Transmission de données, des résultats des modèles et de guides d'utilisation aux chercheurs.	Poursuite des activités du centre par le biais de l'Équipe spéciale pour les données et les scénarios servant à l'analyse du climat et de ses incidences (TGICA).

Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
66.	2	I	Les organismes responsables du PMRC approuvent les nouvelles orientations qui ont été formulées dans le cadre des projets et des organes de surveillance du PMRC afin que la recherche sur le climat réponde aux attentes des SMHN, des conventions (par exemple la CCNUCC, la Convention de Vienne), du GIEC et d'autres usagers finals.				X				X		X		X	Approbation des plans établis pour le PMRC lors des réunions annuelles des organismes responsables et poursuite du financement par ces derniers.	Services fonctionnels destinés aux organes de surveillance et groupes directeurs.
67.	2	I	Les spécialistes s'entendent sur la façon de procéder pour mieux comprendre le climat et améliorer la qualité des prévisions.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Adoption de recommandations et de mesures visant les progrès accomplis et les étapes futures de la recherche sur le climat lors de 40 réunions de spécialistes provenant des pays développés, des pays en développement et des PMA.	Services fonctionnels destinés aux réunions des comités scientifiques, ateliers et conférences.
68.	2	I	Le retraitement et la réanalyse, dont la coordination est assurée à l'échelle internationale, facilitent la diffusion des observations climatologiques d'une manière qui répond aux besoins de la recherche.			X	X			X	X		X		X	Établissement, chaque année, d'un nouveau jeu de données expérimentales et d'un nouveau produit issu des données, à l'appui de la recherche sur le climat.	Services fonctionnels destinés aux réunions des groupes d'experts sur les protocoles d'échange, d'analyse et de diffusion des données.
69.	8	III	Les résultats de la recherche sont transmis à un vaste réseau d'utilisateurs et de parties intéressées par le biais de publications et de sites Web.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise à jour mensuelle du site Web, magazines électroniques trimestriels et publication d'un rapport annuel.	Préparation d'articles, de bulletins et de rapports annuels qui résument les activités accomplies dans le cadre du PMRC et qui transmettent des informations aux décideurs.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
70.	1	I	Le Groupe de gestion de la CSA, le GASO du Programme mondial de recherche sur la prévision du temps et le GASO de la pollution de l'environnement et de la chimie de l'atmosphère reçoivent une assistance pour coordonner les activités visant à mieux comprendre et prévoir les processus atmosphériques dans le système terrestre au sens large.		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	Quinzième session de la CSA, quatre réunions du Groupe de gestion, deux réunions de chacun des comités directeurs des GASO et quatre réunions conjointes du Groupe de travail PMRC/CSA de l'expérimentation numérique; assistance aux présidents de la Commission et des GASO pour l'organisation de divers événements scientifiques coparrainés.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.
71.	1	I	Des systèmes de prévision d'ensemble interactifs en temps réel, du niveau mondial au niveau régional, sont mis au point et les prévisions météorologiques progressent en qualité et en exactitude à toutes les échelles temporelles (échéance d'un jour à une saison et au-delà, qualité utile et niveau d'incertitude quantifiable), en particulier les prévisions des conditions météorologiques à fort impact.	X		X		X		X			X		X	Deux réunions d'experts du TIGGE (coparrainées), deux ateliers sur le TIGGE (coparrainés) et deux réunions d'experts sur la prévision météorologique et climatologique unifiée (coparrainées).	Études, recherches et établissement d'une base de données.  Services fonctionnels destinés aux réunions d'experts.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
72.	1	I	Les systèmes d'assimilation des données sont perfectionnés et les observations, y compris les données sur la chimie de l'atmosphère, sont mieux employées.			X				X					Cinquième Colloque quadriennal de l'OMM sur l'assimilation des données et deux réunions d'experts sur l'assimilation des données et les stratégies d'observation (coparrainées) dans le but de perfectionner les systèmes d'assimilation et d'améliorer l'emploi des observations, y compris les données sur la chimie de l'atmosphère.	Recherches sur l'assimilation des données.  Services fonctionnels destinés aux réunions d'experts et aux colloques.
73.	1	I	Des travaux de recherche ciblés sont conduits à l'échelle internationale sur la prévision des conditions météorologiques à fort impact dans les régions tropicales et subtropicales, ainsi que sur l'interaction des systèmes tropicaux et extratropicaux.		X					X		X	X	Un atelier international sur l'application aux zones tropicales des modèles à domaine limité, une réunion du Groupe de travail de la recherche en météorologie tropicale et deux ateliers sur la modélisation des nuages et la microphysique des nuages (coparrainés); diffusion de publications sur la recherche en météorologie tropicale.	Études, coordination de la recherche et bases de données; publications.	

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
74.	1	I	Des compétences supérieures sont acquises en matière d'utilisation de nouveaux produits de la prévision numérique du temps et des systèmes de prévision modernes sont mis en place dans un certain nombre de pays.				X		X		X		X	X	Coparrainage et organisation d'une conférence internationale sur la prévision quantitative des précipitations et l'hydrologie, quatre ateliers sur l'application des prévisions météorologiques à échéance prolongée; fourniture de services consultatifs.	Services consultatifs.  Production de modules et de guides de formation.  Publications.
75.	2	II	Les prévisions climatologiques sont améliorées grâce à la coordination d'activités associant la recherche en prévision numérique du temps et la recherche sur le climat.		X								X	X	Coparrainage du sommet PMRPT-PMRC sur la modélisation du climat et du temps accueilli par le CEPMMT et de deux ateliers de suivi sur les nouvelles applications des modèles de prévision météorologique à la prévision climatologique saisonnière.	Études, recherches et coordination.
76.	3	II	On a davantage recours aux prévisions hydrologiques et aux prévisions des précipitations à couplage dynamique					X	X	X	X	X	X	X	Augmentation du nombre de recherches et, éventuellement, de systèmes de prévision des crues par l'appui à des projets de démonstration de recherche.	Études, recherches et coordination.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010	2011						
77.	4	II	La composante du WIGOS qui concerne la chimie de l'atmosphère est établie par le biais du Programme de la Veille de l'atmosphère globale (VAG), en suivant le Plan stratégique de la VAG pour 2008-2015 (WMO/TD-1384). On met l'accent sur les réseaux mondiaux de surveillance de l'ozone, du rayonnement ultraviolet, des gaz à effet de serre, des aérosols, de certains gaz réactifs et de la chimie des précipitations, ainsi que de plusieurs variables connexes essentielles à l'application des données.		X	X	X	X	X	X	X	X	X	Deux réunions techniques sur la mise en œuvre du réseau pour les aérosols (coparrainées), quatre réunions d'experts sur la fourniture des services et produits de la VAG, l'environnement, le temps et le climat (coparrainées), quatre réunions techniques d'experts sur la gestion des données de la VAG (coparrainées); publication d'environ huit rapports techniques; appui à la formation et à l'étalonnage des instruments dans les pays en développement.	Études, recherches et bases de données.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
78.	4	II	Des liens sont établis entre les activités d'observation menées dans le cadre du PRAE et celles réalisées par les autres composantes du WIGOS et par la communauté internationale, en assurant la direction des activités transsectorielles entre les programmes, commissions et partenaires et en y prenant activement part. Une planification à long terme associant les autres programmes de l'OMM garantit que les services et produits de prévision issus de la recherche sont bien utilisés en exploitation.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Coparrainage de la huitième Conférence quadriennale sur le dioxyde de carbone et d'autres GES, coparrainage des quinzième et seizième réunions d'experts OMM/AIEA sur la mesure des gaz à effet de serre et des constituants connexes, réunions techniques d'experts en faveur du développement de mécanismes pour améliorer le transfert des produits et services (coparrainés).	Études, recherches et bases de données; publications.



Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
79.	4	I	Les groupes consultatifs du GASO de la pollution de l'environnement et de la chimie de l'atmosphère et du GASO du Programme mondial de recherche sur la prévision du temps relevant de la CSA sont soutenus dans leurs activités visant les observations et le WIGOS.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Deux réunions techniques sur la mise en œuvre du réseau pour les aérosols (coparrainées), quatre réunions/stages de formation sur la VAG pour l'assurance qualité (coparrainées), quatre réunions techniques régionales, 22 réunions (Groupe consultatif scientifique pour les aérosols, Groupe consultatif scientifique sur la chimie des précipitations et les dépôts, Groupe consultatif scientifique pour les gaz à effet de serre, Groupe consultatif scientifique pour l'ozone, réunions d'experts sur le rayonnement ultraviolet et Groupe consultatif scientifique pour le rayonnement ultraviolet, réunions d'experts sur l'assurance qualité dans le cadre de la VAG, réunions d'experts sur la mesure des gaz réactifs) (coparrainées).	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; cycles d'études et stages de formation; études, recherches et bases de données.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
80.	6	I	Les travaux de recherche améliorent l'exactitude et la qualité des prévisions de conditions météorologiques à fort impact (temps violent, qualité de l'air, feux de friche, tempêtes de sable et de poussière, cyclones tropicaux, vagues de chaleur, tempêtes et autres phénomènes).				X				X		X	Deux ateliers sur la prévision des conditions météorologiques à fort impact au titre du PMRPT, quatrième Atelier international sur les moussons, sixième Atelier international sur les cyclones tropicaux.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.  Production de matériel didactique.  Publications.  Recherches et coordination.
81.	6	II	L'affinement des prévisions probabilistes et des outils d'aide à la décision pour les phénomènes météorologiques qui présentent un risque élevé mais une faible probabilité accroît de manière considérable l'utilité de l'information destinée aux gestionnaires des risques. Des projets de démonstration nationaux sont mis en œuvre dans les secteurs économiques et sociaux particulièrement importants. L'OMM participe aux activités pertinentes.		X				X				X	Exécution de quatre projets de démonstration nationaux dans des secteurs économiques et sociaux particulièrement importants; participation à des événements pertinents.	Cycles d'études et stages de formation.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
82.	7	I	De nouveaux services et produits de prévision météorologique issus de la recherche sont susceptibles d'accroître l'exactitude des prévisions en exploitation et de générer divers produits dans le domaine de la réduction des risques, par exemple: méthodes de vérification des prévisions qui sont pertinentes pour les usagers, estimation quantitative des avantages et des coûts de la prévision météorologique et de son amélioration, méthodes préconisées pour utiliser les prévisions probabilistes à l'appui de la prise de décision socio-économique et projets de démonstration nationaux mis en œuvre dans certains secteurs économiques et sociaux particulièrement importants afin de montrer les améliorations concrètes apportées au processus décisionnel.		X						X		X	X	Deux réunions d'experts sur les conséquences socio-économiques (coparrainées), deux stages de formation sur les nouvelles techniques de prévision du temps; participation à des événements pertinents.	Études, recherches et bases de données.
83.	7	II	Les données d'observation des substances chimiques sont intégrées dans les modèles de transport et de prévision atmosphérique grâce à l'assimilation des données et des liens sont établis avec les usagers de manière à améliorer les capacités, produits et outils de gestion de la pollution atmosphérique à toutes les échelles spatiales (ville, région, planète).		X		X		X		X	X		X	Quatre réunions techniques sur la fourniture des produits d'observation intégrés relatifs à la chimie de l'atmosphère (coparrainées), deux réunions du Groupe consultatif scientifique pour le GURME.	Études, recherches et bases de données.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
84.	7	II	Des activités d'observation et de recherche favorisent la mise au point de produits qui sont issus des modèles de prévision atmosphérique de la prochaine génération en ce qui a trait aux aérosols (particules en suspension), à l'ozone et aux autres variables atmosphériques, en tant que facteurs ayant une incidence sur le temps.	X		X		X		X		X		Deux réunions de coordination de la mise en œuvre; coparrainage de deux colloques de l'IGAC axés sur les applications de la recherche sur la chimie de l'atmosphère; participation à certains événements par des experts représentant l'OMM.	Études, recherches et coordination.
85.	7	III	La recherche sur la physique et la chimie des nuages et les précipitations est appuyée afin d'améliorer les prévisions du temps, du climat et de la qualité de l'air et les pratiques de modification artificielle du temps.			X				X			X	Un colloque quadriennal coparainé par l'AIMSA et l'ICCP; une réunion de l'Équipe d'experts pour la modification artificielle du temps; organisation de la dixième Conférence de l'OMM sur la modification artificielle du temps si le financement par le Fonds d'affectation spéciale est suffisant.	Études, recherches et base de données.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
86.	8	III	Un appui est procuré par l'entremise de la VAG à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, au Protocole de Montréal et à ses amendements. Parmi les principaux produits fournis figurent l'évaluation scientifique quadriennale OMM/PNUE de l'appauvrissement de la couche d'ozone (2010), deux rapports triennaux des directeurs de recherches sur l'ozone (2008, 2011) et les bulletins annuels de l'OMM sur l'ozone. Il est donné suite aux demandes adressées à l'OMM lors des sessions annuelles des Conférences des Parties et l'on veille à ce que les contributions versées par les Parties soient affectées au fonctionnement du réseau mondial de mesure de l'ozone et du rayonnement ultraviolet dans les pays en développement.		X							X	X	Deux réunions des directeurs de recherches sur l'ozone (coparrainées) en 2008 et 2011, quatre réunions d'experts sur l'évaluation de la couche d'ozone (coparrainées), évaluation scientifique quadriennale OMM/PNUE de l'appauvrissement de la couche d'ozone en 2010.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.
87.	8	III	Les Actions 27, 30 et 31 du Plan de mise en œuvre du système mondial d'observation à des fins climatologiques dans le contexte de la CCNUCC (GCOS-92), qui concernent les réseaux mondiaux de mesure des gaz à effet de serre, de l'ozone et des aérosols, sont lancées et font l'objet d'un suivi constant.		X	X		X	X		X	X	X	Publication des bulletins annuels de l'OMM sur les gaz à effet de serre en s'appuyant sur le réseau mondial de surveillance du dioxyde de carbone et du méthane relevant de la VAG et sur un réseau complet du SMOC; organisation de quatre réunions de coordination de la mise en œuvre.	Études, recherches et bases de données.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
88.	8	III	L'OMM soutient les travaux de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance qui relève de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE/ONU), en coprésidant le Groupe d'étude chargé de la surveillance et de la modélisation au sein du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation en Europe (EMEP) et en participant à d'autres groupes d'étude dont les travaux intéressent les activités et les buts de l'OMM.			X				X			X		Quatre réunions d'experts sur l'EMEP (coparrainées); participation aux groupes d'étude dont les travaux intéressent les activités et les buts de l'OMM.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.
89.	8	III	L'OMM intervient et joue un rôle de premier plan dans tout ce qui concerne les aspects scientifiques de l'atmosphère au sein des activités transsectorielles liées aux évaluations, accords et autres initiatives de l'ONU portant sur l'environnement atmosphérique, par exemple dans le cadre du Groupe de la gestion de l'environnement, en fait la promotion et met en œuvre des activités et installations d'appui.												Participation aux activités transsectorielles liées aux évaluations, accords et autres initiatives de l'ONU sur l'environnement atmosphérique; coparrainage d'une réunion d'experts sur l'héritage de l'Année polaire internationale sur le plan scientifique et de l'infrastructure en rapport avec les observations et les prévisions du temps, du climat et de la qualité de l'air; Prix destiné à récompenser de jeunes chercheurs.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.

Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement (PRAE)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
90.	8	III	En tant qu'organisation responsable du Groupe mixte d'experts OMM-OMI-FAO-COI(UNESCO)-AIEA-ONU-PNUE-ONUDI chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP), l'OMM appuie les évaluations scientifiques des échanges océan-atmosphère pour l'étude des questions relatives au temps, au climat et à l'eau.			X						X			Deux réunions techniques du nouveau groupe GESAMP et un atelier sur l'évaluation.	Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions.

Programme des applications météorologiques (PAM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
91.	1	I	<p><b>Programme de météorologie aéronautique</b>            Un appui est procuré pour fournir à temps et en permanence aux usagers, de manière fiable et à l'échelle mondiale, les services météorologiques de qualité et d'un bon rapport coût-efficacité qui sont nécessaires pour assurer la sécurité, la régularité et l'efficacité de la navigation aérienne.</p>		X	X		X					X	X	<p>1) Augmentation du nombre de fournisseurs de services de météorologie aéronautique (AEMSP) qui contrôlent l'exactitude et la fiabilité des prévisions OPMET selon un cadre de référence pour la gestion de la qualité.</p> <p>2) Augmentation du nombre d'AEMSP qui ont accès aux produits de la PNT et des prévisions statistiques et aux informations satellitaires.</p> <p>3) Augmentation du nombre d'AEMSP qui transmettent des prévisions pour la planification de la circulation aérienne.</p> <p>4) Augmentation du nombre de SMHN qui ont recours à des systèmes de prévision océanographique et à l'assimilation des données d'observation océanographiques.</p> <p>5) Augmentation du nombre d'AEMSP appuyés pour la certification ISO-9001, au moyen de projets de démonstration en coopération avec l'OACI et la Banque mondiale.</p>	<p>Une session de la CMAé.</p> <p>Une conférence technique.</p> <p>Deux réunions du Groupe de gestion de la CMAé.</p> <p>Missions.</p> <p>Trois stages de formation, production de matériel didactique et de documents en ligne; guides techniques.</p> <p>Deux réunions d'experts.</p>



Programme des applications météorologiques (PAM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
92.	1	I	<p><b>Programme de météorologie maritime et d'océanographie</b></p> <p>La fourniture de données, informations et services à l'échelle internationale est assurée afin de veiller à la sauvegarde des personnes et des biens en mer, à la réalisation des opérations en haute mer et dans les zones côtières et à la protection et au développement durable de l'environnement océanographique et marin (chapitre 17 d'Action 21).</p>	X		X	X	X		X		X	X	<p>1) Augmentation du nombre de SMHN qui fournissent des produits numériques avancés de données météorologiques et océanographiques.</p> <p>2) Publication d'un catalogue sur le Web présentant des informations destinées aux Membres sur l'état des systèmes océanographiques dans le monde.</p> <p>3) Augmentation du nombre de SMHN qui participent à un projet de comparaison de modèles océanographiques et météorologiques.</p> <p>4) Augmentation du nombre de SMHN qui ont recours à des systèmes de prévision océanographique et à l'assimilation des données d'observation océanographiques.</p>	<p>Une session de la CMOM.</p> <p>Une conférence technique.</p> <p>Deux réunions du Comité de gestion de la CMOM.</p> <p>Deux réunions du Groupe de coordination des services de la CMOM.</p> <p>Deux ateliers: production de matériel didactique et de modules d'apprentissage en ligne; guides techniques.</p> <p>Deux réunions d'équipes d'experts.</p> <p>Missions.</p>

Programme des applications météorologiques (PAM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
93.	2	II	<b>Programme de météorologie maritime et d'océanographie</b> L'évaluation de la variabilité et des changements climatiques est élargie au domaine maritime.		X				X	X			X	X	1) Élaboration de nouveaux indices climatiques pour l'environnement marin, y compris les régions polaires.  2) Augmentation du nombre de SMHN, y compris les services des glaces de mer, qui archivent des données selon les normes de l'OMM.  3) Établissement d'une base de données sur les conditions extrêmes de houle.  4) Modernisation du MCSS; augmentation de: a) la quantité des données archivées et b) la qualité des résumés de climatologie maritime.	Cinq réunions d'équipes d'experts (deux conjointement avec la CCI).  Trois ateliers; guides techniques.

Programme des applications météorologiques (PAM)																				
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010			2011							
94.	4	I	<p><b>Programme de météorologie maritime et d'océanographie</b></p> <p>Le système mondial d'observation de l'océan est mis en place à l'échelle de la planète et des données de meilleure qualité sont intégrées dans le WIGOS grâce à l'amélioration des critères de la CMOM.</p>			X	X	X							X	X	X	X	<p>1) Augmentation du pourcentage d'achèvement du réseau d'observation de l'océan par rapport aux objectifs convenus pour chacune des composantes.</p> <p>2) Viabilité garantie des composantes du réseau d'observation de l'océan qui ont été achevées.</p> <p>3) Baisse du coût moyen des observations individuelles.</p> <p>4) Augmentation de la performance du système mondial d'observation de l'océan selon les critères de la CMOM.</p>	<p>Deux réunions du Groupe de coordination des observations relevant de la CMOM.</p> <p>Quatre sessions du Groupe de coopération pour les programmes de bouées de mesure (DBCP).</p> <p>Trois sessions de l'Équipe pour les observations de navire (SOT).</p> <p>Deux activités de formation; guides techniques.</p> <p>Missions.</p>

Programme des applications météorologiques (PAM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
95.	5	II	<b>Programme de météorologie maritime et d'océanographie</b> La disponibilité et l'accessibilité des données météorologiques et océanographiques sont améliorées pour tous les usagers concernés par le biais d'un système intégré de gestion de bout en bout des données (interfonctionnalité avec le SIO).	X		X						X	X	1) Augmentation du nombre de données et produits météorologiques et océanographiques traités par le système intégré de gestion de bout en bout.  2) Publication d'un catalogue en ligne sur les meilleures pratiques et les normes, selon le cadre de référence pour la gestion de la qualité.  3) Augmentation du nombre d'institutions qui utilisent le système de gestion de bout en bout.	Deux réunions du Groupe de coordination de la gestion des données relevant de la CMOM.  Deux réunions d'équipes d'experts.  Guides techniques.  Missions.  Services de consultants.

Programme des applications météorologiques (PAM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
96.	6	I	<p><b>Programme des services météorologiques destinés au public</b></p> <p>Les SMHN sont en mesure d'informer le public des risques que posent les conditions météorologiques violentes et les phénomènes à fort impact grâce à une bonne stratégie de communication. Les alertes font l'objet d'un échange international efficace grâce à la collaboration régionale et internationale alliée à l'expansion des projets de fourniture de services météorologiques destinés au public via le Web.</p>		X				X			X	X	<p>Tenue d'au moins un atelier et parution d'au moins une publication à l'appui de la fourniture par les Membres de services pour la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets.</p> <p>Deux réunions d'experts sur les applications de la prévision immédiate et probabiliste aux services météorologiques destinés au public.</p> <p>Poursuite de l'élaboration, par les équipes d'experts concernées, de projets Web relatifs aux services météorologiques destinés au public.</p>	<p>Services fonctionnels destinés aux réunions d'équipes d'experts et ateliers.</p> <p>Publications, rapports et textes d'orientation.</p>
97.	6	II	<p><b>Programme de météorologie maritime et d'océanographie</b></p> <p>Des avis et conseils fiables sur les risques maritimes sont fournis en temps opportun à l'échelle de la planète.</p>		X		X	X				X		<p>1) Augmentation du nombre de SMHN qui fournissent des produits météorologiques et océanographiques numériques spécialisés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.</p> <p>2) Établissement, conjointement avec la COI, de directives sur l'intégration et l'atténuation des risques et dangers maritimes.</p>	<p>Deux réunions d'équipes d'experts.</p> <p>Deux activités de formation; production de matériel didactique et de modules d'apprentissage en ligne; guides techniques.</p> <p>Missions.</p> <p>Services de consultants.</p>

Programme des applications météorologiques (PAM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008	2009	2010	2011									
98.	7	II	<p><b>Programme des services météorologiques destinés au public</b> Grâce aux orientations fournies, les SMHN sont en mesure d'évaluer et de démontrer de manière méthodique les avantages que procurent leurs services à la société, l'environnement et l'économie.</p>			X							X		<p>Au moins deux réunions d'équipe spéciale afin de répondre aux demandes d'aide des Membres pour la planification et la mise en œuvre d'applications socio-économiques des services météorologiques destinés au public, y compris la préparation de directives sur les méthodes.</p>	<p>Services destinés aux réunions des groupes spéciaux du PSMP.</p> <p>Préparation de méthodes et de textes d'orientation sur les évaluations socio-économiques.</p>
99.	7	II	<p><b>Programme des services météorologiques destinés au public</b> Par la fourniture, la diffusion et la communication en temps opportun d'une information utile et de grande qualité sur les conditions météorologiques, les SMHN sont en mesure de s'acquitter de leur mission fondamentale, soit contribuer à la sauvegarde de la vie humaine et des moyens de subsistance, au développement durable, à la qualité de vie, à la protection de l'environnement et à la planification, la gestion et la conduite des affaires publiques et civiles.</p>	X		X		X		X		X		X	<p>Au moins six réunions de l'Équipe de coordination de la mise en œuvre et d'équipes d'experts, conformément aux tâches assignées aux Membres par le biais de la CSB en vue de fournir des orientations au PSMP et d'aider les Membres à améliorer les produits et services, ainsi que le travail effectué par leurs SMHN en faveur de la protection des personnes, des moyens de subsistance et des biens.</p>	<p>Services fonctionnels destinés aux réunions de l'Équipe de coordination de la mise en œuvre et des groupes d'experts.</p>

Programme des applications météorologiques (PAM)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
100.	7	II	<p><b>Programme des services météorologiques destinés au public</b> Aide les SMHN en élaborant et appliquant des mesures de renforcement des capacités, notamment dans les pays les moins avancés. S'emploie aussi à mieux faire connaître les risques associés au temps violent et aux phénomènes à fort impact ainsi que leur incidence sur les processus décisionnels, en établissant une bonne stratégie de communication.</p>				X				X		X			<p>Au moins quatre réunions d'experts, conformément aux tâches assignées aux Membres par le biais de la CSB et des conseils régionaux en vue d'aider les Membres à améliorer la communication, la présentation, ainsi que l'information et l'éducation du public.</p>	<p>Services fonctionnels destinés aux réunions des groupes d'experts.</p>
101.	7	II	<p><b>Programme des services météorologiques destinés au public</b> La préparation et l'actualisation de publications et de textes d'orientation aident les SMHN à tirer pleinement parti des travaux entrepris au sein du Programme des applications météorologiques.</p>	X		X				X		X	X		X	<p>Production d'au moins six directives et publications, conformément aux tâches assignées aux Membres par le biais de la CSB et des conseils régionaux en vue de compléter le travail des équipes d'experts.</p>	<p>Publications; services consultatifs.</p>

Programme des applications météorologiques (PAM)																		
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités					
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011								
102.	7	II	<p><b>Programme de météorologie maritime et d'océanographie</b></p> <p>Des informations et des services fiables, de qualité, viables et adaptés sont fournis en temps opportun à l'échelle de la planète pour assurer la sécurité des personnes et des biens en mer et la régularité et l'efficacité des transports et opérations maritimes.</p>			X						X					<p>1) Augmentation du nombre de SMHN, principalement des PMA et des PEID, qui procurent des services météorologiques et océanographiques.</p> <p>2) Établissement de directives pour la promulgation des informations pour la sécurité maritime à l'intention des marins en mer.</p> <p>3) Mise en œuvre de la diffusion de produits graphiques de météorologie et d'océanographie à l'intention des marins en mer dans les zones Metarea.</p>	<p>Trois réunions d'équipes d'experts.</p> <p>Un atelier: production de matériel didactique et de modules d'apprentissage en ligne; guides techniques.</p> <p>Missions.</p>



Programme des applications météorologiques (PAM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
103.	8		<p><b>Programme de météorologie aéronautique</b>            La consultation des usagers et le processus décisionnel concerté avec les parties prenantes du secteur aéronautique (unités de contrôle et de gestion de la circulation aérienne) sont améliorés afin d'optimiser l'utilisation des informations météorologiques.</p>						X					<p>1) Augmentation du nombre de fournisseurs de services de météorologie aéronautique (AEMSP) qui consultent régulièrement les groupes d'usagers et les unités de gestion de la circulation aérienne.</p> <p>2) Création de groupes de travail sous-régionaux ou régionaux chargés d'interagir avec le Groupe régional de planification et de mise en œuvre (PIRG) de l'OACI.</p> <p>3) Augmentation du nombre d'AEMSP qui fournissent des informations spécialisées pour la prise de décision avec l'unité de gestion de la circulation aérienne en coopération avec l'OACI; Eurocontrol, NOAA.</p>	<p>Guides techniques.</p> <p>Une réunion d'équipe d'experts.</p> <p>Missions.</p>

Programme des applications météorologiques (PAM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
104.	9	II	<p><b>Programme des services météorologiques destinés au public</b> L'amélioration de la sensibilisation et de l'éducation du public en ce qui a trait à la prestation des services, en particulier dans les pays les moins avancés, permet aux SMHN de se centrer sur les besoins des usagers, d'y répondre en coordonnant leur action avec les parties prenantes et les utilisateurs, et de mieux transmettre l'information grâce à une communication efficace allée à de plus grandes capacités et aptitudes en matière de présentation.</p>			X							X	<p>Au moins deux cycles d'études et stages de formation pour les pays en développement, en particulier les PMA, afin qu'au moins 40 Membres reçoivent une formation sur la prestation des services de base.</p> <p>Au moins deux ensembles de textes d'orientation et de publications visant à compléter les activités de formation.</p>	<p>Organisation de cycles d'études et stages de formation et services s'y rapportant; préparation de publications et directives.</p>
105.	9		<p><b>Programme de météorologie aéronautique</b> Les AEMSP des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement sont aidés à éliminer les lacunes relevées par les mesures de supervision de la sécurité réalisées par l'OACI (note: la formation est l'une des obligations de l'OMM en vertu des arrangements de travail conclus entre les organisations. L'OACI est tenue de financer l'infrastructure et les consultations dans le cadre d'un projet de mise en œuvre spécial.</p>											<p>1) Augmentation du nombre de Membres, en particulier les PMA, qui ont accès à un financement, notamment par le recouvrement des coûts.</p> <p>2) Augmentation du nombre de Membres en mesure de fournir des services de météorologie aéronautique, en accord avec les normes et pratiques recommandées de l'OACI.</p>	<p>Séminaires sur le recouvrement des coûts.</p> <p>Missions.</p> <p>Stage de formation sur les informations SIGMET</p> <p>Matériel didactique en ligne.</p>

Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (PHRE)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010	2011							
106.	3	I	La planification et l'organisation de sessions de la CHy et l'appui procuré aux activités d'orientation assurent une mise en œuvre et un suivi efficaces du Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau.	X			X			X			X		Une session de la CHy et trois réunions du Groupe de travail consultatif.	Organisation de la treizième session de la CHy et de son Groupe de travail consultatif.
107.	3	I	Plusieurs pays participent aux activités du WHYCOS, ce qui permet de mettre en place des systèmes d'information hydrologique, de renforcer les réseaux de collecte de données et d'intensifier l'échange international de données.	X	X	X		X	X	X		X			Mise en œuvre de six composantes HYCOS associant une quarantaine de pays, deux sessions du Groupe consultatif international pour le WHYCOS.	Élaboration de propositions de projets, sur demande, et établissement de mécanismes de financement pour la mise en œuvre.
108.	3	I	L'uniformisation des méthodes et des pratiques d'observation et d'analyse des données hydrologiques est encouragée dans le but d'aider les pays à se doter d'un cadre de gestion de la qualité.			X	X			X		X			Diffusion de huit manuels aux Membres et création d'un site Web sur l'évaluation des incertitudes liées aux nouvelles techniques de mesure du débit.	Préparation, impression et diffusion de manuels; réunions de groupes d'experts; création et maintien d'un site Web.
109.	3	I	La mise en œuvre du cadre de référence pour la qualité des observations et de la collecte et de l'analyse des données hydrologiques qui a été établi au cours de la quatorzième période financière est facilitée.						X		X		X		Trois stages de formation sur la promotion de l'utilisation des manuels par les SHN.	Organisation et réalisation de cycles d'études et stages de formation.
110.	3	II	Des protocoles normalisés sont établis pour l'échange des données et de l'information hydrologiques entre les pays et des bases de données nationales sont créées pour faciliter l'échange.				X	X			X		X	X	Établissement de protocoles et recherche de fonds pour réaliser des projets de sauvetage des données.	Réunions de groupes d'experts; élaboration de projets et suivi avec les donateurs.
111.	6	I	La collaboration concrète des météorologistes et des hydrologistes est intensifiée dans le cadre de l'Initiative de l'OMM sur la prévision des crues.		X				X		X				Mise en œuvre de trois projets pilotes à l'échelle nationale.	Projets pilotes nationaux dans le domaine de la prévision hydrologique.

Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (PHRE)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier										Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
112.	6	I	L'intégration des prévisions visant les crues, les ondes de tempête, les cyclones, les glissements de terrain et les coulées de boue fait progresser l'approche multidanger.					X		X		X		X	Quatre ateliers régionaux.	Ateliers et formation sur l'utilisation des manuels.
113.	6	II	Les SMHN reçoivent des indications sur la manière de présenter les prévisions hydrologiques pour qu'elles puissent être facilement comprises par le grand public.					X							Distribution de directives et diffusion dans les six régions.	Réunions de groupes d'experts; formation; autres événements.
114.	7	III	Les SHN bénéficient de conseils en vue de favoriser le passage de la protection contre les crues à la gestion des crues.				X			X		X			Trois projets de démonstration.	Mise en œuvre de projets de démonstration; services d'assistance.
115.	7	III	L'Initiative internationale sur les crues et les inondations instaure dans l'ensemble du système des Nations Unies une collaboration pour la conduite des activités de gestion des crues.					X				X			Amélioration de la collaboration avec les autres organismes de l'ONU.	Participation aux réunions du Comité consultatif et du Comité de gestion.
116.	8	III	Les activités de l'OMM dans le domaine de l'eau sont coordonnées avec celles conduites par d'autres organismes des Nations Unies et par les organisations non gouvernementales concernées, au sein notamment du Comité ONU-Eau et du Comité mixte de liaison UNESCO/OMM.	X	X			X		X		X	X	X	Amélioration de la coordination avec les autres organismes de l'ONU.	Contribution aux travaux et organisation des réunions du Comité ONU-Eau et du Comité de liaison.
117.	8	II	L'OMM préconise la gestion intégrée et le développement durable des ressources en eau en participant activement à la Journée mondiale de l'eau et à la Décennie internationale d'action «L'eau, source de vie» (2005-2015) décrétée par l'ONU.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Meilleure compréhension des questions hydrologiques au sein du public.	Coparrainage d'activités réalisées par les organisations non gouvernementales et intergouvernementales.
118.	9	II	Les SHN sont en mesure d'accroître leurs ressources grâce à une meilleure gestion de leurs services.						X				X		Deux activités de formation régionales.	Formation et ateliers sur la gestion, la planification, le financement et la communication.

Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau (PHRE)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
119.	9	II	La mise en œuvre de la Stratégie de l'OMM en matière d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau élargit les capacités dont disposent les SMHN dans les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux.	X		X		X		X		X	X	X	X	Huit séminaires itinérants à l'échelle nationale.	Activités de formation et assistance aux centres de formation.
120.	9	III	La participation d'experts des pays en développement aux conférences techniques et aux ateliers internationaux est facilitée.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Parrainage de 16 participants.	Parrainage de conférences internationales.

Programme d'enseignement et de formation professionnelle (ETRP)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010	2011				
121.	7	I	L'amélioration de l'évaluation des besoins et capacités de formation des Membres de l'OMM permet de renforcer la planification des services offerts par l'Organisation en ce qui a trait aux matières enseignées, au niveau de la formation, aux ressources didactiques, à la langue d'instruction, aux catégories de personnel à former, aux particularités régionales et à l'équilibre géographique.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Conception et réalisation d'une enquête mondiale sur les besoins, capacités et possibilités de formation des Membres.</p> <p>Rapports des rapporteurs pour l'enseignement et la formation professionnelle des conseils régionaux et commissions techniques.</p>	Études statistiques et recherches, publications, services consultatifs.
122.	7	II	La capacité des SMHN des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), à planifier la mise en valeur de leurs ressources humaines et à remplir leur mandat est renforcée.											X	X	<p>Un stage de formation sur la planification de la mise en valeur des ressources humaines à l'intention des PMA.</p> <p>Un colloque mondial sur l'enseignement et la formation professionnelle.</p> <p>Coparrainage d'au moins six activités de formation par année dans différents domaines spécialisés de la météorologie et des disciplines connexes.</p>	Ateliers, services consultatifs, réunion d'experts, publications et textes d'orientation.

**Programme d'enseignement et de formation professionnelle (ETRP)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011					
123.	7	II	La formation sur les aptitudes de gestion, la conception des programmes d'enseignement et les techniques d'apprentissage à l'intention des instructeurs permet d'améliorer la gestion des établissements de formation nationaux et régionaux, ainsi que les compétences des instructeurs nationaux quant à l'aménagement des programmes d'enseignement et aux méthodes d'apprentissage.	X			X		X		X		X	X	X	Quatre cycles d'études à l'intention des instructeurs nationaux.  Trois stages de formation destinés à améliorer les compétences pédagogiques et les connaissances scientifiques des instructeurs.	Cycles d'études et stages de formation, publications et textes d'orientation.
124.	7	II	Les capacités des centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM à élaborer leurs programmes d'enseignement sont améliorées grâce à la fourniture de publications didactiques et d'orientations précises, y compris la production et l'échange ou le partage de matériel didactique et de programmes d'enseignement à distance et d'apprentissage en ligne.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Fourniture de services consultatifs, dont certains visent à répondre à des besoins particuliers.  Préparation et traduction de matériel didactique.  Promotion de l'enseignement en ligne et simplification de l'échange de matériel didactique par le biais de portails spécialisés.	Réunions d'équipes d'experts, services consultatifs, échange de chercheurs, matériel didactique sous forme électronique et imprimée.
125.	9	I	Les capacités, connaissances et compétences du personnel technique et d'encadrement des SMHN, en particulier ceux des pays les moins avancés, sont améliorées par une formation de base et spécialisée en météorologie et en hydrologie.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Attribution chaque année d'une centaine de bourses de longue et de courte durée visant une formation de base ou spécialisée en météorologie et en hydrologie.	Réunion trimestrielle du Comité des bourses (FELCOM) et attribution régulière de bourses d'études; suivi des boursiers.

**Programme d'enseignement et de formation professionnelle (ETRP)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités					
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011										
126.	9	III	Les connaissances des étudiants et du grand public sur le temps, le climat et l'eau, leurs avantages socio-économiques et les répercussions des catastrophes naturelles sont élargies grâce à des activités d'enseignement et de vulgarisation portant sur la météorologie, l'hydrologie et les disciplines connexes.			X						X				X					Contribution à l'élargissement de la coopération internationale dans le domaine des activités d'enseignement et de vulgarisation portant sur la météorologie et l'hydrologie.	Réunions internationales et régionales, p. ex. programmes EWOC et GLOBE et équipes d'experts.
127.	9	II	Les capacités de gestion des directeurs de pays en développement qui viennent d'entrer en fonction sont améliorées au moyen de visites de familiarisation à d'autres SMHN et au Secrétariat de l'OMM.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Organisation d'environ huit visites de familiarisation par année.	Réalisation et suivi de visites de familiarisation.



Programme de coopération technique (PCOT)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011					
128.	7	II	La mise en œuvre des programmes et projets de coopération technique, y compris le PCV, bénéficie d'une intégration plus poussée dans les activités régionales de développement.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Augmentation de 10 % de la fourniture en temps opportun d'une assistance technique en 2008-2009 et de 15 % en 2010-2011, à la satisfaction des Membres.	Acquisition de matériel; services d'experts; réunions.
129.	7	II	La réunion non officielle de planification du PCV et des programmes connexes relevant de la coopération technique et le Groupe consultatif d'experts en coopération technique relevant du Conseil exécutif favorisent une meilleure coordination avec les donateurs potentiels. Une plus grande attention est portée aux projets relatifs à l'eau et à la mise en œuvre d'initiatives régionales et mondiales, par exemple les objectifs du Millénaire pour le développement, le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable et les mesures prises en vertu des conventions sur les changements climatiques, l'ozone et la désertification.	X				X				X			X	Augmentation de 5 % par an du nombre de Membres qui participent aux activités du PCV et du PCOT; augmentation du nombre de projets coordonnés visant la mise en œuvre d'initiatives régionales et mondiales.	Réunion non officielle de planification du PCV et des programmes connexes relevant de la coopération technique et sessions du Groupe consultatif d'experts en coopération technique relevant du Conseil exécutif.
130.	7	II	Davantage de fonds extrabudgétaires provenant de donateurs au titre du PCV, de Membres, du PNUD, d'institutions financières et de partenaires pour le développement sont affectés aux projets du PCV, du PNUD et des fonds d'affectation spéciale qui ont pour but de répondre aux besoins urgents de renforcement des capacités dans les pays en développement. L'établissement et l'enrichissement de bases de données sur les donateurs ainsi que sur le suivi des fonds et des projets améliorent les activités de collecte et de gestion des fonds.		X		X		X		X		X		X	Développement de la politique et stratégie de l'OMM pour la mobilisation des ressources d'ici 2008; augmentation de 20 %, d'ici 2011, des projets élaborés et approuvés qui sont financés par des ressources extrabudgétaires.	Missions de mobilisation des ressources auprès des donateurs potentiels.  Établissement et enrichissement de bases de données sur les donateurs ainsi que sur le suivi des fonds et des projets.

Programme de coopération technique (PCOT)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier										Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
131.	7	III	Il est tenu compte des avis et des préoccupations de l'OMM lors de la formulation des politiques visant l'ensemble du système des Nations Unies, grâce au renforcement des partenariats établis notamment avec l'UNESCO et la COI, le PNUE, le Fonds des Nations Unies pour le partenariat international, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la SIPC, la FAO, le PNUD, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et les coordonnateurs résidents de l'ONU. De nouveaux accords sont conclus, en particulier avec la Commission européenne (CE), la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque asiatique de développement (BAsD), pour mener à bien des projets ciblés dans les domaines de la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets, la gestion des ressources en eau, la production agricole et la protection de l'environnement.	X		X		X		X		X		X		Contacts et négociations réguliers et accrus avec les partenaires stratégiques; au moins un mémorandum d'accord et une proposition de projet conjoint avec les partenaires chaque année.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions par le biais de réunions avec des partenaires potentiels et la formulation de projets conjoints.  Accords de partenariat signés avec les principaux partenaires pour le développement.  Coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre de grands projets.
132.	9	II	Les services relatifs au temps, au climat et à l'eau sont intégrés dans les stratégies et plans nationaux et régionaux de développement en faveur des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, y compris les stratégies de lutte contre la pauvreté.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Amélioration de l'image ou de la notoriété des SMHN dans 40 PMA et PEID, y compris hausse de l'appui gouvernemental aux services relatifs au temps, au climat et l'eau et de l'utilisation de ces services lors de la conception et l'exécution d'initiatives de développement.	Matériel d'information publique; cycles d'études et stages de formation.	

Programme de coopération technique (PCOT)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
133.	9	II	Les SMHN des pays les moins avancés disposent de plus larges capacités en matière de planification stratégique, de gestion, de communication et de mobilisation des ressources.		X		X		X		X		X	Préparation d'un plan de développement des SMHN dans 20 PMA et PEID et appui à la mobilisation des ressources.	Cycles d'études et stages de formation; services consultatifs, évaluation socio-économique et mécanismes de commercialisation sociale et adoption de méthodes.
134.	9	III	La mise en œuvre sectorielle, l'examen et le suivi du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, ainsi que des buts, déclarations et stratégies connexes, sont réalisés de manière cohérente et concertée avec les organismes compétents du système des Nations Unies et avec les autres partenaires.	X		X		X		X				Augmentation de la notoriété de l'OMM dans 50 PMA et PEID au sein des organismes du système des Nations Unies et des autres partenaires.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.

Grands programmes: Programme régional (PR)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
135.	7	I	Les six conseils régionaux et leurs organes subsidiaires définissent soigneusement les besoins et les priorités des Régions.				X		X		X	X	X		X	Sessions des six conseils régionaux et publication des rapports correspondants.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.
136.	7	II	La coopération et la concertation avec les groupements économiques régionaux sont approfondies dans les différentes sous-régions et régions, de manière que les activités d'ordre météorologique et hydrologique soient mieux intégrées dans les stratégies et programmes de développement.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Approbation et mise en œuvre de programmes régionaux et sous-régionaux en météorologie par les groupements économiques.	Services consultatifs; services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.
137.	7	I	Le rôle, le fonctionnement et la notoriété des SMHN sont améliorés dans toutes les Régions.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Amélioration de la fourniture des services aux usagers dans les six Régions par le biais des activités de l'OMM.	Cycles d'études et stages de formation; services consultatifs, évaluation socio-économique, outils de commercialisation sociale et méthodes.
138.	7	I	Les SMHN concernés détiennent de plus grandes capacités en matière de mobilisation des ressources et de mise en valeur des ressources humaines.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Participation de 50 % des SMHN des pays en développement et des pays en transition sur le plan économique.	Cycles d'études et stages de formation.
139.	7	III	Les bureaux régionaux et sous-régionaux appuient les travaux des conseils régionaux et de leurs groupes de travail et rapporteurs.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Satisfaction de 80 % des Membres relativement à l'appui fourni par les bureaux régionaux et extérieurs.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts.
140.	7	III	Les bureaux régionaux et sous-régionaux renforcent le Programme de coopération volontaire (PCV) et appuient la mobilisation des ressources.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	80 % des Membres satisfaits de l'appui procuré par le Bureau régional et le Bureau extérieur.	Soutien appuyé des SMHN pour la mobilisation des ressources et l'utilisation des mécanismes du PCV et du PCOT.

Grands programmes: Programme régional (PR)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
141.	7	II	Des bases de données sur les pays sont créées et maintenues à jour dans toutes les Régions.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Entrée en service d'une base de données sur les pays.	Services consultatifs.
142.	7	III	La présence et la visibilité de l'OMM sont accrues dans toutes les Régions.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Réponse à 90 % des demandes de visites de l'OMM dans les pays.	Services consultatifs.
143.	7	II	L'apport de l'OMM et des SMHN au développement social et économique est mieux connu des usagers, des gouvernements et des autres partenaires, dont les organismes du système des Nations Unies et les groupements économiques régionaux.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Intégration des services sur le temps, le climat et l'eau dans les initiatives de développement socio-économique de tous les pays en développement.	Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions, services de consultants et commercialisation sociale et démonstration des avantages socio-économiques.

**Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
144.	6	II	Les SMHN reçoivent une assistance plus régulière et durable sous diverses formes, dont la publication de directives et le partage de bonnes pratiques fondées sur des projets de démonstration nationaux et régionaux dans des domaines clés pour la réduction des risques de catastrophe, en particulier les systèmes d'alerte précoce, les techniques normalisées d'analyse des dangers et la contribution à l'évaluation des risques, dans le cadre d'une approche transsectorielle à laquelle sont associés les programmes, les commissions techniques, les Membres et les partenaires de l'OMM.	X			X			X			X			<p>Établissement des besoins concrets des usagers en matière de produits et services des SMHN à l'appui de l'évaluation des risques, systèmes d'alerte précoce, coordination des interventions humanitaires et mécanismes de transfert des risques financiers.</p> <p>Élaboration d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes pour les projets techniques de l'OMM mis en œuvre à l'échelle nationale et régionale à l'appui des systèmes d'alerte précoce et des projets d'évaluation des risques.</p> <p>Élaboration d'un manuel didactique des bonnes pratiques concernant les systèmes d'alerte précoces qui traite des questions de gouvernance, d'organisation et d'exploitation; diffusion dans tous les pays et utilisation à des fins didactiques au cours des prochaines réunions.</p>	<p>Quatre réunions d'experts destinées à établir les besoins avec les usagers.</p> <p>Coparrainage d'une vingtaine de réunions de coordination sous la direction du PCM (vagues de chaleur/veilles sanitaires), du PHRE (projets d'évaluation des crues éclair et des risques de crues), du PMAg (sécheresse), du PCT (comités des cyclones tropicaux), de la VMM (projet de démonstration des prévisions des conditions météorologiques dangereuses) et du PRAE (avis de tempête de sable et de poussière), par la fourniture d'avis techniques, la participation d'experts en réduction des risques de catastrophes et la prestation de services d'élaboration et de mise en œuvre de projets.</p> <p>Facilitation de projets de démonstration de systèmes d'alerte précoce.</p>

Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC)													
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010	2011				
													<p>Deux réunions de groupes d'experts de nature transsectorielle sur les systèmes d'alerte précoce pour la coordination des activités de divers projets de démonstration.</p> <p>Préparation et diffusion de publications (en anglais uniquement, distribution par le réseau Internet seulement).</p> <p>Services destinés aux prochains colloques sur les systèmes d'alerte précoce multidanger organisés à Toulouse et dans d'autres pays Membres au cours des quatre prochaines années.</p>

Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
145.	6	II	Les capacités des SMHN des pays en développement et des pays les moins avancés sont élargies grâce à des activités de formation transsectorielles visant les systèmes d'alerte précoce, l'analyse des dangers et la contribution à l'évaluation des risques, ainsi que la participation des SMHN aux mécanismes nationaux et régionaux de coordination de la réduction des risques de catastrophes, avec la collaboration des programmes, des conseils régionaux, des commissions techniques, des Membres et des partenaires de l'OMM.						X				X			Trois cycles d'études et stages de formation en conjonction avec d'autres activités régionales et de formation de l'OMM.	Cycles d'études et stages de formation.
146.	6	III	Des directives et du matériel d'information publique favorisent la participation des SMHN à la gestion des risques de catastrophe et accroissent la compréhension et la connaissance, parmi les principaux partenaires des SMHN, des dangers liés au temps, à l'eau et au climat, de leurs impacts et des avantages qu'apportent les services hydrométéorologiques pour la gestion de risques, dans le cadre d'activités transsectorielles auxquelles sont associés les programmes, les commissions techniques et les partenaires de l'OMM. Les documents produits sont diffusés auprès des SMHN et des autres partenaires, tels l'IFRC, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PNUD, l'UNESCO, la SIPC et l'UNICEF, afin de générer des ressources interinstitutions grâce à une formation conjointe.		X		X						X			Un document destiné aux SMHN, un document destiné aux ministères et un autre destiné au public.	Élaboration et diffusion de matériel d'information publique (en anglais uniquement, nombre limité d'exemplaires imprimés, large distribution par le réseau Internet).  Formation organisée en conjonction avec d'autres programmes de formation de l'OMM.



Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC)																		
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités					
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009						2010	2011			
147.	6	III	L'Organisation prépare et actualise des rapports annuels sur les dangers hydrométéorologiques et leurs répercussions à l'échelle de la planète.				X					X			X		Élaboration d'une méthode normalisée pour la présentation des rapports annuels des SMHN; collecte d'information; préparation et diffusion de trois rapports annuels de 2009 à 2011.	Deux réunions d'experts en 2008-2009 et collecte d'informations standard; préparation de rapports (en anglais uniquement, diffusion par les sites Web et les publications pertinentes de l'OMM).
148.	6	II	Une réunion du Groupe consultatif du Conseil exécutif sur la réduction des risques de catastrophes permet de recueillir des avis sur la mise en œuvre du PRRC de l'OMM et de suivre cette dernière.					X									Planification de la réunion, préparation des documents avant et après la réunion et transmission d'information au Conseil exécutif et au Seizième Congrès.	Planification de la réunion et préparation des documents.

Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011					
149.	6	II	L'Organisation facilite l'expansion ou l'élaboration de projets transsectoriels relatifs à la réduction des risques de catastrophes, notamment en ce qui a trait à l'utilisation du SIO par des organisations humanitaires et des agences de développement, au renforcement des capacités en matière de systèmes d'alerte précoce dans vingt pays avec la Banque mondiale, au lancement de projets nationaux d'évaluation des risques avec le Programme mondial d'identification des risques (PNUD, Banque mondiale et institutions financières internationales) et à la participation des SMHN aux marchés de l'assurance contre les catastrophes et de la gestion des risques météorologiques, avec les programmes de l'OMM, les commissions techniques et les conseils régionaux; on procède, si nécessaire, à la mobilisation des ressources et au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces projets.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Aide à la création d'un réseau de coordonnateurs des programmes et organes constituants de l'OMM pour le PRRC, afin de mettre à jour les projets existants et d'en élaborer de nouveaux à l'appui du Programme.  Augmentation du financement extrabudgétaire et du nombre de projets transsectoriels relatifs à la réduction des risques de catastrophes mis en œuvre par les programmes et les organes constituants de l'OMM.  Capacité accrue de surveillance des progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets transsectoriels de l'OMM dans ce domaine.	Services consultatifs et activités visant à encourager la mise au point de projets transsectoriels; élaboration et actualisation d'un recueil électronique des projets de l'OMM dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes; activités de mobilisation des ressources; mise à jour de l'état d'avancement des projets à partir des informations communiquées par les organismes chargés de la mise en œuvre.

Programme de réduction des risques de catastrophes (PRRC)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010	2011				
150.	6	II	L'information circule mieux entre les Membres, les programmes de l'OMM, les organes permanents et les partenaires dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe, ce qui favorise le renforcement des capacités, la planification des projets et la coordination des activités au sein du PRRC.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Établissement à long terme de mécanismes de communication sur le Web et de bases de données sur les connaissances; facilitation de la collecte et de la diffusion de l'information par le biais d'un site Web de l'OMM sur la réduction des risques de catastrophes.	Recours aux services de consultants pour la création de bases de données, le réseautage et les mécanismes de collecte et d'échange d'informations par le biais de moyens électroniques comme le site Web sur la réduction des risques de catastrophes.
151.	8	III	Les liens et la collaboration établis par l'OMM et les SMHN avec les organismes qui s'occupent de divers aspects de la réduction des risques de catastrophe sont resserrés par des activités de promotion, l'aide à la réalisation de projets conjoints et la fourniture d'avis techniques. Ainsi, les services procurés sont mieux intégrés, à l'échelle internationale, régionale et nationale, dans le processus décisionnel visant la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2005-2015). On mettra l'accent sur l'utilisation du SIO par des organisations humanitaires et des agences de développement, en associant les processus décisionnels du SMTDP et du PRRC, et sur la facilitation de la signature de mémorandums d'accord avec des partenaires stratégiques pour renforcer le Programme.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Recours accru des partenaires, à l'échelle internationale, régionale et nationale, aux services offerts par l'OMM et les SMHN dans le domaine des applications de la gestion des risques de catastrophe.	Services destinés aux initiatives internationales et régionales du système de la SIPC et des partenaires bilatéraux nécessitant des informations météorologiques, hydrologiques et climatologiques; conférence, ateliers et réunions; services consultatifs; coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions.

Programme spatial de l'OMM (PSOMM)																
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités			
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011						
152.	4	I	La coordination avec les agences qui participent à la composante spatiale du SMO et les avis et orientations qui sont préparés par les équipes d'experts relevant du GASO de la CSB et ceux qui sont établis au sein du Bureau du Programme spatial de l'OMM permettent d'améliorer la qualité et la disponibilité des observations issues de systèmes spatiaux.	X		X		X				X	X	X	Au moins quatre réunions de concertation à l'échelon le plus élevé entre la direction de l'OMM et les directeurs d'agences spatiales et deux réunions d'équipes d'experts visant à améliorer la qualité et l'accessibilité des données/produits issus des systèmes spatiaux.	Services fonctionnels destinés aux réunions des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts; cycles d'études et stages de formation; services consultatifs.
153.	4	I	Une meilleure concertation de la part des exploitants de satellites de recherche-développement et de satellites opérationnels, une plus grande participation aux réunions internationales et la fourniture de services consultatifs, y compris par les agences de recherche-développement actuelles, prévues et nouvelles qui ne contribuent pas encore à la composante spatiale du SMO permettent d'effectuer de nouvelles observations avec une amélioration de la qualité et de l'accessibilité.			X	X			X	X	X	X	X	Participation du Bureau du Programme à au moins huit sessions du CGMS, du CSOT et du SFCG et aux réunions de concertation en tant que porte-parole autorisé des usagers de l'OMM et de leurs besoins, qui permet d'effectuer de nouvelles observations avec une amélioration de la qualité et de l'accessibilité.	Comme ci-dessus.

Programme spatial de l'OMM (PSOMM)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
154.	5	II	L'accès aux données est renforcé par la mise en œuvre d'arrangements d'interopérabilité entre le Service mondial intégré de diffusion de données (IGDDS), le CPCD et le SIO. L'IGDDS intègre tous les aspects de l'échange et de la diffusion de données satellitaires exigés par les programmes de l'OMM.			X						X		Mise en œuvre d'arrangements d'interopérabilité aux CPCD à partir des besoins en données/produits relevés lors de deux réunions d'équipes d'experts du GASO-SOI de la CSB visant à améliorer l'utilisation des données, produits et services satellitaires.	Cycles d'études et stages de formation.
155.	9	II	Des activités de formation sont conduites dans deux des six langues officielles de l'OMM afin que les données satellitaires soient mieux employées dans les activités d'exploitation et de recherche sur le temps, le climat et l'eau et que les moyens soient rehaussés à l'échelle nationale pour renforcer les capacités.						X				X	Formation d'au moins 45 Membres de l'OMM aux méthodes les plus récentes d'utilisation des données et produits satellitaires lors d'activités spécialisées; participation de 80 % des Membres à une formation continue par le biais des groupes de concertation et des centres d'excellence associés du Laboratoire virtuel.	Cycles d'études et stages de formation.

**Services d'appui aux programmes: Planification stratégique (SPLA)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011							
156.	11	III	Le Plan stratégique 2011-2015 est préparé afin de préciser les stratégies et objectifs généraux de l'Organisation et de contribuer à une bonne gestion des programmes scientifiques et techniques et à l'établissement du budget-programme de la prochaine période financière, ainsi qu'à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2011. Des évaluations, avis ou directives sur des questions de fond, en particulier l'évolution du rôle de l'OMM et des SMHN, sont préparés afin d'aider à résoudre les difficultés et à profiter des possibilités nouvelles, par exemple l'impact de la mondialisation, la commercialisation des services et les partenariats avec le secteur privé.		X	X	X			X	X				X	X	X	Préparation du Plan stratégique et du Plan opérationnel du Secrétariat; rapport d'évaluation sur le Plan stratégique 2008-2011; quatre réunions du Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle relevant du CE, avec des rapports à l'appui du processus de planification et sur la façon de prendre en compte les nouvelles questions; deux rapports d'évaluation.	Préparation du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'OMM et fourniture de services consultatifs afin que les Membres puissent faire face aux problèmes récurrents et futurs.

**Services d'appui aux programmes: Planification stratégique (SPLA)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
157.	11	III	Des projets, activités et décisions sont mis en œuvre en ce qui concerne les questions stratégiques pour le Secrétariat, dans le but de contribuer à réaliser les perspectives d'avenir de celui-ci et de lui permettre de servir l'Organisation et ses Membres dans des domaines tels la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources. Le statut internationalement reconnu des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII) sur l'échange des données est examiné, tout comme les politiques et pratiques concernant l'échange de données et de produits sur le climat, l'océanographie et la météorologie aéronautique. Les SMHN reçoivent une assistance pour résoudre les difficultés et mettre à profit les possibilités que présentent les progrès technologiques, la modernisation de l'infrastructure de base des SMHN, l'analyse des avantages socio-économiques, la mondialisation et d'autres questions fondamentales qui pourraient influencer sur les aspects internationaux des services météorologiques et hydrologiques. Les activités d'application des résultats de la Conférence de Madrid sont mises en œuvre.			X	X			X	X			X		Examen de l'application des résolutions, avec suggestions concernant les actions à mener pour poursuivre la mise en œuvre; un rapport d'évaluation sur la façon dont les SMHN pourraient relever les défis socio-économiques; cinq services consultatifs régionaux sur la modernisation des SMHN; quatre rapports sur l'état d'avancement du Plan d'action de Madrid.	Services consultatifs destinés aux Membres concernant le respect de diverses résolutions et la façon de mieux faire face aux défis technologiques et socio-économiques; mise en œuvre du programme sur les résultats de la Conférence de Madrid.

**Services d'appui aux programmes: Contrôle interne (IOO)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
158.	11	III	Le coût des activités de l'OMM est réduit et leur efficacité et leur utilité sont augmentées, ainsi que l'efficacité des processus de contrôle interne et de gestion des risques.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Acceptation du plan de travail annuel de l'IOO axé sur les risques.</p> <p>Diffusion par le Secrétaire de l'OMM d'une déclaration sur l'efficacité des contrôles internes.</p> <p>Renforcement des programmes et politiques concernant les processus de gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes.</p> <p>Mise en œuvre d'au moins 75 % des recommandations de contrôle interne utilisées par la direction pour les mesures de suivi.</p> <p>Satisfaction du Comité de vérification des comptes de l'OMM par rapport à l'évolution et l'impact des travaux de l'IOO.</p> <p>Fondement du travail du Commissaire aux comptes sur les activités de l'IOO.</p> <p>Suivi du rapport annuel de l'IOO par le Secrétaire général, le Comité de vérification des comptes et les autres organes de contrôle de l'OMM.</p>	<p>Exécution d'un processus de planification annuel axé sur les risques en vue de l'élaboration du plan de travail.</p> <p>Réalisation en temps voulu et de manière indépendante et objective des engagements en matière de contrôle, selon le plan de travail axé sur les risques et en accord avec les normes professionnelles acceptées à l'échelle internationale.</p> <p>Suivi de la mise en œuvre des recommandations de contrôle interne.</p> <p>Interaction régulière avec le Secrétaire général, le Comité de vérification des comptes de l'OMM et le Commissaire aux comptes.</p> <p>Assurance ou services de consultation concernant les processus de contrôle interne, de gouvernance et de gestion des risques d'entreprise.</p> <p>Présentation de rapports à diverses parties prenantes.</p>



Services d'appui aux programmes: Contrôle interne (IOO)																		
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011				
159.	11	III	<p>Un cadre de suivi et d'évaluation axé sur les résultats est conçu, mis en œuvre et utilisé à l'échelle de l'Organisation:</p> <p>a) Par la direction et les administrateurs de programme afin de renforcer les effets des activités de l'OMM;</p> <p>b) Afin de produire des informations valables et pertinentes sur la performance à l'intention des organes directeurs.</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Collecte régulière de données sur les indicateurs et les objectifs de performance clés par les administrateurs de programme.</p> <p>Auto-évaluation des programmes par les administrateurs de programme, en accord avec les procédures établies.</p> <p>Reconnaissance de la qualité et de l'utilité des rapports sur l'exécution des programmes par les organes directeurs et de contrôle de l'OMM et utilisation des informations sur les résultats pour la prise de décision sur les programmes.</p>	<p>Services consultatifs en rapport avec l'élaboration et la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation axé sur les résultats.</p> <p>Élaboration d'orientations sur le suivi et l'évaluation, y compris des listes de contrôle.</p> <p>Formation.</p> <p>Validation des rapports sur l'exécution des programmes, des indicateurs de performance et des systèmes de collecte des données.</p>
160.			Un cadre complet pour l'évaluation de l'OMM est mis en œuvre.													<p>Acceptation du plan d'évaluation de l'OMM.</p> <p>Utilisation des résultats des évaluations indépendantes menées par l'IOO dans le processus décisionnel interne, y compris par les administrateurs de programme, afin d'améliorer la conception et l'exécution de leurs programmes.</p>	<p>Dans la mesure du possible, utilisation de l'évaluation des risques à des fins de planification.</p> <p>Élaboration et mise à jour périodique d'une politique d'évaluation de l'OMM.</p> <p>Réalisation d'évaluations indépendantes en accord avec le plan d'évaluation annuelle. Services de consultation interne sur l'évaluation.</p>	

Services d'appui aux programmes: Contrôle interne (IOO)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
																	Diffusion de rapports d'évaluation et enseignements tirés.  Formation.
161.	11	III	Le cadre de responsabilisation, la culture du contrôle interne, l'intégrité et les valeurs éthiques sont renforcés au sein de l'Organisation.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Prise de mesures administratives efficaces par la direction de l'OMM concernant les résultats des enquêtes et des rapports.</p> <p>Diffusion, selon qu'il convient, de communications sur la fraude et mise en œuvre de programmes antifraude ou anticorruption par la direction de l'OMM.</p> <p>Personnel de l'OMM mieux informé sur les questions relatives à l'intégrité, à la bonne gestion et à la responsabilisation.</p>	<p>Réalisation d'enquêtes sur les allégations ou présomptions de fraude, ainsi que sur le gaspillage ou la mauvaise gestion.</p> <p>Activités visant à promouvoir l'intégrité, les valeurs éthiques, la bonne gestion et la responsabilisation.</p> <p>Formation.</p>

Services d'appui aux programmes: Contrôle interne (IOO)																		
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011				
162.	11	III	Les travaux de l'IOO prennent dûment en compte les progrès accomplis et les meilleures pratiques en matière de vérification interne, d'enquête, d'inspection, de suivi et d'évaluation à l'échelle internationale.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Réalisation d'activités de vérification interne en conformité avec les normes de l'Institut des auditeurs internes (IIA) et/ou toute autre meilleure pratique reconnue.</p> <p>Réalisation d'enquêtes en accord avec des normes reconnues à l'échelle internationale.</p> <p>Évaluations effectuées selon les normes du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (UNEG) et les meilleures pratiques récentes.</p> <p>Opinions favorables d'examens d'assurance qualité réalisés par des pairs sur les activités de contrôle de l'IOO, y compris les services de vérification interne et d'évaluation.</p>	<p>Liaison avec les fonctions de contrôle interne d'autres organisations internationales.</p> <p>Participation à des activités concernant les fonctions de contrôle interne des organisations internationales, p. ex. représentants des services de vérification interne des comptes des organismes des Nations Unies, Conférence des enquêteurs internationaux, Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (UNEG).</p> <p>Formation professionnelle continue du personnel de contrôle interne.</p> <p>Poursuite de l'élaboration et du maintien d'un programme relatif à l'assurance qualité et à l'amélioration.</p>

Services d'appui aux programmes: Relations extérieures																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
163.	10	I-II-III ou s.o.	Un appui institutionnel est fourni afin que les réunions des organes constituants, y compris celles des commissions techniques et des conseils régionaux et de leurs groupes de travail, se déroulent d'une manière qui répond aux exigences des Membres, des pays hôtes et de la Convention, du Règlement général et du Recueil d'instructions de l'OMM.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Communication en temps opportun avec les Membres, les pays hôtes et les organisations invitées et transmission à ceux-ci d'informations et de documents pertinents.	Communication avec les Membres et les organisations participantes; distribution de documents et d'informations pertinentes.
164.	8	III	Des relations harmonieuses et mutuellement avantageuses sont entretenues avec les États Membres, les autres États, les instances gouvernementales, les missions permanentes des Membres à Genève et les autres organismes nationaux.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Communication et consultation en temps opportun avec les Membres, les États non-Membres, les autorités gouvernementales, les missions permanentes et d'autres parties.	Communications de nature officielle; organisation de consultations et de séances d'information à l'intention des missions permanentes et des Membres.

**Services d'appui aux programmes: Relations extérieures**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
165.	8	III	Un appui est procuré à la direction et aux administrateurs de programme dans les efforts qu'ils déploient pour aider à approfondir la collaboration et la coopération à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies et pour favoriser la reconnaissance du rôle que joue l'OMM en tant que porte-parole autorisé de l'ONU sur le temps, le climat et l'eau en ce qui a trait aux questions, conventions et autres accords multilatéraux sur l'environnement.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Utilisation des informations scientifiques et techniques établies par l'OMM lors de la prise de décision en matière de politique et la mise en œuvre d'accords environnementaux; prise en compte et inclusion des activités de l'OMM dans les politiques et les plans d'actions de haut niveau.	Contribution aux travaux conduits par les conférences mondiales et régionales des Nations Unies, l'Assemblée générale de l'ONU, le Conseil économique et social (ECOSOC), la Commission du développement durable (CSD), le Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS), le Comité de haut niveau pour les programmes, le Comité de haut niveau pour la gestion, les conférences des Parties aux conventions sur le climat, la désertification et l'ozone, ainsi que d'autres réunions gouvernementales de haut niveau; participation aux activités des organes interinstitutions de l'ONU; supervision des mesures de suivi qui concernent l'OMM.

Services d'appui aux programmes: Relations extérieures																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
166.	8	III	L'exécution ou la mise sur pied de programmes interinstitutions dans les domaines pertinents, avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les établissements d'enseignement, le secteur privé et les médias, est intensifiée et les SMHN sont encouragés à élargir et renforcer les activités de relations extérieures qu'ils mènent dans leur propre pays, afin de rehausser leur image et leur notoriété ainsi que celles de l'Organisation.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Avantages pour l'OMM et ses partenaires des accords et programmes conjoints.  En collaboration avec le CIUS, cogestion et coordination de la mise en œuvre de l'Année polaire internationale 2007-2008.	Signature d'accords de coopération et suivi de la mise en œuvre; mesures visant à faciliter la participation de l'OMM aux activités et programmes interinstitutions et internationaux pertinents.  Appui du Comité mixte de l'Année polaire internationale et de l'Équipe spéciale intercommissions pour l'Année polaire internationale; participation aux principales réunions de l'API.

**Services d'appui aux programmes: Programme d'information et de relations publiques (IPA)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
167.	8	III	Grâce à la stratégie générale de communication de l'OMM, une information exacte et juste est transmise en temps opportun aux médias, au public et aux autres groupes cibles, ce qui permet de mieux faire comprendre le rôle, le travail et les priorités de l'Organisation.				X					X		X		Nombre (pourcentage de groupes cibles) d'utilisateurs (p.ex. médias, Membres, organismes partenaires) indiquant qu'ils utilisent les informations diffusées par l'OMM et degré de satisfaction exprimé; présence de l'image de l'OMM partout dans le monde au sein des SMHN.	Diffusion de communiqués de presse, de notes d'information et de feuillets d'information; organisation de conférences de presse ou de séances d'information et de séminaires pour les médias; participation aux expositions internationales pertinentes et présentation d'exposés lors d'événements publics; élargissement de la présence de la météorologie et de l'hydrologie dans les musées.
168.	8	III	Les capacités du personnel du Secrétariat de l'OMM et des SMHN en matière de communication sont élargies.				X					X		X		Formation d'au moins 40 membres du personnel des SMHN et d'au moins 50 % du personnel de direction du Secrétariat.	Formation à l'intention des médias; manuel destiné au personnel de direction du Secrétariat et aux correspondants du Programme d'information et de relations publiques au sein des SMHN; formation de spécialistes de l'information météorologique radiodiffusée.

**Services d'appui aux programmes: Programme d'information et de relations publiques (IPA)**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
169.	8	III	La connaissance des principaux domaines d'étude et priorités de l'OMM et l'intérêt qui leur est porté sont accrus grâce à la production d'un plus grand nombre de documents de nature scientifique, dont le contenu est présenté de manière intéressante et facile à comprendre et qui traitent de questions qui intéressent les médias, le grand public, les décideurs et les autres parties prenantes.		X		X		X		X	X	X	X	X	Pourcentage de groupes cibles indiquant qu'ils utilisent les documents et augmentation de la sensibilisation.	Production de dossiers d'information pour les médias et le public, d'affiches et de produits de sensibilisation; campagne en faveur de la Journée météorologique mondiale.
170.	8	III	Une plus grande utilisation est faite du Web et des publications électroniques.	X			X		X		X		X		X	Augmentation d'au moins 10 % par an du nombre d'utilisateurs du site Web de l'OMM.	Amélioration globale du site Web; présentation en ligne de MétéoMonde, de la vitrine d'information, de la galerie d'art, des nouvelles sur les dangers naturels; lancement de Meteoland avec un jeu interactif multimédia sur l'OMM; service de supervision des médias pour le Secrétariat de l'OMM et les SMHN; photothèque en ligne pour les Membres.



Services d'appui aux programmes: Programme d'information et de relations publiques (IPA)															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
171.	8	III	Des partenariats dans le domaine de la communication sont établis avec les organismes du système des Nations Unies, les pays Membres et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées, en vue de mener des activités de sensibilisation et de mobilisation des ressources.			X			X		X		X	Organisation, à frais partagés avec les départements concernés, d'au moins deux évènements par année.	Campagnes d'information sur les grandes réunions de l'OMM et d'autres événements internationaux; participation de l'OMM aux activités du Groupe des Nations Unies pour les communications; participation des correspondants du Programme d'information et de relations publiques des SMHN aux travaux des équipes nationales du Groupe des Nations Unies pour les communications qui s'intéressent aux catastrophes naturelles.

Services d'appui aux programmes: Activités de la direction																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
172.	8	III	Des contacts de haut niveau sont maintenus ou approfondis au sein du système des Nations Unies, par l'entremise du CCS, avec les missions permanentes au niveau des représentants permanents et des ambassadeurs, les directeurs exécutifs des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les partenaires pour le développement et le secteur privé, ainsi qu'avec les plus hautes instances politiques et décisionnelles des pays.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Connaissance et compréhension du rôle de l'OMM par les gouvernements, dans le système des Nations Unies et au sein des organismes partenaires, à l'échelon le plus élevé.	Participation soutenue de la direction et des cadres supérieurs aux réunions de haut niveau organisées à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies; échanges réguliers et communications avec les représentants permanents, les ambassadeurs et les directeurs des organismes partenaires.
173.	10	I-II-III ou s.o.	Le Secrétariat met en œuvre comme il convient les décisions adoptées par le Quinzième Congrès.											X		Mise en œuvre en temps opportun de toutes les décisions prises par le Quinzième Congrès.	Préparation de tableaux d'exécution des décisions et contrôle global par le Secrétariat des mesures visant à donner suite au Quinzième Congrès.
174.	10	I-II-III ou s.o.	Le Secrétariat améliore la qualité et l'efficacité des services dispensés pour la préparation et la tenue du Seizième Congrès, qui doit avoir lieu en 2011.									X	X	X		Amélioration de la qualité et de la rapidité de présentation des documents du Seizième Congrès, conformément aux règles et directives du Congrès et du Conseil exécutif.	Supervision des activités d'organisation, de coordination et de contrôle menées par le Secrétariat pour la préparation du Seizième Congrès et la fourniture des services voulus pendant son déroulement.

Services d'appui aux programmes: Activités de la direction																			
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011							
175.	10	I-II-III ou s.o.	La qualité et l'efficacité accrues de l'appui procuré par le Secrétariat aux activités du Conseil exécutif lui permettent d'assumer les fonctions de gouvernance qui lui ont été confiées par le Congrès.		X					X				X		X		Amélioration de la qualité et de la rapidité de présentation des documents du Seizième Congrès, conformément aux règles établies.	Supervision des activités d'organisation, de coordination et de contrôle menées par le Secrétariat pour la préparation et le suivi des quatre sessions annuelles du Conseil exécutif et la fourniture des services voulus pendant leur déroulement.
176.	10	I-II-III ou s.o.	Un appui est procuré aux organes subsidiaires de l'Organisation qui remplissent des fonctions consultatives auprès du Conseil exécutif et qui formulent des avis de nature stratégique et politique dans des domaines tels que la planification à long terme, les données et l'évolution du rôle de l'OMM et des SMHN, ce qui inclut la structure de l'Organisation et l'efficacité des organes constituants.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Sessions des organes subsidiaires du Conseil exécutif.	Supervision des activités d'organisation, de coordination et de contrôle menées par le Secrétariat pour la préparation et le suivi des réunions des organes subsidiaires du Conseil exécutif et la fourniture des services voulus pendant leur déroulement, ainsi que des activités intersession.
177.	10	I-II-III ou s.o.	Le Bureau de l'OMM formule des avis pour la préparation, l'organisation et la coordination des travaux du Congrès, du Conseil exécutif et des autres organes constituants. Une assistance est procurée au Président de l'Organisation.	X		X		X		X		X	X	X	X	X	Huit sessions du Bureau.	Organisation de huit sessions du Bureau.	

**Services d'appui aux programmes: Activités de la direction**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011					
178.	10	III	Les activités scientifiques et techniques qui sont coordonnées par le Secrétariat assurent la fourniture d'un appui analytique et institutionnel en vue de garantir une bonne coordination entre les présidents des commissions techniques, ce qui inclut un soutien aux réunions annuelles de ceux-ci.	X				X				X		X		Quatre réunions des présidents des commissions techniques.	Organisation des réunions annuelles des présidents des commissions techniques.
179.	10	I-II-III ou s.o.	L'efficacité de l'aide et des services procurés par le Secrétariat aux organes constituants de l'OMM et à leurs organes subsidiaires est renforcée.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Sessions plus courtes, mieux ciblées et davantage orientées sur les décisions, des organes constituants.	Conduite et supervision de l'amélioration apportée à la présentation des documents, des séances d'information et des orientations destinés aux délégués; renforcement des services procurés pendant les sessions.
180.	11	III	L'intégration des questions relatives aux femmes continue de progresser, en accord avec la politique et la stratégie de l'ONU.											X		Plan d'action pour l'intégration des questions relatives aux femmes; progrès accomplis sur le plan de la représentation des deux sexes au sein du Secrétariat.	Élaboration d'un plan d'action pour l'intégration des questions relatives aux femmes; participation au Réseau interinstitutions de l'ONU pour les femmes et l'égalité des sexes.
181.	11	I-II-III ou s.o.	L'excellence en matière de gestion continue d'être renforcée dans le respect des principes d'intégrité, de transparence et d'efficacité. Les mécanismes de gestion et de surveillance de la performance sont améliorés. Le Secrétaire général s'acquitte comme il convient des tâches et responsabilités qui lui incombent, avec le concours du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général, dans les domaines de l'orientation générale, des questions	X	X	X	X		X		X		X		X	Amélioration des mécanismes de délégation de pouvoirs, gestion matricielle, surveillance et évaluation de la gestion; examen et renforcement des règles, de la structure, des pratiques et de la culture du Secrétariat; recrutement plus proactif,	Mesures visant à renforcer et améliorer la gestion du Secrétariat, dans l'esprit de la philosophie sous-tendant la réforme qui a été conduite au cours de l'exercice biennal 2006-2007, en particulier dans les domaines de la gestion, de la

**Services d'appui aux programmes: Activités de la direction**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
			juridiques, de la sensibilisation et des fonctions générales de surveillance et de direction. Les décisions de gestion sont pleinement appliquées au sein du Secrétariat en vue de mettre en œuvre les activités scientifiques et techniques de l'OMM, conformément aux décisions des organes d'orientation, tout en veillant à une bonne utilisation des ressources.											<p>rapide et ciblé; amélioration de la formation du personnel et mise en œuvre du code d'éthique. Plus grande efficacité sur le plan de la direction et de l'acquittement des responsabilités et des tâches.</p> <p>Externalisation plus efficace des services d'appui; mécanismes d'évaluation des risques et d'analyse coûts-avantages; pratiques d'achat améliorées.</p> <p>Affinement de la gestion axée sur les ressources, mise en place d'outils informatiques adéquats.</p> <p>Système affiné de gouvernance: amélioration des mécanismes de présentation des rapports du Secrétariat et des organes constituants, processus décisionnel du Congrès et du Conseil exécutif ciblé, stratégique et axé sur les résultats.</p>	gouvernance, du personnel, du budget et des finances, des technologies de l'information, du contrôle interne et de la vérification.

Services d'appui aux programmes : Gestion des ressources – Achats et voyages																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
182.			L'intégrité et la transparence du système d'achat sont renforcées.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Utilité et efficacité accrues du processus d'achat.	Fourniture de biens et services par le biais d'une procédure d'appel d'offres rapide et peu coûteuse.
183.			Le personnel du Bureau des achats et des voyages participe aux activités de formation sur les achats organisées par l'ONU.					X						X		Formation adéquate sur les marchés publics de tout le personnel des achats.	Participation au plan de certification et au programme de formation de l'ONU.
184.			Le Bureau des achats et des voyages s'occupe du contrat avec l'agence de voyage Carlson Wagonlit et se charge de la liaison et des négociations interagences.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Fourniture en temps opportun des billets d'avion, des laissez-passer des Nations Unies et des visas.	Suivi du contrat avec l'agence de voyage Carlson Wagonlit; coordination avec les organisations des Nations Unies.
185.			Le Bureau des achats et des voyages s'occupe des arrangements relatifs aux voyages des membres du personnel et des participants aux événements parrainés par l'OMM.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Voyages aux tarifs les plus bas, conformément aux règles de l'OMM.	Information sur la politique concernant les voyages; contrôle du coût des billets; émission des arrangements relatifs aux voyages pour le paiement des dépenses afférentes.

Services d'appui aux programmes : Gestion des ressources – Finances																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
186.			L'intégrité, la transparence et l'efficacité financières sont préservées.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présentation des rapports financiers annuels avant le 31 mars de l'année suivante.  Réduction graduelle du nombre de recommandations relatives aux vérifications.  Formulation d'opinions sans réserve à la suite des vérifications.	Clôture des comptes mensuels à l'intérieur d'une période de quinze jours; mise en œuvre rapide des recommandations en matière de contrôle.
187.			Les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) sont appliquées, après approbation. Toutes les autres organisations du système des Nations Unies adopteront ces normes d'ici la fin 2010, ce qui améliorera la transparence et facilitera la comparaison.							X	X	X	X	X	X	Approbation du Conseil exécutif en juin 2007.  Préparation d'états financiers conformes aux normes IPSAS pour 2010.	Formation du personnel aux normes IPSAS au cours des troisième et quatrième trimestres 2009; proposition d'adoption des normes IPSAS préparée et examinée par le Comité de vérification des comptes d'ici le 31 octobre 2006 et soumise à la cinquante-neuvième session du Conseil exécutif (2007); application des normes IPSAS à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2010.

**Services d'appui aux programmes : Gestion des ressources – Finances**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009			2010			2011			
188.			Sous réserve de l'approbation des normes IPSAS, la version adéquate du progiciel de gestion intégrée (ERP) est utilisée.						X	X	X	X	X	X	X	Utilisation du progiciel ERP, conforme aux normes IPSAS, à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2010.	Lancement de la recherche concernant le progiciel ERP au cours du deuxième trimestre 2009; sélection et installation au cours des troisième et quatrième trimestres de la même année; utilisation à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2010.



**Services d'appui aux programmes: Gestion des ressources - Budget**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010	2011				
189.	S.o.	S.o.	L'amélioration de la gestion et de l'administration du budget se poursuit au cours de la période financière 2008-2011 afin que l'OMM devienne une organisation modèle au sein du système des Nations Unies.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présentation au Congrès des grandes lignes et du projet de budget axé sur les résultats pour 2012-2015; mise en place d'un système de gestion de l'exécution axé sur les résultats.	Services d'appui
190.	S.o.	S.o.	Des mesures destinées à atteindre l'excellence en matière de gestion sont constamment prises en observant les principes d'intégrité, de transparence, et d'efficacité, dans l'esprit de la philosophie sous-tendant la réforme qui a été conduite au cours de l'exercice biennal 2006-2007. La simplification et l'examen constants des procédures internes et des méthodes de travail établissent un cadre solide pour la budgétisation et la surveillance et assure un fonctionnement rationnel et efficace pour toutes les sources de fonds et à tous les échelons de l'Organisation.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Émission d'autorisations, de directives, d'avis et d'instructions; avis sur l'affectation des crédits et approbation des tableaux d'effectifs, rapports de suivi; examen et autorisation des délégations de pouvoirs en rapport avec les questions financières; contrôle des dépenses; application des politiques budgétaires approuvées.	Services d'appui
191.	S.o.	S.o.	Les nouveaux outils informatiques permettent d'obtenir en temps opportun des données exactes et pertinentes à l'appui des travaux exécutés dans l'ensemble de l'Organisation, tandis qu'un système intégré de présentation de rapports est nécessaire pour parfaire la planification et la surveillance interne.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Maintien, mise à jour et exploitation du système ERP d'Oracle; appui au système; conservation de plans comptables et d'autres tableaux de référence relatifs au budget et à la comptabilité dans le système ERP d'Oracle; mise au point d'applications spéciales.	Services d'appui

**Services d'appui aux programmes: Gestion des ressources – Ressources humaines**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011						
192.	S.o.	S.o.	<p>SALAIRES</p> <p>La Division a recours au système HRMS d'ORACLE pour s'occuper des droits aux prestations de base et des salaires du personnel.</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Paiement des salaires par le biais du système ORACLE sur les comptes des membres du personnel aux dates prévues.</p> <p>Fourniture de feuilles de rémunération aux membres du personnel qui ont recours au libre-service ORACLE.</p> <p>Utilisation du système ORACLE pour établir des rapports et des statistiques sur la gestion des ressources humaines.</p>	<p>Suivi et examen des prestations de base liées aux salaires; production des rapports voulus sur l'examen et le suivi de la planification des ressources humaines; transmission de données sur la gestion des ressources humaines à la direction et aux départements; préparation, calcul et traitement de tous les salaires et des sommes connexes versés au personnel permanent de l'OMM (siège et bureaux extérieurs), au personnel de projet et de conférence et autres membres du personnel bénéficiant de contrats de courte durée.</p>

Services d'appui aux programmes: Gestion des ressources – Ressources humaines															
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
193.	S.o.	S.o.	<p>CULTURE ORGANISATIONNELLE</p> <p>Les compétences en matière de gestion sont mises de l'avant afin de renforcer la culture de la performance et de respecter le code d'éthique de l'Organisation.</p>			X				X			X	<p>Optimisation de la performance par une bonne gestion du personnel.</p> <p>Constitution d'effectifs exemplaires à partir des plus hauts échelons.</p>	<p>Renforcement des compétences en matière de gestion et liens avec le processus de recrutement et le programme de perfectionnement des cadres; organisation continue d'activités inscrites au programme de perfectionnement des cadres; mise à jour des modules de formation sur le Code d'éthique de l'OMM, en fonction des améliorations et des changements apportés.</p>

**Services d'appui aux programmes: Gestion des ressources – Ressources humaines**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités		
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011					
194.	S.o.	S.o.	<p>PLANIFICATION</p> <p>Les besoins actuels et futurs de l'Organisation en matière de personnel sont déterminés pour la période 2008-2011 et des plans annuels sont établis de manière à faciliter les transitions et la continuité des activités courantes.</p>	X				X				X	X	<p>Détermination des besoins actuels et futurs pour chaque année.</p>	<p>Examen des plans à long terme et d'autres documents pertinents approuvés par les organes constituants; organisation de consultations individuelles avec les départements, les directeurs et les cadres supérieurs; analyse des mouvements de personnel, y compris les départs à la retraite et autres cessations de service; analyse et évaluation des besoins en matière de personnel et remodelage pour les différentes années.</p>

**Services d'appui aux programmes: Gestion des ressources – Ressources humaines**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011						
195.	S.o.	S.o.	<p><b>SÉLECTION</b></p> <p>Un système efficace de sélection du personnel est mis en place grâce à un recrutement ciblé et qualitatif en temps opportun.</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Recrutement des administrateurs dans un délai de 90 jours et du personnel des services généraux dans les 60 jours.</p> <p>Satisfaction des cadres relativement à la qualité et la performance des candidats sélectionnés pour les postes vacants.</p> <p>Augmentation du bassin de candidats compétents et qualifiés susceptibles d'être recrutés.</p>	<p>Suivi du processus de recrutement en vue de déterminer et de réduire les causes de retard notable; analyse des candidatures et suivi du nombre de candidats qualifiés pour les différents postes vacants; mise en place d'un mécanisme de rétro-information afin d'évaluer le degré de satisfaction des cadres quant à la compétence et à la performance des candidats sélectionnés; recensement des principaux établissements spécialisés dans la diffusion des avis de vacance de poste en fonction de leurs champs de compétence et préparation des avis en conséquence ou contacts directs avec eux.</p>

**Services d'appui aux programmes: Gestion des ressources – Ressources humaines**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
196.	S.o.	S.o.	<p>DROITS DU PERSONNEL ET PRESTATIONS SOCIALES</p> <p>Le système HRMS d'ORACLE est affiné de manière à pouvoir traiter l'ensemble des droits du personnel et administrer les prestations sociales.</p>					X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Gestion automatisée des indemnités pour frais d'études, des voyages au titre d'études, des allocations de logement, des congés dans les foyers, des voyages pour congés dans les foyers et de tous les droits de congé par le système ORACLE.</p> <p>Intégration des données sur les pensions de l'OMM dans la CCPNU au moyen du système ORACLE.</p>	<p>Traitement de l'ensemble des droits du personnel; gestion et traitement des activités administratives nécessaires pour les droits relatifs aux pensions et coordination avec le Secrétariat de la CCPNU pour toutes les questions s'y rapportant; analyse et suivi des besoins en matière d'assurances pour le personnel et de leur ampleur.</p>

Services d'appui aux programmes : Gestion des ressources – Technologies de l'information																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
197.			Les outils qui ont été mis en place en 2006-2007 (nouvelle version du système Oracle Financials et modules Oracle pour la gestion des ressources humaines et pour la comptabilité des salaires) établissent le cadre de contrôle nécessaire à l'imputabilité des administrateurs de programmes et permettent de prendre des décisions avisées.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Réduction du nombre de systèmes administratifs et intégration des fonctions correspondantes dans quatre ou cinq grandes applications: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système IRM pour les données sur les finances, les ressources humaines et les biens;</li> <li>- Système EDM pour les documents (déroulement des opérations);</li> <li>- Web public (gestion du contenu);</li> <li>- Portail pour l'intégration et l'accès protégé;</li> <li>- Outils de bureautique.</li> </ul>	Unification et intégration des systèmes de données et d'information actuellement fragmentés dans un ensemble d'applications liées au déroulement des opérations; accès simplifié pour tout le personnel, quel que soit son emplacement, aux données et à l'information grâce à un point d'entrée unique protégé et introduction de droits d'accès selon les fonctions.

**Services d'appui aux programmes : Gestion des ressources – Technologies de l'information**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009		2010		2011							
198.			Le Secrétariat considère les technologies de l'information et de la communication comme un outil stratégique pour l'exécution des programmes, et la gestion des technologies de l'information est renforcée afin d'optimiser leur utilité et d'assurer un emploi large et efficace dans toute l'Organisation.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>Mise en œuvre de la stratégie de l'OMM en matière de technologies de l'information et de gestion de l'information.</p> <p>Amélioration de la vitesse, de la souplesse, de l'imputabilité, de la responsabilité, de la transparence et de la qualité.</p> <p>Réduction des coûts administratifs.</p>	<p>Session ordinaire du Comité directeur de l'ISSAC destinée à renforcer la gouvernance; rationalisation des processus de gestion et d'administration et du déroulement des opérations; adoption de pratiques recommandées en vue d'améliorer la prise de décision; classement des données et des documents; introduction de droits d'accès aux systèmes et données selon les fonctions; renforcement de la validation des données et de l'intégrité du traitement.</p>



**Services d'appui aux programmes : Gestion des ressources – Technologies de l'information**

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier								Objectifs de performance clés	Principales activités				
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008		2009				2010				2011			
199.			Vu l'importance des questions de sécurité (protection) et d'assurance (fiabilité et stabilité) des réseaux et de l'infrastructure connexe, des mesures sont prises pour réduire les risques associés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Alignement des mesures prises pour assurer la continuité des activités informatiques avec les plans de continuité des activités du Secrétariat.  Détermination de la possibilité de confier l'infrastructure de l'OMM à des fournisseurs de services.	Mise en œuvre de politiques sur: - l'utilisation des ressources destinées aux technologies de l'information et de la communication; - la protection de l'information et des systèmes; - la gestion électronique des documents; - les droits d'accès aux données et systèmes selon les responsabilités et les fonctions; - la surveillance/le respect des politiques.  Partenariat avec le CIC pour des services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et remise en service à la suite d'une catastrophe.

### Services d'appui aux programmes: Services linguistiques et publications (LSP)

R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités	
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010		2011						
200.	10		Les services de publication et de traduction dans toutes les langues officielles de l'OMM (sauf dans le cas de la correspondance) sont améliorés pour les réunions des organes constituants et des organes subsidiaires, ainsi que pour les déclarations, les brochures, les communiqués de presse et les autres documents.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Satisfaction des utilisateurs finals quant à la qualité et la rapidité d'exécution des traductions.	Traduction, traitement de texte et correction d'épreuves; mise au point et perfectionnement des outils de traduction assistée par ordinateur.
201.	10		Les publications obligatoires et les publications d'appui aux programmes sont produites de la manière la plus efficace et la plus économique, sous forme électronique et sur d'autres supports, en préservant les normes d'excellence.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Satisfaction des utilisateurs finals; augmentation du nombre de publications téléchargées.	Traduction, édition, conception graphique et mise en page en utilisant des méthodes présentant un bon rapport coût-efficacité et des technologies récentes; élaboration d'un guide modèle à l'intention des auteurs et du personnel des services linguistiques.
202.	10		Un même logo et un graphisme attrayant rehaussent l'image de l'Organisation, tout en uniformisant l'apparence et la présentation de l'ensemble des publications de l'OMM, qu'elles soient diffusées sous forme imprimée ou électronique.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Reconnaissance du logo de l'Organisation figurant sur tous les documents produits.	Mise à jour constante de la conception graphique et actualisation des manuels correspondants.

Services d'appui aux programmes: Conférences et services d'impression et de distribution (CPD)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008			2009			2010	2011						
203.	10	III	Le centre de conférences de l'Organisation accueille les réunions organisées ou coparrainées par l'OMM, ainsi que les réunions de clients externes.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Fourniture des services et installations voulues pour toutes les réunions organisées ou coparrainées par l'OMM.	Gestion et entretien du centre de conférences; gestion des réservations; organisation des services d'appui.
204.	10	III	Des services complets de conférence sont procurés lors des réunions des organes constituants et lors d'autres grandes réunions (par exemple celles du GIEC), ainsi qu'un appui administratif à l'ensemble des réunions de l'OMM, au besoin.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Satisfaction des besoins dans le respect des coûts et des délais convenus.	Fourniture de services de conférence, y compris les négociations avec les pays hôtes, la planification et la gestion des conférences, l'interprétation, les services et le matériel d'appui aux réunions de l'OMM à Genève et à l'étranger.
205.	10	III	Les installations de téléconférence et de vidéoconférence sont fournies, en utilisant notamment les nouvelles technologies offertes via le réseau Internet.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Mise en place d'un système de conférence Internet.	Fourniture des installations avec l'équipement et les technologies en place, y compris le réseau Internet.

Services d'appui aux programmes: Conférences et services d'impression et de distribution (CPD)																	
R.E.		G.O.	Conditions à instaurer	Échéancier												Objectifs de performance clés	Principales activités
Par ordre	R.E. du P.S. correspondant			2008				2009				2010		2011			
206.	10	III	Les services voulus sont assurés pour l'impression et la reprographie monochrome et couleur, ainsi que la reproduction et la conception sur supports électroniques.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Satisfaction des besoins dans le respect des coûts et des délais convenus.	Adoption de la technologie numérique et simplification des fonctions d'impression afin de pouvoir réaliser sur simple demande une impression couleur ou monochrome de grande qualité et de faible tirage; services accessibles en ligne par le biais du réseau interne du Secrétariat de l'OMM; externalisation accrue des tirages en grande ou moyenne série.
207.	10	III	Les publications de l'OMM sont vendues et distribuées sous forme imprimée et sur d'autres supports.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Poursuite de la vente et de la distribution des publications de l'OMM par les moyens les mieux adaptés et les moins coûteux.	Gestion des ventes par les services internes et par le biais de partenaires externes; distribution des publications de l'OMM.